

Catalogue de prestations

2026 - 2027

Pour une pratique éthique, réflexive,
sensible et ajustée aux situations vécues.

Formation

Accompagnement

Enseignement

Recherche

Renseignements pratiques :

Organisme de recherche et de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76460074746 auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Occitanie.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Code APE : 85.59B

Siret : 982 395 246 00019



Le certificat Qualiopi N° CPS RNCQ 5931-REV 01 a été délivré à notre organisme de formation par I.Cert le 23/01/2025 au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation et actions permettant de valider les acquis de l'expérience.

Coordonnées :

Lab'ESCOSA

220 route sous la Garenne
46310 Concorès

Courriel : contact@labescosa.org

Téléphone : 06 89 19 90 53

www.labescosa.org

CATALOGUE DE PRESTATIONS
JUILLET 2026

Direction de la publication : Marie Cassagnes

Conception et réalisation :

Studio CyberMalice - Linop

Photos : ©Lab'ESCOSA-©Baptiste Mouazé

Lab'ESCOSA



Marie Cassagnes Breidenbach

est aujourd'hui Présidente fondatrice du Lab'ESCOSA. Elle intervient, en qualité de chercheuse et formatrice-consultante au sein du Lab'ESCOSA.

Titulaire d'un diplôme d'Etat de Conseillère en Economie Sociale Familiale, obtenu en 2009, elle a exercé durant 12 ans comme travailleuse sociale dans une association d'insertion par le logement, une Maison Départementale des Personnes Handicapées puis une Maison d'Enfants à Caractère Social. C'est lors de cette dernière expérience professionnelle, dans le champ de la protection de l'enfance, qu'elle a rencontré les Mineurs Non Accompagnés et repris des études universitaires en Sciences de l'Education et de la Formation.

Son activité de formatrice a démarré en 2018, en parallèle de ses fonctions de chargée d'insertion au sein d'un service d'autonomisation accueillant des Mineurs Non Accompagnés.

Après avoir obtenu en 2020 un Master 2 en Sciences de l'Education et de la Formation (mention encadrement des services dans la santé et le social), elle poursuit son parcours académique en démarrant, en 2021, un doctorat en Sciences de l'Education et de la Formation, sous la direction de Sabrina LABBE, professeure des universités.

Actuellement, ses travaux de recherche portent sur l'accompagnement des personnes exilées en quête de protection (MNA et demandeurs d'asile) dans le champ du travail social. Elle s'intéresse

plus particulièrement aux tensions politiques, axiologiques et éthiques qui traversent les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux dans un contexte d'intervention contraint et problématique.

Attachée à une posture hybride de praticienne-chercheuse, elle mène ces travaux dans le cadre de recherches-actions, avec une dimension à la fois transformative et politique.

La création du Lab'ESCOSA en 2024 s'inscrit dans cette trajectoire professionnelle et ce parcours doctoral. Ce laboratoire de recherche et de (trans) formation vient donner sens à son engagement de praticienne devenue successivement formatrice puis chercheuse en Sciences de l'Education et de la Formation.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)



Maela Paul

est docteure en Sciences de l'Éducation. Elle intervient depuis plus de vingt ans dans les différents milieux professionnels concernés par la posture d'accompagnement. Son travail porte sur la formation de professionnels à savoir accompagner, sur les conditions philosophiques qui permettent de penser les situations vécues, sur la nécessité éthique d'une pensée qui peut prendre forme dans le monde.

Elle est également auteure de plusieurs ouvrages : « L'Accompagnement, une posture professionnelle spécifique » (L'Harmattan 2004), « La démarche d'accompagnement » (De Boeck 2020), « Une Société d'Accompagnement » (Raison et Passions, 2021), « Accompagner la problématisation des situations professionnelles » (De Boeck, 2022).

[👁 Accéder à ses publications scientifiques](#)

Varvara Ciobanu-Gout

Varvara Ciobanu-Gout est docteure en sciences de l'éducation et de la formation, spécialisée dans l'Approche narrative et biographique. Elle intervient depuis 2011 comme consultante et formatrice dans la formation des adultes, l'enseignement supérieur et l'accompagnement professionnel. Ingénieure de formation initiale (École Polytechnique), elle s'engage en 2003 dans le domaine médico-social, où elle crée et dirige un centre de formation et d'insertion professionnelle destiné à des jeunes en difficulté. Cette expérience est à l'origine de son intérêt pour les histoires de vie et la mise en narration, approches qu'elle approfondit ensuite dans le cadre de sa recherche doctorale.

Ses travaux portent sur les dynamiques identitaires et professionnelles engendrées par les transitions professionnelles, et la place de l'histoire de vie dans les parcours professionnels. Avec cette double expertise, académique et expérientielle, elle dispense des enseignements et des formations, et accompagne les personnes en quête de sens ainsi que les organisations confrontées au changement.

[👁 Accéder à ses publications scientifiques](#)





Gabriel Maffre

est formateur-consultant, intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP ; habilité par la DREETS Occitanie) spécialisé en santé mentale, prévention des risques psychosociaux et organisation du travail.

Titulaire du Master MEEF Bien-être dans les organisations (BEO) de CY Cergy Paris Université, il est aujourd'hui chercheur doctorant en sciences de l'éducation et de la formation. Ses travaux de recherche portent sur les conditions relationnelles et éthiques de la transmission dans les métiers agricoles, et sur la manière dont les dispositifs de formation peuvent les reconnaître et les intégrer. Ses recherches s'inscrivent dans les champs de la didactique professionnelle, de l'ergonomie cognitive, de la psychopédagogie et de l'éthique de la relation.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)

Christelle Barthez

est systémicienne et clinicienne de la relation, formée à l'École de Palo Alto. Titulaire d'une Maîtrise en Ethnologie, elle porte un regard anthropologique sur les interactions humaines, socle de sa compréhension des systèmes relationnels.

Forte de vingt ans d'expérience terrain (Mission Locale, PAEJ 46), elle s'est spécialisée en systémie clinique de la relation chez LACT. Installée en libéral, elle dénoue les blocages relationnels (refus scolaire, harcèlement, crises familiales) et supervise les étudiants LACT. Son approche vise à identifier les tentatives de solution dysfonctionnelles pour restaurer la capacité d'action.

[Accéder à La danse des émotions](#)

[Accéder à sa publication sur LACT](#)





Klervi Briquet-Kerestedjian

est psychologue clinicienne diplômée en 2011, formée en psychopathologie et santé mentale, avec une spécialisation en psycho criminologie et victimologie de l'université de Rennes 2 et d'un DU de sciences criminelles à Montpellier 1. Depuis, elle exerce auprès de jeunes, adolescent.e.s, mineurs, majeurs, d'adultes, de parents, de professionnels, en questionnement, en difficultés, en ruptures, en souffrance, à la croisée des champs sanitaires, sociaux et judiciaire. Les thématiques sur lesquelles elle est plus spécifiquement amenée à parler sont : l'adolescence, la prévention et postvention du suicide, l'accompagnement aux deuils, les phénomènes de radicalisation, les violences subies/agies/vécues, le normal et le pathologique. Sa pensée se nourrit de réflexions psychanalytiques, systémiques, interculturels, sociologiques, anthropologiques, neurologiques.

Khalid El Hilali

est aujourd'hui chef de service à la Protection Judiciaire de la Jeunesse en Milieu Ouvert. Educateur depuis 2003 puis chef de service en 2013, il a également occupé entre 2021 et 2024 des fonctions de directeur dans un service associatif habilité conjoint, où il a eu en charge cinq établissements relevant de la protection de l'enfance (Foyer d'accueil d'urgence, MECS, dispositif MNA, MECS hébergement diversifié).

Diplômé d'un master II recherche en droit pénal approfondi, mention sciences criminelles, il est depuis 2009 formateur en droit (protection de l'enfance, et droit des mineurs – civil et pénal). Ses interventions, techniques et empiriques lui permettent de mettre en perspective la théorie des textes et la pratique, dans la perspective d'accompagner les professionnels au plus près des réalités du terrain.





Fabiana Spoletini

est travailleuse sociale. Elle rejoint en 2011 la Fédération Nationale Solidarité Femmes et devient écoutante au 3919 – Violence Femmes Info, numéro d'écoute nationale contre les violences faites aux femmes. Elle démarre ensuite son activité de formatrice et d'intervenante Gap en 2015 et obtient en 2022 la certification « animer des groupes d'analyse des pratiques professionnelles dans les champs sociaux et médico-sociaux ». Après une formation de théâtre (Italie, Rome) et l'obtention d'un master en Sciences de l'Éducation (Education tout au long de la vie), obtenu à Paris 8 en 2011, elle intègre la compagnie du théâtre de l'Opprimé et se spécialise dans les techniques du théâtre de l'Opprimé (théâtre image, théâtre forum ...). Ses domaines d'intervention se situent finalement au croisement des champs de la formation professionnelle, de l'action sociale et médico-sociale, et de l'artistique.

Pierre Duterte

est médecin, psychothérapeute et thérapeute familial est né à Tourcoing en 1953. Après 15 ans de médecine générale il s'engage dans la vie associative. Il dirige et anime ensuite pendant 30 ans des centres de soins pour victimes d'atteintes graves au Droits Humains en France et à Kaboul. Il a également travaillé comme formateur et expert sur le terrain aux quatre coins du monde.

Pierre Duterte a publié, outre de nombreux articles sur les migrations, les traumatismes et les enfants soldats, ouvrages relatant son expérience de thérapeute auprès de victimes de torture. *Terres Inhumaines*, *Le Photothérapeute* et *Fille ou Garçon* – chronique d'un enfant soldat, témoignent des conséquences sur les victimes de traumatismes graves.

Amateur d'art, il a publié « Pierre Soulages au fil de l'amitié » et sa réédition enrichie de « j'ai acheté un horizon ».

[Accéder à ses publications](#)





Fabien Capelli

est consultant-formateur, docteur en sociologie du travail. Depuis plus de 15 ans, il développe et transmet l'entretien d'explicitation comme cœur de son activité, auprès de professionnels et de chercheurs.

Formé dans les années 2010 auprès de Pierre Vermersch, il s'inscrit dans une pratique exigeante de cette approche, centrée sur l'accès au vécu et la compréhension fine de l'action telle qu'elle est effectivement mise en œuvre. Son travail autour de l'explicitation se déploie à l'interface de la formation, de la recherche et de l'accompagnement.

Engagé au sein du GREX2 (Groupe de recherche sur l'explicitation), il contribue à la diffusion de cette approche dans des contextes variés.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)



Alain Teylouni

a construit son parcours au cœur des organisations, au plus près des équipes, des publics et des territoires, dans des fonctions de direction, de formation et de conduite de projets à l'issue de plus de quarante années d'engagement dans les champs éducatifs, de la précarité, de l'urgence sociale et du médico-social. Ancien chef de service de l'Axe santé du pôle AHI, au sein d'un établissement médico-social dans le Cantal, il a consolidé et conforté une expertise dans l'accompagnement des équipes, la structuration d'espaces de réflexion éthique et la conduite de démarches territoriales, en prise avec les situations de vulnérabilité et de grande précarité. Ses engagements, à différentes échelles régionale, nationale et méditerranéenne, nourrissent aujourd'hui une approche qui ne sépare pas les champs, mais cherche au contraire à en penser les articulations.





Julien Cassagnes

a débuté sa carrière dans le secteur de l'après-vente automobile en tant que coordinateur technique. En quête de sens, il crée en 2020 une micro-ferme en maraîchage biologique, une expérience qui renforce son engagement en faveur de l'écologie, de la santé et du vivant. En 2023, il rejoint la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot, développant de nouvelles compétences pédagogiques et un intérêt affirmé pour la transmission. Aujourd'hui, fort de ce parcours marqué par des transitions professionnelles engagées, il poursuit sa formation à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Cahors, dans une continuité centrée sur le prendre soin. Au sein du Lab'ESCOSA, Julien Cassagnes sera votre interlocuteur, aux côtés de Marie Cassagnes-Breidenbach, pour les questions administratives et financières. Il proposera également, à partir de juin 2026, des accompagnements à la VAE dans les métiers de l'automobile.

Gilles Brandibas

est Docteur en Psychopathologie et psychologue clinicien, avec plus de trente ans d'expérience en pratique clinique, supervision d'équipe et formation dans le secteur social et médico-social. Président fondateur de l'IPCRA (Institut de Pratiques Cliniques et de Recherche Appliquée), il est également formateur-chercheur au sein d'ACTIF Formation et exerce en cabinet à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Nérac. Ses travaux portent sur la subjectivation, les médiations thérapeutiques, l'autodétermination et la clinique institutionnelle. Il s'intéresse plus particulièrement aux situations de souffrance au travail, au traumatisme, au harcèlement et aux conditions d'exercice des professionnels du soin et de l'accompagnement, terrains sur lesquels il conduit des recherches-actions en lien étroit avec les institutions. Attaché à une démarche qui articule rigueur clinique et ancrage de terrain, il publie régulièrement dans des revues scientifiques nationales et internationales et intervient auprès d'établissements et services médico-sociaux pour des missions de supervision, de formation et d'analyse des pratiques.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)





Julie Patinet

est formatrice de formateur·ices, consultante en ingénierie pédagogique et de formation, particulièrement engagée à former des formatrices «responsables», elle incarne elle-même cette posture de formatrice responsable et est impliquée dans plusieurs collectifs qui travaillent cet axe. Elle anime ses formations en plein air depuis 2015.

Une étude d'impact des formations de Julie a été réalisée par Hélène L'huillier et Eléonore Lavoine, toutes deux chercheuses et consultantes en mesure de l'impact.

Elle intervient également en accompagnement de démarche qualité en formation, évaluation, construction de projets formation, aide à la décision stratégique dans le secteur de la formation... Elle épaulé efficacement les formateurs dans la conception du déroulé pédagogique des formations et le renforcement des compétences et acquisition des outils nécessaires pour se sentir à l'aise et légitimes dans les interventions et animations de formation, ou activités d'enseignement.

[Accéder à sa publication](#)

Naïma Marengo - Partenaire INU Champollion

est docteure en Sciences de l'Éducation et de la Formation. Elle dispose également d'une formation en linguistique et en psychologie. Investie depuis plus de 20 ans dans le secteur de l'orientation, de l'insertion et de l'ingénierie de formation, elle est aujourd'hui directrice du Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation de l'Université Champollion à Albi.

Animée par les innovations, elle apprécie tout particulièrement de participer à la création de nouveaux projets scientifiques, organisationnels ou impactant les pratiques professionnelles. C'est dans cette perspective que Naïma Marengo est aujourd'hui co-responsable, aux côtés de Sabrina Labbé, d'une équipe de recherche qui mène des travaux sur l'orientation.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)





Sabrina Labbé - Partenaire Université Toulouse-Jean Jaurès

est professeure des universités à l'Université Toulouse – Jean Jaurès au sein de l'Unité Mixte de Recherche EFTS. Elle se décrit comme chercheure et enseignante, s'investissant pleinement dans ces deux fonctions qui, loin d'être antinomiques, nourrissent ses nombreux engagements. Responsable scientifique de deux formations de formateurs, elle est également co-responsable, aux côtés de Naïma Marengo, d'une équipe de recherche qui mène des travaux sur l'orientation. Parmi ses principaux objets de recherche que sont les processus de professionnalisation et d'engagement, l'éthique y occupe une place transversale et guide ses travaux tout en offrant des repères pratiques aux acteurs de terrain auprès de qui elle intervient dans le cadre de travaux de recherche collaboratifs.

[🔗 Accéder à ses publications scientifiques](#)

Christophe Faijan - Partenaire - IFRASS Figeac

est aujourd'hui responsable de formation à l'IFRASS de Figeac et coordonne le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé avec le BUT carrières sociales option éducateur spécialisé. Educateur spécialisé de profession depuis 1992, sa trajectoire professionnelle en ITEP auprès d'enfants et adolescents en difficultés s'est nourrie d'un parcours universitaire en Sciences de l'éducation (licence obtenue en 2005), en philosophie (master philosophie mention communauté et identité en psychanalyse obtenu en 2008) et en sociologie (master sociologie mention intervention sociale et changement obtenu en 2016).

Plus récemment, le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale est venu donner sens à l'ensemble de son parcours, consolidant un positionnement à l'articulation entre pratique et théorie. Attaché au déploiement de pratiques réflexives dans le champ du travail social, il contribue au développement des compétences professionnelles des étudiants au travers d'approches pédagogiques alternatives et innovantes.





Christophe Dansac - Partenaire Université Toulouse-Jean Jaurès

est maître de conférences en psychologie à l'IUT de Figeac. Il enseigne au sein du département Carrières sociales et conduit ses recherches dans plusieurs réseaux consacrés à l'économie sociale et solidaire, à la jeunesse et à l'intervention sociale. Ses travaux portent principalement sur les transformations de l'engagement bénévole, les dynamiques associatives et les formes contemporaines de participation citoyenne, et les conditions d'épanouissement des jeunes.

Son approche pluridisciplinaire est alimentée par des méthodologies de recherche variées, tant quantitatives que qualitatives, qui laissent largement la place à des méthodes participatives.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)

Cécile Vachée - Partenaire Université Toulouse-Jean Jaurès

est docteure de l'université Joseph Fourier de Grenoble en sociologie du sport, maître de conférence à l'université Toulouse Jean-Jaurès, membre du Groupe de Recherches Interdisciplinaire et Pluridisciplinaire (GRIP) de Figeac. Elle est enseignante depuis plus de 20 ans à l'IUT de Figeac (parcours animation socioculturelle et éducation spécialisée). Ses recherches portent aujourd'hui sur les questions des jeunes rurales, de leurs engagements, cadres et qualité de vie, ainsi que sur les politiques locales qui les encadrent. Membre de l'observatoire des jeunes et des politiques jeunes du Lot, elle travaille avec les acteurs jeunesse du Lot et des territoires ruraux pour croiser les approches à caractère académique, d'expertise et technique. Ses travaux portent également sur les fonctions professionnelles de l'intervention sociale, en particulier dans les champs de l'éducation spécialisée et de l'animation socioculturelle, entre autres par le biais de rencontres participatives avec les professionnels de ces champs.

[Accéder à ses publications scientifiques](#)



Formation

Analyse des pratiques professionnelles

Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles NIVEAU 1	18
Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP)	
Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles NIVEAU 2	20
Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP)	
Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles NIVEAU 3	22
Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP)	

L'entretien d'explicitation

Stage de base	24
---------------	----

Exil

Le rôle des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des MNA dans leurs démarches de régularisation administrative	26
L'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés	28
Animer un atelier pour l'accès aux droits des Mineurs non accompagnés	30
L'accompagnement des personnes en situation d'exil : repères administratifs et juridiques	32

L'approche narrative

L'approche narrative	
Initiation - Module 1	34
L'approche narrative	
Approfondissement - Module 2	36
Les ateliers narratifs	
L'arbre de vie : donner du sens à son parcours professionnel	38
Les ateliers narratifs	
L'arbre de vie : prise en main de l'outil	40
Les ateliers narratifs	
Les histoires de vie, donner du sens à son parcours	42

Prévention des violences

Emprise, dérives et pathologies du lien	44
L'approche victimologique en psycho-criminologie	46
Radicalisation et radicalités adolescentes	48
Violences faites aux femmes	
Accueillir, écouter, orienter	50

Psychologie et clinique

L'adolescence

Le développement psycho affectif, les conduites à risques et la crise adolescente.....52

Le psycho-traumatisme

Comprendre, se protéger et ajuster sa posture 54

RPS et santé mentale

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Module standard 56

Prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Comprendre, repérer et agir dans les organisations de travail..... 58

La Communication Non Violente (CNV) 60

Accompagnement

Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé 62

Accueillir et écouter dans les pratiques d'accompagnement en travail social..... 64

Protection de l'enfance

La protection de l'enfance : son cadre, ses évolutions et ses acteurs 66

Le traitement de l'enfance délinquante : son cadre, ses évolutions et ses acteurs 68

Pédagogie

Formation de formateurice

Kit de survie pédagogique 70

Recherche

Dispositif de formation par la recherche

L'accompagnement des personnes exilées : représentations sociales et transformations
des pratiques professionnelles.....72

Dispositif de formation par la recherche

Faire vivre la participation : expérimenter, évaluer et valoriser des projets collectifs..... 74

Accompagnement

Analyse des pratiques

L'analyse des pratiques professionnelles 78

Régulation

La régulation des équipes.....	80
--------------------------------	----

Supervision

Supervision Individuelle dans une Approche Systémique et stratégique École de Palo Alto.....	82
Supervision individuelle ou collective selon l'accompagnement à la problématisation des situations professionnelles.....	84

VAE

Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience.....	86
--	----

Éthique

Accompagner la mise en place d'instance éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux.....	88
--	----

RPS

Accompagner la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) dans le champ du travail social.....	90
--	----

Ingénierie sociale

L'ingénierie sociale.....	92
---------------------------	----

Recherche

Analyse de la demande et formalisation d'une commande.....	96
Démarrer le processus de problématisation.....	97
Observer, collecter et décrire des phénomènes sociaux.....	98
Elaborer un diagnostic partagé à travers une co-analyse des données recueillies.....	99
Coconstruire puis mettre en oeuvre un projet d'intervention sociale.....	100
Conduire une évaluation intégrée.....	101
Valoriser les résultats de la recherche.....	102

Enseignement

Accompagner les personnes en situation d'exil.....	104
Le partenariat dans le travail social.....	105
Le praticien réflexif.....	106
L'accompagnement des étudiants.....	107
Les politiques sociales.....	108
Recueil et analyse des données.....	109
Se professionnaliser.....	110

Formation

*« Nous aurons à réapprendre à voir, à concevoir, à penser, à agir.
Nous ne connaissons pas le chemin, mais nous savons
que le chemin se fait dans la marche. »*

Edgar Morin, *La vie de la vie*, 1985

Lab'
ESCOSA



Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles

Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP) **NIVEAU 1**

Visées professionnelles

L'analyse des pratiques dispose de différents dispositifs qui permettent de prendre du recul à partir d'expériences professionnelles vécues.

Cette approche prend ouvertement appui sur les fondamentaux de l'accompagnement au service d'une problématisation des situations professionnelles.

Son cadre conceptuel et théorique est issu des Sciences de l'Education et de la Formation.

La démarche entreprend de passer d'animer à accompagner, d'analyser à problématiser, de groupe à collectif.

Dans cette approche, l'exposant est analysant de sa situation, accompagné par un « collectif de pairs » mobilisant à son adresse un questionnement maïeutique.

Les situations travaillées sont des situations professionnelles réelles vécues par les participants.

En tant que dispositif d'analyse des pratiques, la démarche de problématisation des situations professionnelles s'entend à visée formative et professionnalisante.

DATES DE FORMATION

Du 6 au 9 octobre 2026 à Cahors (COMPLET)
Du 15 au 18 décembre 2026 à Paris (COMPLET)
Du 23 au 26 février 2027 à Paris
Du 20 au 23 avril 2027 à Cahors
Du 5 au 8 octobre 2027 à Cahors
Du 14 au 17 décembre 2027 à Paris

DURÉE INDICATIVE

4 jours (24 heures)
Horaires : 9h30-12h30 / 13h30-16h30

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 850€
Prise en charge AKTO ou employeur : 950€
Prise en charge autre OPCO :1150€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation et particulièrement les professionnels de l'enseignement et de la formation, psychologues, coaches, animateurs, éducateurs, professionnels de la Petite Enfance, du Travail Social, de la Santé, des métiers du Conseil et de l'Orientation, qui souhaitent se former à l'accompagnement de manière générale et plus particulièrement à l'accompagnement de groupes d'analyse des pratiques.

PRÉREQUIS

aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

12 (minimum) à 18 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Développer la posture du facilitateur et les compétences nécessaires à l'accompagnement d'une démarche d'analyse des pratiques.
- Acquérir les repères méthodologiques et conceptuels qui soutiennent la démarche de problématisation dans un cadre d'analyse des pratiques professionnelles.
- Approfondir les techniques d'écoute, s'approprier le questionnement maïeutique.
- Mobiliser les grilles de lecture permettant d'identifier les facteurs interagissant dans les situations professionnelles complexes.
- Favoriser le développement d'un pouvoir d'agir dans un rapport réflexion / action.

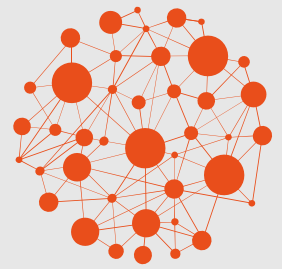
Contenu

- Présentation des différents courants d'Analyse des Pratiques : clarification du concept d'APP.
- Appropriation du concept d'accompagnement comme fonction, posture, relation, démarche.
- Introduction aux principaux concepts de la démarche de problématisation : réflexivité, conscientisation, représentation et interprétation, concept de situation, de problème et de construction d'un vécu en expérience.
- Entraînement au questionnement maïeutique et aux principales techniques de questionnement issues (entre autres) des techniques d'écoute active et des techniques d'explicitation.
- Utilisation de différentes grilles d'analyse.

Méthodes et moyens pédagogiques

La visée étant de se doter de repères méthodologiques fiables pour accompagner la problématisation d'une situation professionnelle, la pédagogie est avant tout expérientielle : accueillir les attentes et les besoins, recueillir les représentations / créer et tenir un espace d'apprentissage formatif à partir de l'expérience des professionnels / faire place à l'apprentissage conversationnel et réflexif / agir (pratiquer l'accompagnement in situ) et réfléchir (individuellement et collégialement).

- Apports conceptuels et méthodologiques.
- Mises en situation de s'exercer au questionnement maïeutique.
- Mises en situation de s'exercer aux différentes techniques (écoute active, explicitation).
- Mises en situation d'exposer une situation professionnelle.
- Mises en situation d'analyse et de problématisation.
- Mises en situation d'animation d'un processus d'analyse des pratiques.
- Un livrable est remis aux participants auxquels s'ajouteront des articles et des références bibliographiques.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'inscription : description sommaire de l'expérience et des attentes par chaque participant.

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis / La satisfaction des participants sera évaluée à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Maison de l'Assomption, 17 rue de l'Assomption, 75016 PARIS

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Maela Paul

Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles

Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP) **NIVEAU 2**

Visées professionnelles

La démarche de problématisation des situations professionnelles est envisagée à visée formative et professionnalisante. Elle a pour finalité la formation d'animateurs-facilitateurs en analyse des pratiques. Elle concourt au renforcement de compétences sociales et cognitives, à la capacité à répondre de la complexité des situations professionnelles en développant des ressources réflexives au service d'un pouvoir agir. de formateur-facilitateur en APP, en libéral ou en institution.

L'approche APSP prend appui sur les fondamentaux de l'accompagnement au service d'une problématisation des situations professionnelles vécues. Son cadre conceptuel et théorique est issu des Sciences de l'Education et de la Formation. La démarche entreprend de passer d'animer à accompagner, d'analyser à problématiser, de groupe à collectif. Dans cette approche, l'exposant est analysant, accompagné par un « collectif de pairs » mobilisant à son adresse un questionnement maïeutique. Cette session a pour objet d'analyser les expériences menées en tant que facilitateur-animateur d'APP et d'en conforter l'assise par de nouvelles expérimentations, de nouvelles approches.

DATES DE FORMATION

Du 2 au 5 mars 2027 à Cahors
Du 8 au 11 juin 2027 à Paris

DURÉE INDICATIVE

4 jours (24 heures)
Horaires : 9h30-12h30 / 13h30-16h30

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 850€
Prise en charge AKTO ou employeur : 950€
Prise en charge autre OPCO : 1150€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation et particulièrement les professionnels de l'enseignement et de la formation, psychologues, coaches, animateurs, éducateurs, professionnels de la Petite Enfance, du Travail Social, de la Santé, des métiers du Conseil et de l'Orientation, en vue de se former à l'accompagnement de la démarche d'analyse des pratiques.

PRÉREQUIS

Avoir participé au niveau 1 de la démarche d'Accompagnement à la Problématisation des Situations Professionnelles (APSP), avoir si possible une expérience professionnelle d'analyse des pratiques en cours.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

12 (minimum) à 18 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Savoir accompagner la problématisation d'une situation professionnelle au sein de ses différents cadres (dispositif, protocole, processus).
- Savoir poser et tenir un cadre. Réguler la dynamique collective pour favoriser la co-construction. Guider le processus de problématisation afin de permettre au narrateur d'élargir son champ de conscience en facilitant son travail réflexif.
- Favoriser le développement d'un savoir problématiser et d'un savoir questionner chez les participants
- Développer des compétences d'écoute du « collectif » pour mieux accompagner le narrateur
- Savoir analyser ses propres pratiques en tant qu'accompagnant-facilitateur.
- Renforcer la justesse de la posture de facilitateur.

Contenu

Les objectifs visés sont :

- **Méthodologiques** : savoir accompagner à décrire des situations, problématiser, développer un questionnement pertinent, identifier les niveaux de réalité, distinguer description et interprétation, structurer sa pensée
- **Réflexifs** : travailler les résonances, intégrer les feedbacks, remanier la compréhension de son rôle / fonction / responsabilité, enrichir ses schémas d'action et de compréhension, intégrer des approches théoriques et méthodologiques, trouver son « style »
- **Coopératifs** : s'ouvrir au vécu et aux représentations de l'autre, suspendre jugement, interprétation, conseil, participer à l'intelligence collective
- **Professionalisants** : concevoir son activité de formateur-facilitateur en APP, en libéral ou en institution.

Relire l'expérience d'accompagnement à la problématisation : autoévaluer sa capacité à poser le cadre, accompagner le processus, susciter le questionnement, mener la phase méta et recueil des questions.

S'exercer à accompagner le « dépliage » d'une situation en vue de déployer le champ des possibles.

Explorer d'autres approches, notamment les approches par l'écrit, le dessin, la métaphore.

Expérimenter plusieurs grilles d'écoute multidimensionnelle pour une analyse multiréférentielle.

Réfléchir au rôle des émotions dans la situation exposée / au sein du « collectif ».

Elaboration d'outils pour formaliser, écrire, analyser, accompagner, présenter son projet d'APP.

Méthodes et moyens pédagogiques

Approche intégrative et créative.

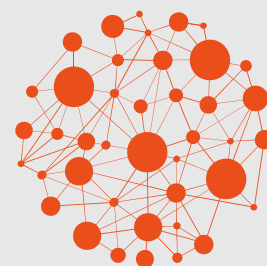
Pédagogie expérientielle dans une boucle action / réflexion d'apports conceptuels et méthodologiques

Mutualisation d'expériences, élaboration et partage d'outils

Mises en situation d'accompagner un processus d'analyse des pratiques selon la démarche APSP

Un livrable informatisé est remis aux participants.

NOTE - Les situations travaillées étant des situations professionnelles réelles vécues par les participants, il est suggéré, avant la formation, d'identifier 3 ou 4 situations vécues par soi dont une situation considérée comme réussie.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'inscription : description sommaire de l'expérience et des attentes par chaque participant.

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis / La satisfaction des participants sera évaluée à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Maison de l'Assomption, 17 rue de l'Assomption, 75016 PARIS

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Maela Paul

Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles

Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles (APSP) **NIVEAU 3**

Visées professionnelles

Ce niveau 3 vise à accompagner des professionnels engagés dans l'animation, la transmission ou le développement de dispositifs d'APSP dans des contextes complexes et incertains. A ce titre, il concourt à :

- Offrir un cadre où les professionnels analysent leurs propres pratiques en travaillant les tensions internes entre posture d'expert et posture de facilitateur.
- Intégrer une dimension de transmission à travers laquelle les participants accompagnent d'autres professionnels en « collectif(s) accompagnant » ou en supervision.
- Assurer la relève et contribuer à la création d'une communauté de formateurs ayant le désir de partager des ressources, de se former mutuellement par la mise en commun de retours d'expérience, de découvrir de nouvelles méthodes ou d'approfondir certaines questions.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation concerne en premier lieu les professionnels qui ont suivi les niveaux 1 et 2 de la formation « Accompagnement à la Problématisation de Situations Professionnelles » (APSP). A titre exceptionnel et après entretien, elle s'adresse à tout professionnel déjà formé et pratiquant l'Analyse des Pratiques depuis au moins une année, quelle que soit l'approche.

PRÉREQUIS

Pour les professionnels qui n'auraient pas suivi les niveaux pour les professionnels qui n'auraient pas suivi les niveaux 1 et 2 de l'APSP, un conseil de lecture : « Accompagner la problématisation des situations professionnelles » (De Boeck 2022).

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

6 (minimum) à 16 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Accompagner la problématisation dans le cadre de dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles.
- Soutenir une posture réflexive et favoriser l'émergence d'espaces de pensée chez les professionnels et en collectifs.
- Concevoir et ajuster des dispositifs de formation et d'accompagnement en fonction des contextes, des publics et des dynamiques institutionnelles.
- Articuler pratique, conceptualisation et transmission, afin de former à l'APSP sans réduire la démarche à une méthode standardisée.

Le niveau 3 apparaît comme un espace de maturation professionnelle. Il vise à confirmer l'apport d'une éthique de l'accompagnement et d'une démarche de problématisation dans les dispositifs d'analyse des pratiques. L'accompagnement y est conçu comme un levier de formation et de développement de l'autonomie réflexive, une ressource pour transformer les pratiques professionnelles et soutenir une intelligence collective au travail.

DATES DE FORMATION

Du 29 juin au 2 juillet 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

4 jours (24 heures)

Horaires : 9h30-12h30 / 13h30-16h30

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 850€

Prise en charge AKTO ou employeur : 950€

Prise en charge autre OPCO : 1150€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire

Contenu

L'enjeu est d'accompagner les professionnels à sortir de leurs cadres habituels de pensée en leur offrant des espaces d'expérimentation et de créativité, tout en restant ancrés dans les réalités du terrain et des exigences d'une analyse des pratiques professionnelles.

Approfondir le processus de problématisation : diversifier l'approche pédagogique, articuler pratique et concepts, approfondir le travail du questionnement

Éthique et posture réflexive : former sans normaliser, explorer comment accompagner avec justesse, en respectant l'autonomie du professionnel accompagné tout en l'aidant à penser autrement

Confirmer la posture du facilitateur : capable de soutenir un cadre, de travailler les conditions de pensée, d'accueillir l'incertitude, de maintenir vivant le questionnement, d'accompagner la problématisation.

Expérimentation et créativité : ancrer les apprentissages dans le concret et intégrer des approches innovantes pour favoriser la mise en mouvement et l'émergence de nouvelles représentations.

Méthodologie d'accompagnement avancée : développer une capacité à ajuster l'animation en fonction des dynamiques individuelles et collectives.

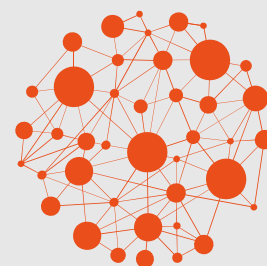
La formation propose :

- Des temps d'expérimentation individuelle et collective où les participants testent et analysent leurs propres situations.,
- Des méthodes de co-analyse, pour bénéficier du regard extérieur et croiser les interprétations.
- Une approche du récit d'accompagnement : production écrite pour structurer la pensée, articuler expérience vécue, analyse réflexive et approfondissement théorique.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mise en situation d'exercice encourageant la créativité.
- Des formats collaboratifs stimulant les idées et favorisant la co-construction des problématisations.
- Des approches intégrant des supports variés pour activer différentes formes d'intelligence et ouvrir d'autres voies de réflexion.
- Des apports conceptuels.

Un livrable est remis aux participants (version informatisée) auxquels s'ajouteront des articles et des références bibliographiques.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'inscription : description sommaire de l'expérience et des attentes par chaque participant

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis / La satisfaction des participants sera évaluée à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention. A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors)

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Maela Paul

L'entretien d'explicitation

Stage de base

Visées professionnelles

Cette formation s'adresse aux professionnels qui ont besoin de mieux comprendre ce qui se passe réellement dans une situation : comment une personne, seule ou en interaction avec d'autres, s'y est prise, ce qui s'est fait concrètement, ce qui a orienté l'agir.

L'entretien d'explicitation permet d'accéder à cette dimension rarement explorée de l'expérience. Il n'interroge ni les intentions, ni les opinions, mais accompagne une personne pour qu'elle puisse revenir, de l'intérieur, sur une situation précise : ce qu'elle a fait, perçu, décidé, pas à pas.

La formation permet d'apprendre à conduire ce type d'entretien, à faire émerger une action vécue, à guider sans interpréter, et à transformer des situations professionnelles en véritables ressources pour se développer.

Résolument pratique, la formation est conçue comme un espace d'apprentissage par la pratique. Les participants sont constamment en situation d'écouter, de questionner, d'observer. Il ne s'agit pas seulement de comprendre l'entretien d'explicitation, mais d'apprendre concrètement à le conduire.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse aux professionnels intervenant dans les domaines suivants : Développement professionnel, recherche, formation, tutorat, enseignement, accompagnement, coaching et relation d'aide, intervention éducative, sociale, sanitaire etc.

PRÉREQUIS

La formation se déroulant en français, il est préférable que les participants disposent d'un niveau de compréhension et d'expression orale équivalent à un niveau B1
Exercer une activité (ou se préparer à en exercer une) comportant une dimension relationnelle, formative, d'accompagnement ou de recherche, dans laquelle la compréhension de l'agir professionnel constitue un enjeu.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

10 (minimum) à 12 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Faire décrire de façon détaillée le déroulement d'une action vécue.
- Accéder à des informations fiables sur ce qu'une personne a réellement fait.
- Favoriser des mises en conscience à partir de situations concrètes.
- Aider une personne à s'auto-informer de sa propre manière d'agir.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports structurants.
- Entraînements en binômes et trinômes.
- Démonstrations commentées.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DATES DE FORMATION

Du 8 au 10 juin 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 675€

Prise en charge OPCO ou employeur : 825€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Entrer dans la méthode

Situer l'entretien d'explicitation dans le champ des méthodes d'accès à l'expérience.

Identifier l'angle mort des entretiens usuels.

Distinguer expérience vécue et action vécue.

Repérer les deux piliers de la méthode :

- le rappel sensible.
- le modèle de l'action.

Changer de régime d'information : s'informer à partir du réel de l'agir.

Le contrat d'explicitation

Les cinq accords constitutifs.

Finalité et fonction du contrat.

Installer un cadre opératoire clair et sécurisant.

Installer l'évocation : rendre une situation passée à nouveau présente

Installer l'évocation comme mode de communication.

Questions sensorielles et sous-modalités.

Consignes favorisant l'entrée en évocation.

Repérage des indicateurs verbaux et non verbaux.

Distinguer verbalisation abstraite et parole incarnée.

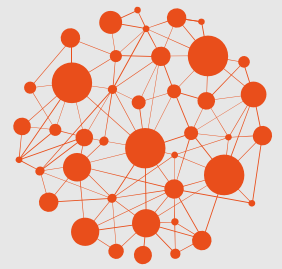
Faire décrire l'action

Le modèle des 3A : activité — action — acte.

Orienter la parole vers l'agir concret.

Questions et relances « vides de contenu ».

Fragmentation et expansion de l'action.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Auto-évaluation en cours de formation à partir d'une grille dédiée.

Évaluation formative continue par l'intervenant lors des entraînements.

Attestation individuelle de fin de formation remise à chaque participant.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors)

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Fabien Capelli

Le rôle des travailleurs sociaux dans l'accompagnement des MNA dans leurs démarches de régularisation administrative

Visées professionnelles

La question de la régularisation administrative, sans devoir occuper une place centrale dans l'accompagnement des jeunes Mineurs Non Accompagnés, n'en structure pas moins de manière décisive la façon dont leurs parcours se construisent, se sécurisent – ou au contraire se fragilisent – dans le temps. Elle influence leurs perspectives de scolarisation, d'insertion, de protection et pèse sur leurs projections dans l'avenir, ce qui en fait un enjeu transversal que les professionnels ne peuvent ignorer, même lorsqu'ils cherchent à maintenir une approche globale et éducative.

Les apports, d'ordre juridique, sont ainsi constamment mis en dialogue avec des enjeux pédagogiques et éducatifs : ils alimentent une réflexion sur la posture d'accompagnement, sur la façon de soutenir l'autonomie des jeunes, de travailler leur compréhension des procédures, et de les aider à faire des choix éclairés. Ces connaissances sont mobilisées à partir de situations concrètes rencontrées par les travailleurs sociaux (accueil, accompagnement au quotidien, démarches administratives, articulation avec les partenaires), de manière à rester au plus près des réalités de terrain et des dilemmes professionnels qu'ils rencontrent.

DATES DE FORMATION

Du 20 au 21 octobre 2026 à Cahors
Du 5 au 6 avril 2027 à Cahors
Du 3 au 4 mai 2027 à La Grande-Motte (partenariat avec Actif formation)

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en relation avec le public des Mineurs Non Accompagnés.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les différentes catégories juridiques permettant la délivrance des différentes cartes de séjour pour les Mineurs Non Accompagnés.
- Construire les projets individuels des jeunes MNA en tenant compte des contraintes liées à leur régularisation administrative.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Les professionnels repèrent les textes réglementaires sur lesquels s'appuyer pour répondre aux spécificités de chaque situation.
- Les professionnels sont en mesure d'analyser des exemples concrets à propos de la régularisation administrative des MNA : mise en pratique des connaissances acquises.
- Accès après la formation à la communauté de pratiques sur les démarches consulaires.

Contenu

Se situer en tant que travailleur social dans un cadre juridique contradictoire

- Le droit européen.
- La convention internationale des droits de l'enfant.
- Le code civil enfance en danger.
- Le Code de l'Action Sociale et des Familles.
- Le Code de l'Entrée et du Séjour des Etrangers et de la Droit d'Asile.

Assurer la protection des MNA en danger dans leur pays d'origine avec une demande de protection internationale

- Repérer les jeunes relevant d'une protection internationale (statut de réfugié, protection subsidiaire et statut d'apatride).
- Accompagner le dépôt de la demande et préparer l'entretien à l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides OFPRA.
- Réaliser avec le jeune les démarches pour la fixation de l'état civil après obtention d'une protection.

Prouver sa nationalité et son état civil pour anticiper la demande de carte de séjour

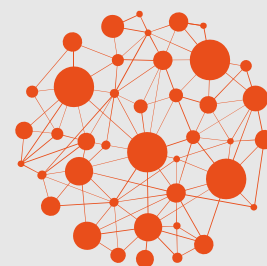
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches consulaires au travers d'une approche technique et administrative mais aussi des dimensions interculturelles de l'accompagnement.
- Soutenir la reconstitution de l'état civil en l'absence de documents d'identité en assurant une interface avec l'avocat en charge du dossier.

Accompagner le jeune dans ses démarches auprès des administrations

- A la préfecture avec le Document de Circulation des Étrangers Mineurs et les différentes cartes de séjour accessibles aux MNA.
- A l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration pour poursuivre son processus d'intégration.
- Au tribunal administratif en cas d'Obligation de Quitter le Territoire Français en assurant une interface avec l'avocat en charge du dossier.

Construire avec les jeunes les conditions de leur accès à la nationalité française

- Au tribunal judiciaire avec la déclaration de nationalité.
- A la préfecture de région avec la naturalisation.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Actif Formation 259 avenue de Melgueil, 34280 La Grande-Motte / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

L'accompagnement socio-éducatif des mineurs non accompagnés

Visées professionnelles

L'accompagnement socio-éducatif des Mineurs Non Accompagnés dans le champ de la protection de l'enfance et en lien avec les politiques migratoires rend compte de facteurs structurels entravant ou facilitant leur accès à l'autonomie. L'on retrouve également des facteurs personnels, en lien avec les besoins-attentes /désirs-demandes des jeunes mais aussi en lien avec leurs compétences acquises ou en cours d'acquisition. De fait, la complexité semble caractériser l'accompagnement de ces jeunes en situation d'exil.

Cette formation a vocation à co-construire des modalités d'accompagnement adaptées aux spécificités des contextes d'intervention en mobilisant la créativité des professionnels tout en les accompagnant dans la problématisation de leurs situations professionnelles.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en relation avec le public des Mineurs Non Accompagnés.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Construire les projets individuels avec les jeunes MNA en tenant compte de l'environnement et des potentialités des jeunes.
- Identifier les axes individuels et collectifs de positionnements professionnels en lien avec les enjeux du contexte d'intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Les professionnels accèdent aux savoirs et savoir-faire déjà là, grâce à des échanges collectifs qui viennent créer les conditions d'une autonomie dans le travail et s'approprient des savoirs et savoir-faire acquis en les transposant aux situations réelles.
- Les professionnels initient une réflexion individuelle et collective à propos des enjeux éthiques de l'accompagnement.

DATES DE FORMATION

Du 22 au 23 octobre 2026 à Cahors

Du 7 au 8 avril 2027 à Cahors

Du 31 mai au 1er juin 2027 à La Grande-Motte (partenariat avec Actif formation)

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€

Prise en charge OPCO ou employeur :550€

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Qui sont les MNA ?

Mise à jour des représentations des MNA.

Se donner des repères : typologie des MNA (Etiemble).

Quel accompagnement global pour les Mineurs Non Accompagnés ?

L'accueil et l'instauration d'une relation d'alliance avec le jeune.

Le repérage des situations de vulnérabilité traite des êtres humains, demande d'asile et situation de handicap.

L'accès aux soins santé somatique et santé mentale.

La communication et l'apprentissage du français langue étrangère.

L'insertion sociale.

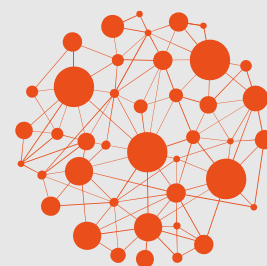
Les liens avec la famille d'origine.

La scolarisation et l'accès à l'emploi.

Le quotidien et l'accès au logement.

Réflexion autour de la place donnée à la régularisation administrative dans l'accompagnement.

Accompagner la sortie des dispositifs de protection de l'enfance.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Actif Formation 259 avenue de Melgueil, 34280 La Grande-Motte / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

Animer un atelier pour l'accès aux droits des Mineurs non accompagnés

Visées professionnelles

Si l'accompagnement socio-éducatif des Mineurs non accompagnés permet de renforcer leur autonomie, la complexité du système administratif français engendre, lorsque le jeune quitte les dispositifs de protection de l'enfance, un phénomène de non-recours aux droits sociaux. La méconnaissance du système administratif auquel se rajoute les enjeux de la régularisation administrative (droit au séjour) contribue, de ce fait, à fragiliser les parcours des jeunes.

L'organisation d'ateliers collectifs, autour de thématiques juridiques et administratives, adaptés aux jeunes MNA, s'avère une piste d'intervention complémentaire aux accompagnements individuels proposés.

L'enjeu de cette formation est de clarifier le contenu à transmettre et de coconstruire avec les équipes éducatives des modalités pédagogiques pertinentes qui permettent une appropriation des connaissances transmises.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en relation avec le public des Mineurs Non Accompagnés

PRÉREQUIS

Avoir participé à la formation sur l'accompagnement à la régularisation administrative ou justifier (test de positionnement) de solides compétences en droit des étrangers et en particulier des mineurs non accompagnés (MNA).

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les besoins des jeunes MNA en termes de connaissances du système administratif et des modalités d'accès à un droit au séjour.
- Construire un atelier collectif en direction des jeunes MNA à propos du système administratif français.
- Animer un atelier collectif en direction des jeunes MNA à propos du système administratif français.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives principalement.
- Support pédagogique construit sur mesure pour la structure et répondant aux attentes.
- Possibilité de rester en contact avec les formatrices suite à la formation pour la mise en pratique des connaissances acquises.

DATES DE FORMATION

2 février 2027, 15 et 16 mars 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 675€
Prise en charge OPCO ou employeur : 825€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Apports ou rappels sur l'organisation du système administratif français : Le système de protection sociale, les aides sociales accessibles aux MNA, les institutions vers lesquelles se tourner en cas de difficulté administrative et l'accès à un droit au séjour (Préfecture, Office français de l'immigration et de l'intégration, Office français de protection des réfugiés et apatrides).

Méthodologie pour concevoir des ateliers d'information sur leurs droits à destination des MNA

- Analyser les caractéristiques du public visé et leurs besoins d'information/de connaissances pour adapter le contenu de l'atelier : recueillir les données, réaliser un diagnostic participatif.
- Définir des objectifs d'apprentissage des ateliers centrés sur les MNA et construire une progression pédagogique.
- Choisir des modalités d'animation.
- Construire des supports pédagogiques.
- Apports sur les neurosciences (comment le cerveau apprend) et expérimentation de techniques d'animation de groupe pour les transposer dans sa pratique.

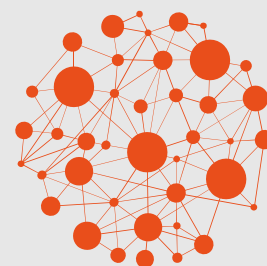
Déroulé des séances :

Séance 1 : Réalisation d'un pré-diagnostic pour appréhender les besoins de compréhension du système administratif des jeunes MNA. Élaboration d'une méthodologie de diagnostic[jp1.1], afin d'identifier plus précisément les besoins des jeunes MNA en matière de compréhension du système administratif. Cette démarche comprend la co-construction d'un outil de recueil de données ; l'appropriation de cet outil par les équipes éducatives ; la réalisation autonome du recueil de données par ces équipes. Apports sur la pédagogie.

Intersession (en autonomie) : Recueil des données auprès des jeunes MNA à partir des outils coconstruits.

Séance 2 : Réalisation d'un diagnostic permettant d'analyser les besoins de compréhension du système administratif des jeunes MNA. Co-construction avec les équipes éducatives d'un ou plusieurs ateliers collectifs autour de la compréhension du système administratif.

Séance 3 : Mises en situation en contexte réel (quand intra)/avec mise en situation (quand inter) avec la coanimation d'un ou plusieurs ateliers auprès des jeunes MNA. Débrief / bilan : Evaluation de l'atelier avec les équipes éducatives et élaboration de pistes d'amélioration.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : évaluation du transfert des acquis dans les pratiques sous forme de bilan en groupe ou bien de questionnaire en ligne. La formatrice reste disponible dans les six mois suivant la formation afin d'optimiser les impacts de la prestation.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenantes

Marie Cassagnes et Julie Patinet

L'accompagnement des personnes en situation d'exil : repères administratifs et juridiques

Visées professionnelles

La question de la régularisation administrative, sans devoir occuper une place centrale dans l'accompagnement des personnes en situation d'exil, n'en constitue pas moins un fil directeur majeur de leurs trajectoires.

Les éléments juridiques abordés s'inscrivent dans des interrogations proprement sociales, étroitement articulées aux situations concrètes auxquelles sont confrontés les travailleurs sociaux dans leurs pratiques professionnelles.

A l'intersection entre formation juridique et formation en travail social, ce partage de savoirs expérientiels répond à des préoccupations de terrain.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en relation avec le public des Mineurs Non Accompagnés.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les différentes catégories juridiques permettant la délivrance des différentes cartes de séjour.
- Maîtriser les textes juridiques pour faire face aux évolutions réglementaires (politiques sociales et migratoires).
- Construire les projets individuels des personnes en situation d'exil en tenant compte des contraintes liées à leur régularisation administrative.
- Identifier les axes individuels et collectifs de positionnements professionnels en lien avec la régularisation administrative des personnes en situation d'exil.

Méthodes et moyens pédagogiques

Références aux textes législatifs et/ou réglementaires, ainsi qu'aux recommandations de la Haute Autorité de Santé. Résultats de recherches universitaires sur l'accompagnement des personnes en situation d'exil. Etudes de situation vécues par les participants. Expériences vécues par la formatrice pour illustrer le propos. Remise d'un support pédagogique synthétisant l'ensemble des apports techniques, pratiques et théoriques. Mise à disposition de ressources complémentaires en fonction des intérêts des participants.

Contenu

L'immigration en France : Approche historique de l'immigration - Les politiques migratoires : quelles évolutions et où en est-on aujourd'hui ?

La demande d'asile : Aux origines du droit d'asile - Etat des lieux de la demande d'asile en France et motifs du départ - Le cadre légal et les différentes formes de protection : statuts de réfugié et d'apatride, protection subsidiaire - Le parcours administratif du demandeur d'asile et le repérage des acteurs institutionnels (SPADA, GUDA, préfecture, OFPRA) - L'accompagnement à l'élaboration du récit de vie pour la préparation de l'entretien OFPRA - La gestion de l'attente : points de vigilance et leviers - Les démarches administratives en cas de rejet de la demande d'asile : relations avec l'avocat, CNDA, accès à un droit au séjour à un autre titre, rôle des associations militantes - Accompagner le processus d'intégration/d'inclusion : apprentissage de la langue, accès aux droits, à l'emploi, à une qualification, au logement, à une vie sociale, etc.

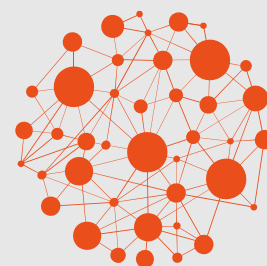
La migration juvénile : les mineurs non accompagnés : Le statut de Mineur Non Accompagné : convention des droits de l'enfant, droit européen et politique d'accueil en France (loi Taquet de 2022 et CESEDA) - De la typologie des MNA (Angelina ETIEMBLE) à l'accès à leur singularité - La régularisation administrative des MNA : quelle place dans l'accompagnement socioéducatif ?

Les procédures de rapprochement familial : Le regroupement familial. La réunification familiale.

L'accès la nationalité française : La déclaration de nationalité - La naturalisation.

La situation des personnes en situation irrégulière : L'obligation de Quitter le Territoire Français - Des droits sociaux restreints - Le rôle des associations militantes et caritatives.

Construire son positionnement professionnel : Analyse des représentations sociales de l'étranger, entre hospitalité et hostilité : penser le positionnement professionnel dans ce contexte - La place des émotions dans le travail social : engagement et limites.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

L'approche narrative

Initiation - Module 1

Visées professionnelles

L'approche narrative est une démarche clinique née dans le champ de l'intervention sociale. Elle vise à accompagner les individus, les familles ou les collectivités dans le développement de leur pouvoir d'agir, en les aidant à se libérer des histoires de problèmes aliénantes. Les techniques propres aux pratiques narratives consistent notamment à déconstruire les récits de problèmes internalisés qui contribuent à l'aliénation des personnes (ou des groupes). En instaurant une distance entre l'identité du sujet et ses difficultés, elles favorisent un repositionnement : le sujet n'est plus « agi » par ses problèmes ou par les normes sociales, mais devient auteur de sa propre existence. La maîtrise de ces techniques d'accompagnement conduit les professionnels de la relation d'aide à adopter une posture clinique de « non-savoir » et à développer une attitude « décentrée et influente », propice à la reconnaissance et à la valorisation des savoirs expérientiels des personnes accompagnées. Ce premier module vise à accompagner les professionnels de la relation d'aide dans l'appropriation des fondements de l'approche narrative et de ses concepts clés, dans la construction d'un cadre d'intervention, ainsi que dans l'initiation à l'« art du questionnement narratif ».

DATES DE FORMATION

Du 15 au 16 octobre 2026 à Cahors
Du 27 au 28 mai 2027 à Cahors
Du 20 au 21 octobre 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la relation d'aide

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les fondements de l'approche narrative.
- Se familiariser avec les principaux concepts autour de l'approche narrative.
- Comprendre la posture spécifique du praticien narratif.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mise en pratique : Exercices de formulation de questions narratives, entraînement à l'écoute narrative et expérimentation en sous-groupes.
- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Support de cours, vidéos et podcasts.

Contenu

Les fondements de l'Approche Narrative : Histoire de l'approche narrative et son étayage théorique. L'émergence des pratiques narratives à travers les travaux de Michael White et David Epston. Compréhension des effets des normes sociales, culturelles et institutionnelles dans la construction des récits identitaires et des situations de souffrance.

La construction du récit du problème : Analyse de la manière dont les difficultés prennent place dans les récits de vie et influencent la perception de soi. Repérage des mécanismes par lesquels certains événements, discours ou expériences renforcent une vision réductrice ou figée de l'identité.

Histoire dominante et histoire alternative : Identification des récits dominants qui enferment la personne dans une lecture problématique de son vécu. Exploration des récits alternatifs permettant de mettre en lumière les compétences, ressources, valeurs et expériences négligées ou invisibilisées.

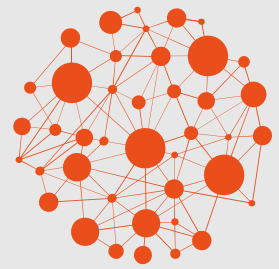
Le postulat central des pratiques narratives : « La personne n'est pas le problème » : Appropriation du postulat central des pratiques narratives consistant à dissocier la personne du problème. Les effets de langage et les conséquences relationnelles de l'étiquetage ou de l'internalisation des difficultés.

La Posture du praticien narratif : Les principes relationnels et éthiques qui soutiennent l'accompagnement narratif. La posture de « non-savoir » : la personne accompagnée est considérée comme « experte » de sa propre vie et de son expérience. Développement d'une attitude d'ouverture, de curiosité et de co-construction du sens.

L'attitude « décentrée et influente » : Accompagner sans imposer d'interprétation. Soutenir l'émergence des savoirs, ressources et intentions de la personne accompagnée.

Conversations Externalisantes : Initiation aux conversations d'externalisation permettant de nommer le problème comme une entité extérieure à l'identité de la personne. Exploration des effets produits par cette distinction sur le sentiment de compétence, de liberté d'action et de pouvoir d'agir. Les effets du problème sur la vie de la personne. Les conséquences du problème dans les différentes sphères de vie (relations, émotions, comportements, estime de soi, projets). Identification de la manière dont le problème influence les choix, les relations et les représentations de soi.

L'art du questionnement : faire émerger des expériences de vie enfouies : Les techniques du questionnement narratif. Approfondissement des différentes formes de questions narratives visant à ouvrir l'exploration des récits alternatifs. Les effets des questions sur la construction du sens, de l'identité et du pouvoir d'agir.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

L'approche narrative

Approfondissement - Module 2

Visées professionnelles

Ce deuxième module vise à approfondir les techniques narratives spécifiques à travers la maîtrise d'outils avancés, afin de soutenir l'émergence et la consolidation de récits alternatifs.

Les outils et les techniques explorés et expérimentés dans ce module :

- les « cartes narratives », comme supports d'exploration et de structuration du récit.
- « l'art du questionnement narratif », afin de faire émerger des expériences de vie souvent enfouies.
- la « documentation narrative » et la consolidation des récits alternatifs.
- les « témoins extérieurs », permettant d'ancrer et de renforcer les histoires préférées dans un système relationnel élargi.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels de la relation d'aide

PRÉREQUIS

Avoir participé au module 1 : « L'approche narrative – Initiation ».

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Approfondir les techniques spécifiques à l'approche narrative destinées à renforcer les récits alternatifs.
- Travailler la posture professionnelle spécifique.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mise en pratique.
- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Support de cours, vidéos et podcasts.

DATES DE FORMATION

Du 9 au 10 décembre 2026 à Cahors

Du 17 au 18 juin 2027 à Cahors

Du 24 au 25 novembre 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€

Prise en charge OPCO ou employeur : 550€

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Conversation pour Redevenir Auteur : Paysage de l'action et paysage de l'identité : définition et articulation. Relier les actions de la personne (faits, événements, comportements, expériences vécues), à ce qui est important pour elle (valeurs, intentions, croyances, engagements, espoirs). Les questions narratives, pour « tisser » et créer des liens entre les deux paysages.

Conversations pour développer une histoire alternative : Les questions narratives permettant de retrouver des expériences significatives souvent peu racontées ou minorées dans le récit dominant du problème. Exploration des souvenirs, réussites, résistances et engagements importants pour la personne. Les « fines traces » des histoires préférées présentes au sein même du récit dominant. Repérage des moments d'exception, des résistances, des actes de courage, des intentions ou des valeurs qui témoignent d'une autre histoire possible.

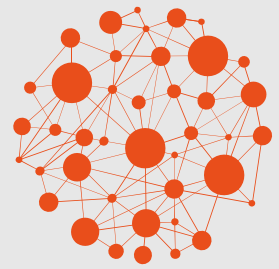
L'Absent mais Implicite : Considérer que derrière chaque problème ou sentiment de rejet, il existe, de manière implicite, une valeur, un espoir qui a été trahi. Le questionnement permettant de relier les difficultés exprimées aux aspirations et valeurs sous-jacentes. La Double Écoute : identifier dans l'histoire du problème, les « fines traces » des histoires préférées.

Conversations de Re-groupement : L'identité relationnelle : les relations et les liens significatifs dans la construction de l'identité ; l'influence des figures importantes dans la construction des récits de vie. Le « club de vie » : les personnes et les figures inspirantes, ou les relations significatives qui soutiennent l'histoire préférée de la personne. Liens, héritages relationnels et transmissions de valeurs. Techniques pour identifier les ressources relationnelles susceptibles de renforcer les récits alternatifs et de soutenir le repositionnement identitaire de la personne.

Documentation et consolidation des récits alternatifs : La documentation narrative : honorer et ancrer l'histoire préférée. Les différentes formes de documentation narrative pour valoriser et consolider les histoires alternatives développées en accompagnement.

Les témoins extérieurs : ancrer l'histoire alternative dans un système : Le rôle des témoins extérieurs dans les pratiques narratives. Renforcer la reconnaissance et la légitimité des récits préférés, par l'écoute et le reflet d'un tiers. Ancrer l'histoire alternative dans un système relationnel. Les conditions favorisant la circulation et la reconnaissance des récits alternatifs dans les contextes familiaux, sociaux ou institutionnels de la personne accompagnée.

Affûtage des questions narratives : L'art de construire des questions précises, ouvertes et respectueuses du rythme de la personne. Réflexion sur les effets relationnels et cliniques du langage utilisé dans l'entretien narratif.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

Les ateliers narratifs

L'arbre de vie : donner du sens à son parcours professionnel

Visées professionnelles

Cet atelier offre un temps de réflexion personnelle et collective, centré sur le parcours professionnel.

Issu des pratiques narratives, « l'Arbre de vie » est un outil d'accompagnement qui s'appuie sur une métaphore visuelle pour explorer sa trajectoire : les racines (origines), le tronc (compétences et talents), les branches (aspirations), les feuilles (relations significatives) et les fruits (réussites).

Il permet d'identifier les ressources mobilisées au fil de l'expérience, de clarifier ses valeurs et ses aspirations, et de redonner du sens à son activité professionnelle. Cet espace favorise l'expression, la reconnaissance et le partage au sein du groupe.

L'animatrice guide la réflexion par des « questions narratives » ciblées, soutenant l'émergence d'un récit valorisant centré sur les capacités, les aspirations et le sens du parcours.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel souhaitant élargir ses connaissances sur les approches narratives.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Identifier ses conditionnements, ses savoirs et compétences tacites, ses valeurs et ses aspirations.
- Identifier ses histoires « préférées » ou « alternatives ».

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques.
- Mises en pratique.

DATES DE FORMATION

17 mars 2027 à Cahors
Horaires : de 13h30 à 17h

DURÉE INDICATIVE

0,5 jour (3,5 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle :150€
Prise en charge OPCO ou employeur :200€
Tarif intra journalier :590€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Faire l'expérience de « l'arbre de vie », par une participation active et impliquée.

Mise en contexte et repères théoriques

- Présentation des pratiques narratives et des fondements de « l'Arbre de vie ». L'usage de la métaphore dans l'accompagnement.
- Découverte des différentes parties de l'arbre et de leur symbolique.
- Identification des effets recherchés dans l'accompagnement : valorisation des ressources ; renforcement du sentiment de compétence ; relecture identitaire ; développement du pouvoir d'agir.

Faire son « Arbre de vie » guidé par l'animatrice avec des « questions narratives » soigneusement choisies.

- Réaliser individuellement son arbre à partir d'un guidage progressif.
- Explorer chaque partie de l'arbre à travers des questions narratives ciblées.

« Forêt de vie » : mise en commun et partage

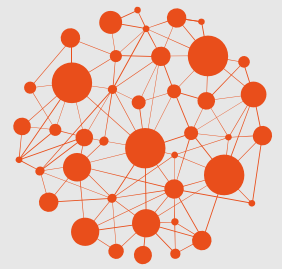
- Expérimenter les effets du témoignage et de l'écoute narrative.
- Identifier les résonances, points communs et singularités.
- Découvrir la dimension collective et soutenante de l'outil.

Relier - l'effet « miroir » de la narration

- Observer les effets produits par la mise en récit de l'expérience.
- Expérimenter le renforcement identitaire par la reconnaissance mutuelle.
- Identifier les déplacements de regard possibles sur soi et sur sa pratique.

Identifier « les histoires préférées » et les consolider.

- Renforcer les ressources identifiées à travers le dialogue et le questionnement.
- Identifier les effets transférables dans la pratique professionnelle.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

Les ateliers narratifs

L'arbre de vie : prise en main de l'outil

Visées professionnelles

« L'Arbre de vie » est un outil d'accompagnement issu des pratiques narratives. Il s'appuie sur les différentes parties de l'arbre comme métaphores pour représenter les différents aspects de la vie : les origines (racines), les compétences et talents (tronc), les aspirations (branches), les relations et personnes significatives (feuilles) et les réussites (fruits).

Cet atelier s'adresse aux professionnels de l'accompagnement souhaitant découvrir et s'approprier cet outil. Il alterne l'expérimentation personnelle et la mise en perspective professionnelle. Dans un premier temps, les participants réalisent leur propre arbre de vie afin d'en expérimenter les effets et les apports. Dans un second temps, ils explorent les modalités d'animation et les conditions d'utilisation en vue de son intégration dans leur pratique.

L'atelier favorise à la fois la réflexivité et l'appropriation d'un outil concret d'accompagnement.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel souhaitant élargir ses connaissances sur les approches narratives.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- S'approprier l'outil par un vécu expérientiel.
- Adapter l'outil à sa pratique professionnelle et à son contexte de travail.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques.
- Mises en situation.
- Support de cours, vidéos et podcasts.

DATES DE FORMATION

28 janvier 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

1 jour (7 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle :250€

Prise en charge OPCO ou employeur :300€

Tarif intra journalier :1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

Mise en contexte et repères théoriques : Présentation des pratiques narratives et des fondements de « l'Arbre de vie ». L'usage de la métaphore dans l'accompagnement. Découverte des différentes parties de l'arbre et de leur symbolique. Identification des effets recherchés dans l'accompagnement : valorisation des ressources ; renforcement du sentiment de compétence ; relecture identitaire ; développement du pouvoir d'agir.

Faire son « Arbre de vie » guidé par l'animatrice avec des « questions narratives » soigneusement choisies : Réaliser individuellement son arbre à partir d'un guidage progressif. Explorer chaque partie de l'arbre à travers des questions narratives ciblées.

« Forêt de vie » : mise en commun et partage : Expérimenter les effets du témoignage et de l'écoute narrative. Identifier les résonances, points communs et singularités. Découvrir la dimension collective et soutenante de l'outil.

Relier - l'effet « miroir » de la narration : Observer les effets produits par la mise en récit de l'expérience. Expérimenter le renforcement identitaire par la reconnaissance mutuelle. Identifier les déplacements de regard possibles sur soi et sur sa pratique.

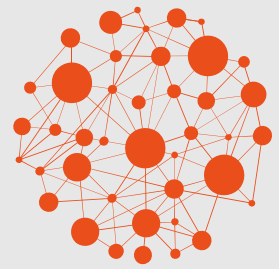
Identifier « les histoires préférées » et les consolider : Renforcer les ressources identifiées à travers le dialogue et le questionnement. Identifier les effets transférables dans la pratique professionnelle.

Identifier les contextes professionnels adaptés à cette technique d'accompagnement : Repérer les publics et situations dans lesquels l'outil peut être mobilisé. Identifier les objectifs possibles de l'outil selon les contextes. Identifier les limites et points de vigilance selon les publics accompagnés.

Poser le cadre : Définir les conditions favorables à l'animation : sécurité relationnelle, confidentialité ; liberté de participation ; respect du rythme de chacun. Structurer les différentes étapes d'un atelier. Prévoir les modalités matérielles et pédagogiques : supports, temps d'écriture et de dessin, consignes ; temps de partage. Ajuster le cadre selon le format : individuel, collectif, présentiel, distanciel.

L'art du questionnement : adapter les questions à son public : La fonction des questions narratives dans l'accompagnement. Adapter le niveau de langage et la formulation des questions, au public accompagné. Élaborer des variantes d'animation selon les besoins des participants.

Posture professionnelle et éthique de la démarche : Développer une posture d'écoute active et repérer les effets possibles de l'outil sur les participants. Réfléchir à sa place et à ses responsabilités en tant qu'accompagnant. Identifier les conditions d'une utilisation ajustée et sécurisée dans sa pratique professionnelle.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

Les ateliers narratifs

Les histoires de vie, donner du sens à son parcours

Visées professionnelles

Cet atelier propose un travail réflexif centré sur la mise en récit de son expérience. À partir des techniques issues de l'approche biographique et narrative, les participants revisitent leur trajectoire en identifiant les événements marquants, les bifurcations et les continuités, afin de relier ces éléments dans une histoire cohérente et porteuse de sens.

Ce processus permet de valoriser les savoirs expérientiels souvent invisibles, de clarifier ses valeurs, ses aspirations et le lien entre travail et motivations personnelles.

Il vise à soutenir les transitions professionnelles, à mieux aligner ses choix avec ses valeurs et à identifier des points d'appui concrets pour évoluer, se repositionner ou redonner du sens à sa pratique.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel en quête de sens souhaitant élargir ses connaissances sur les approches narratives.

PRÉREQUIS

Aucun. La participation aux modules (initiation et approfondissement) autour de l'approche narrative est toutefois conseillée.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Relier les événements de sa vie dans une histoire, pour donner du sens à son parcours professionnel.
- Explorer les savoirs tacites acquis lors des moments de bifurcation.
- Identifier les liens entre ses passions et sa profession (ou le métier visé).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Mise en récit et techniques narratives.
- Pédagogie active et apports théoriques.

DATES DE FORMATION

27 janvier 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

1 jour (7 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle :250€
Prise en charge OPCO ou employeur :300€
Tarif intra journalier :1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

TEMPS 1 : Recenser – Construire sa ligne du temps

Ce premier temps vise à permettre aux participants de prendre du recul sur leur parcours personnel et professionnel en identifiant les événements significatifs qui ont jalonné leur trajectoire. C'est une première prise de conscience des expériences vécues la base du travail narratif qui sera approfondi par la suite. La ligne du temps est l'outil utilisé pour recenser et ordonner les moments de rupture, les transitions, les choix importants. Ce travail permet de visualiser son parcours dans sa globalité ; faire émerger des liens entre les expériences vécues ; reconnaître des compétences développées de manière informelle ; identifier des éléments de cohérence parfois invisibles au quotidien.

TEMPS 2 : Mettre en narration

Ce second temps consiste à transformer les éléments recensés lors de la ligne du temps en un récit structuré. La mise en narration permet d'explorer la signification des expériences vécues. L'enjeu n'est pas de produire un récit « parfait », mais d'élaborer une parole réflexive permettant de relier les événements entre eux.

Partager le récit en sous-groupe : A partir du support réalisé précédemment, en sous-groupe, les participants partagent leur récit dans un cadre bienveillant et confidentiel, en mettant l'accent sur les moments de changement, les choix déterminants, les ressources mobilisées pour avancer.

Analyser les bifurcations : une attention particulière est portée aux bifurcations biographiques, c'est-à-dire aux moments où un changement de direction s'est opéré. Ce travail consiste à comprendre ce qui a provoqué le changement, comment la personne a réagi, quelles compétences ou ressources ont été mobilisées, ce que cette transition a transformé dans son rapport au travail et à elle-même.

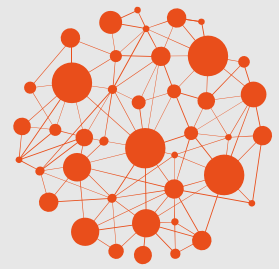
Repérer les thèmes récurrents : mieux comprendre les moteurs internes qui orientent les choix professionnels et les aspirations.

TEMPS 3 : Interpréter

Cette dernière étape vise à approfondir l'interprétation des récits à travers le regard des autres et l'analyse réflexive collective. Les participants sont amenés à revisiter leur histoire avec une nouvelle compréhension de eux-mêmes, de leurs ressources et de leurs possibilités d'évolution. L'objectif est de transformer l'expérience racontée en levier d'action et de repositionnement professionnel.

Feedback croisé sur un récit, production de sens partagé. Retour sur son histoire (en sous-groupe).

Retour sur l'expérience : comment le fait de se raconter permet de passer d'un sujet « agi » par son histoire à un sujet « auteur » et acteur de son existence.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

Emprise, dérives et pathologies du lien

Visées professionnelles

L'emprise est un terme largement diffusé dans l'espace public ; cette formation propose d'en clarifier les racines cliniques et les contours, afin de distinguer ce qui relève d'un usage métaphorique de ce qui renvoie à de véritables dynamiques d'emprise dans les liens interpersonnels et institutionnels.

À partir de situations rencontrées dans les relations éducatives, familiales, conjugales ou dans certains cadres idéologiques, elle explore comment une relation peut se dévoyer, se rigidifier et se transformer en lien d'assujettissement marqué par le contrôle, la dépendance et une perte de pouvoir d'agir pour la personne.

Elle vise à outiller les professionnels pour repérer ces dynamiques d'emprise à partir de signes cliniques et relationnels, en comprendre les conséquences psychiques et contextuelles, et élaborer des accompagnements favorisant la déprise, en articulant repérage, mise en mots, protection et mobilisation des ressources individuelles, collectives et institutionnelles autour des personnes concernées.

DATES DE FORMATION

Du 25 au 26 février à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous les professionnels du champ de l'accompagnement auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes (travailleurs sociaux, éducateurs-trices, psychologues, infirmier-es, enseignants, acteurs associatifs, etc.).

PRÉREQUIS

Aucun. Une expérience de terrain auprès de publics vulnérables ou exposés à des violences ou à des relations d'emprise facilitera l'appropriation des contenus.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Mieux comprendre et définir l'emprise, en la situant dans différents contextes d'accompagnement.
- Connaître et différencier les principaux contextes d'emprise (familial, conjugal, institutionnel, idéologique, etc.).
- Repérer les signes psychopathologiques des liens d'emprise (dépendance affective, troubles de l'attachement, folies à deux...).
- Développer une posture d'écoute et d'accompagnement adaptée face aux liens d'emprise, en tenant compte des enjeux de sécurité et de protection.
- Identifier et mobiliser les ressources d'aide possibles (réseau partenarial, dispositifs juridiques, ressources thérapeutiques) pour soutenir les processus de déprise.

Contenu

Emprise :

- Tour d'horizon conceptuel : étymologie, définitions et représentations dans la culture commune.
- Mécanismes et enjeux d'emprise dans les liens et les relations : asymétrie de pouvoir, dépendance, contrôle.
- Différentes déclinaisons et champs de rencontre des liens d'emprise (familles, couples, groupes, institutions, mouvements idéologiques...).

Les dérives de l'emprise :

- Signes d'alerte : contrôle coercitif, triangle de Karpman, cycle de la violence.
- Conséquences psychiques et relationnelles : gaslighting, confusion, culpabilité, isolement.
- Angle pathologique et psychopathologique des liens d'emprise : dépendance affective, folies à deux, troubles de l'attachement.
- Situations criminogènes d'emprise : inceste, idéologies radicales, exploitation sexuelle des mineurs.

Posture d'accompagnement et processus de déprise :

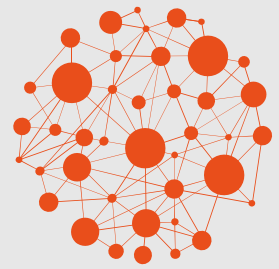
- Posture d'accompagnement et de soutien pour favoriser la déprise et accompagner les processus de dés emprise.
- Outils d'accompagnement de la posture professionnelle : soutien aux équipes, espaces de réflexion, ressources pour prévenir l'usure et le sentiment d'impuissance des intervenants.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques articulés à des repères cliniques et à des exemples concrets.

Étude de situations avec analyse clinique, à partir des expériences des participants et des terrains d'intervention de l'intervenante.

Échanges et discussions collectives autour des pratiques et des enjeux de posture.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Klervi Briquet

L'approche victimologique en psychocriminologie

Visées professionnelles

Cette formation permet d'appréhender la place de la victime dans une perspective pluridisciplinaire, à l'articulation des champs judiciaire, du soin et du social.

Elle propose d'analyser comment se construit cette place dans les procédures pénales, dans les dispositifs d'accompagnement psychologique et dans les pratiques du travail social, en mettant en regard droits, cadres institutionnels et expériences subjectives des personnes concernées.

Elle vise à mieux comprendre la clinique du psycho trauma à la lumière des évolutions récentes de la psycho criminologie, afin de soutenir des prises en charge plus ajustées et respectueuses des parcours de vie des victimes.

À partir de situations issues des terrains (violences, atteintes à l'intégrité, traumatismes complexes), elle permet de repérer les manifestations cliniques du trauma et d'interroger les réponses professionnelles, pour favoriser des accompagnements qui articulent temps de l'événement, temps judiciaire et temps psychique, dans une perspective de continuité et de protection.

DATES DE FORMATION

Du 14 au 15 janvier 2027

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels des champs judiciaire, social, médico-social, éducatif et associatif (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, psychologues, infirmier-es, éducateurs-trices, associations d'aide aux victimes, etc.).

PRÉREQUIS

Aucun. Une expérience de terrain auprès de personnes victimes ou auteurs de violences facilitera l'appropriation des contenus.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Situer la victimologie dans le champ de la psychocriminologie (origines, histoire, principaux champs d'exercice).
- Comprendre l'évolution de la place de la victime dans les dispositifs judiciaires, sanitaires et sociaux.
- Identifier et repérer les principaux signes cliniques du psycho trauma (sidération, dissociation, ESPT, trauma simple et complexe) et en saisir les fonctions dans les parcours des victimes.
- Connaître différentes modalités de prise en charge (intervention immédiate et post immédiate, groupes de parole, médiations thérapeutiques, justice restaurative, thérapies individuelles) et situer la place de leur propre pratique dans ces dispositifs.
- Intégrer la notion de processus de résilience dans l'accompagnement des victimes, en articulant dimensions individuelles, familiales et institutionnelles.

Contenu

Introduction à la victimologie en psycho criminologie :

- Criminologie et psycho criminologie : repères théorico-pratique.
- Victimologie : définitions, origines et évolutions de la place de la victime.

Victime psychique et psychologie de la victime :

- La notion de trauma et la distinction actuelle entre psycho trauma simple et psycho trauma complexe.
- Les manifestations psychiques d'un traumatisme : État de sidération, dissociation, évitement, état de stress post traumatique (ESPT), dysrégulation émotionnelle, troubles de l'attachement.

Prises en charge et approches thérapeutiques :

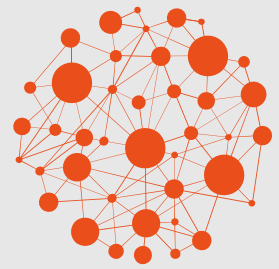
- Interventions immédiates et post immédiates après l'événement traumatique.
- Groupes de parole, médiations thérapeutiques, justice restaurative, thérapies individuelles.
- Place des différents acteurs (judiciaires, sanitaires, sociaux, associatifs) dans la continuité de l'accompagnement.

Processus de résilience :

- Comprendre la résilience comme processus et non comme « qualité » individuelle.
- Repérer les facteurs de protection et les ressources mobilisables chez les victimes et dans leur environnement.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques articulés à des repères issus de la psycho criminologie et de la victimologie.
- Supports visuels, analyse de situations cliniques, vignettes issues des terrains d'intervention (judiciaire, social, associatif, soin).
- Échanges et mises en discussion des pratiques professionnelles des participants.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Klervi Briquet

Radicalisation et radicalités adolescentes

Visées professionnelles

La montée des phénomènes de radicalisation chez les jeunes constitue aujourd'hui un enjeu complexe et sensible pour les professionnels de l'éducation, du social, de l'animation et de l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

Comment prévenir les comportements de radicalisations violentes face aux mécanismes de radicalisation, sachant que les adolescents, en période de construction identitaire, peuvent être particulièrement exposés aux discours extrémistes ?

Cette formation s'inscrit ainsi dans une logique de prévention et de soutien aux professionnels exerçant auprès de publics adolescents dans les établissements scolaires, structures socio-éducatives, associations, collectivités territoriales et services d'accompagnement.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels des champs judiciaire, social, médico-social, éducatif et associatif (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, psychologues, infirmier-es, éducateurs-trices, associations d'aide aux victimes, etc.).

PRÉREQUIS

Aucun.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

Du 25 au 26 mars 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€

Prise en charge OPCO ou employeur : 550€

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Savoir définir et différencier la radicalisation, des radicalités et de la radicalisation violente.
- Comprendre les mécanismes de la radicalisation chez les adolescents.
- Identifier les facteurs de vulnérabilités et les signaux d'alerte.
- Développer une posture de prévention et d'accompagnement.
- Savoir orienter vers les dispositifs adaptés.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Etude de cas.
- Supports vidéos.
- Discussion encadrée.
- Partage de ressources.

Contenu

La radicalisation :

- Définitions de la radicalisation et différenciations entre radicalité, engagement idéologique, extrémisme violent.
- Les différents types de radicalisation (religieuse, politique, identitaire, complotiste).
- Le processus progressif d'embrigadement (rencontre, engagement à 3 niveaux, adhésion).

Les mécanismes dans la radicalisation à l'adolescence :

- Recherche d'affiliation et de filiation à l'adolescence.
- Les facteurs de vulnérabilités individuels.
- Les facteurs de vulnérabilités environnementaux.
- L'influence des réseaux sociaux et algorithmes.

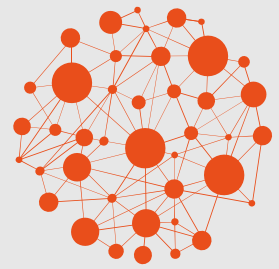
Les signaux d'alerte : Au niveau relationnel, du comportement, du discours

Prévention et accompagnement :

- Ecoute active.
- Point de vigilance dans la confusion entre pratique religieuse/culturelle et radicalisation.
- Travail avec les familles.
- Acteurs institutionnels et associatifs.
- Travail partenarial.

Cadre légal et dispositifs de signalement :

- Protection des mineurs.
- Secret professionnel et limites.
- Procédures de signalement.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Klervi Briquet

Violences faites aux femmes

Accueillir, écouter, orienter

Visées professionnelles

Les violences faites aux femmes sont un fléau social, un problème de société que les pouvoirs publics, associations et institutions doivent prendre en compte. Cette violence historique et structurelle impacte les relations inter individuelles, produit des effets psycho sociaux et psychologiques durables, et interroge les modes d'intervention des professionnel·les.

Cette formation propose d'aborder ce fait social total (Durkheim) sous plusieurs angles – psychologique, psycho social, sociologique et institutionnel – afin de mieux comprendre les mécanismes de la violence, ses effets sur les femmes et les enfants, et les enjeux de protection et d'accompagnement.

Il s'agit de soutenir les équipes dans :

- la construction d'un cadre d'accueil sécurisant et non jugeant.
- la reconnaissance et la légitimation de la parole des femmes.
- l'orientation vers les ressources existantes sur le territoire.
- la mise en réflexion des pratiques professionnelles confrontées à ces situations.

DATES DE FORMATION

Du 19 au 21 mai 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 675€
Prise en charge OPCO ou employeur : 825€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Tous les professionnels du champ social et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun, si ce n'est une implication dans des situations d'accueil et d'accompagnement de publics féminins.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

6 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Créer un cadre sécurisant, accueillir, informer et contribuer à protéger les femmes et leurs enfants.
- Comprendre et identifier les différents types de violences (psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, administratives...) et leurs impacts sur les victimes.
- Conduire un entretien : accueillir, écouter, questionner avec tact, repérer les signaux d'alerte et adapter sa posture.
- Informer et orienter les femmes et les enfants victimes vers des dispositifs adaptés (structures d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement social, juridique, sanitaire, dispositifs de protection).

Méthodes et moyens pédagogiques

Le dispositif articule en continu apports théoriques et situations professionnelles réelles, en s'appuyant sur les expériences des stagiaires dans un cadre sécurisé et bienveillant. Il combine des temps de travail individuels (réflexivité, auto-positionnement), en sous-groupes (études de cas, jeux de rôle, préparation d'entretiens) et en plénière (apports théoriques, éclairages juridiques et institutionnels). Des études de cas et mises en situation permettent d'expérimenter concrètement les outils et postures.

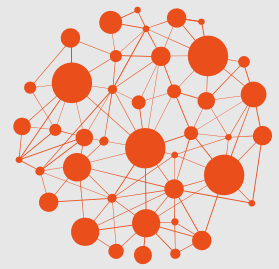
Contenu

Cadre d'accueil et postures professionnelles : Les postures à adopter pour susciter un climat et un espace d'accueil de confiance : accorder crédit et légitimité, éviter la banalisation et la minimisation, se positionner dans une écoute active et sécurisante. Analyse de la situation et des besoins de la personne : distinguer urgence/danger, besoins de protection, de mise à l'abri, de soutien psychologique, de démarches administratives ou juridiques. Travail sur les résonances personnelles et les limites professionnelles : prise en compte de ses propres émotions, repérage des situations qui débordent le cadre de sa mission et nécessitent relais/coordination, sensibilisation sur les risques d'usure de compassion et le traumatisme vicariant.

Comprendre la violence : La « violence » sous plusieurs aspects : psychologique (emprise, menaces, dénigrement, isolement) ; psycho social (cycle de la violence, répétition, escalade) ; sociologique (inscription historique et structurelle, rapports sociaux de sexe, représentations culturelles). Le contrôle coercitif et les stratégies de l'auteur : domination au quotidien, contrôle des ressources, isolement social, instrumentalisation des enfants, intimidation. Les conséquences des violences sur les victimes et les co victimes : santé physique, psychique (dont TSPT), impact sur la parentalité, sur les trajectoires de vie et les parcours d'insertion.

Conduite d'entretien et travail de la parole : Techniques de conduite d'entretiens : favoriser et libérer la parole, respecter le rythme et les silences, identifier la demande explicite et les demandes implicites, créer les conditions d'une réflexivité partagée autour de la situation, faire émerger des pistes d'action et des choix possibles pour la personne. Repérage des situations de danger : éléments d'alerte, confrontation à des situations de crise, articulation avec les dispositifs de protection et les procédures internes de l'institution.

Ressources, dispositifs et travail en réseau : Rôles et compétences des différentes structures spécialisées (numéro national 3919, associations, hébergement, services sociaux et juridiques, dispositifs police/justice, santé mentale...). Connaître les prises en charge possibles et leurs orientations : accompagnements de proximité, dispositifs d'urgence, accompagnements dans la durée, interventions auprès des enfants co victimes. Inscrire son action dans un travail en réseau : repérer les partenaires du territoire, articuler les interventions, partager les informations dans le respect du secret professionnel et du cadre légal.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Fabiana Spoletini

L'adolescence

Le développement psycho affectif, les conduites à risques et la crise adolescente

Visées professionnelles

Cette formation vise à renforcer la capacité des professionnels à comprendre les transformations propres à l'adolescence afin d'ajuster leurs pratiques d'accompagnement et de prévenir les ruptures de liens.

Elle propose de revisiter les grands repères théoriques sur le développement pubertaire et psychoaffectif, à partir de situations cliniques contemporaines, marquées par les nouveaux médias, les mutations sociétales et l'intensification des conduites à risques.

Elle permet enfin d'élaborer des pistes de travail pour mieux repérer les signaux d'alerte (crise, passages à l'acte, risque suicidaire) et soutenir le travail en réseau autour des adolescents.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel en lien avec des adolescent-es : travailleurs sociaux, éducateurs-trices, psychologues, infirmier-es, enseignant-es, animateur-trices, professionnels de la justice et de la protection de l'enfance, équipes des dispositifs de prévention spécialisée, PAEJ, Missions Locales, etc.

PRÉREQUIS

Aucun. Une expérience, même courte, auprès d'adolescents facilitera l'appropriation des contenus.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 16 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

Du 5 au 6 novembre 2026 à Cahors
Du 29 au 30 avril 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

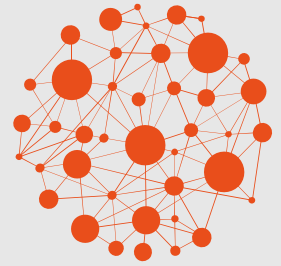
TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et identifier les grands principes de l'adolescence (transformations pubertaires, remaniements psychiques, enjeux identitaires).
- Partager une culture commune sur les enjeux de l'adolescence au sein de leurs équipes et de leurs institutions.
- Croiser leurs représentations actuelles et passées de l'adolescence afin de mieux situer leurs propres références (familiales, culturelles, professionnelles).
- Repérer les conduites à risques et les manifestations de la « crise » adolescente pour mieux les comprendre et éviter les réponses uniquement gestionnaires ou répressives.
- Identifier les éléments de contexte (familial, social, médiatique, institutionnel) qui influencent aujourd'hui la clinique adolescente.
- Ajuster leur posture professionnelle pour soutenir la circulation de la parole, poser un cadre contenant et travailler en réseau.



Contenu

Le processus adolescent : Rappels sur le passage de l'enfance à l'adolescence, remaniement des liens familiaux et des appartenances. Prise en compte des contextes de vie (précarité, migration, violences...) dans la compréhension des trajectoires adolescentes.

Le développement pubertaire : Transformations corporelles, hormonales et neurologiques de la puberté et leurs effets sur le vécu du corps et l'estime de soi. Différencier ce qui relève du développement « attendu » et ce qui nécessite une vigilance particulière.

L'évolution psychoaffective : Construction identitaire, ambivalences, mouvements dépressifs, oscillations entre dépendance et autonomie. Place des pairs, des liens amoureux et des institutions (école, protection de l'enfance, justice...).

Le phénomène de la « crise » à l'adolescence : La « crise » comme moment de remaniement et/ou signal d'alerte. Repérage de quelques manifestations (repli, passages à l'acte, conduites addictives...) et travail sur les réponses professionnelles.

Les conduites à risques et le risque suicidaire : Comprendre les fonctions possibles des conduites à risques dans le parcours adolescent. Repérer les signaux d'alerte du risque suicidaire et situer le rôle des professionnels dans l'écoute, l'alerte et le travail en réseau.

La clinique adolescente aujourd'hui : Effets des nouveaux médias (écrans, réseaux sociaux, IA) sur les liens, les représentations du corps et du monde. Nouveaux enjeux sociétaux et identitaires (radicalités, genre, incertitudes) à travers des vignettes issues de la pratique.

Mise en lien avec les pratiques professionnelles : Analyse de situations apportées par les participants pour relier repères théoriques et réalités de terrain. Travail sur la posture professionnelle et élaboration de pistes d'action pour les équipes et les institutions.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques articulés à des exemples cliniques et des situations concrètes.

Supports visuels (diaporama, schémas, extraits de textes de référence).

Vignettes cliniques issues des terrains d'intervention de l'intervenante (Mission Locale, PAEJ, dispositifs de prévention, etc.).

Échanges participatifs et analyse de pratiques, à partir des situations apportées par les stagiaires.

Temps de réflexion individuelle et de mise en commun visant à dégager des repères transférables dans les contextes professionnels des participants.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Klervi Briquet

Le psycho-traumatisme

Comprendre, se protéger et ajuster sa posture

Visées professionnelles

Cette formation vise à renforcer les compétences des professionnels confrontés à des personnes ayant vécu des événements potentiellement traumatiques, afin de sécuriser les accompagnements et de prévenir l'usure professionnelle.

Elle permet d'adapter ses pratiques pour mieux repérer les effets du psycho-traumatisme, ajuster sa posture relationnelle et travailler dans un cadre institutionnel contenant.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout intervenant-e souhaitant élargir ses connaissances sur le psycho-traumatisme et ses répercussions dans le cadre de son activité (travail social, médico-social, sanitaire, associatif, éducatif, judiciaire, etc.).

PRÉREQUIS

Aucun, si ce n'est exercer dans un contexte où l'on rencontre des personnes ayant vécu des violences (familiales, politiques, institutionnelles, exil, torture, mariages forcés, excision, etc.).

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

10 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

12 novembre 2026 et 1er mars 2027 à Paris

DURÉE INDICATIVE

1 jour (7 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle :250€
Prise en charge OPCO ou employeur :300€
Tarif intra journalier :1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principales manifestations du psycho-traumatisme et leurs conséquences individuelles et relationnelles.
- Accueillir avec bienveillance une personne ayant vécu des traumatismes sévères, sans excès d'empathie ni rigidification défensive.
- Repérer et limiter les situations à risque de reviviscence pour les personnes accompagnées.
- Clarifier ce qui appartient à la personne accompagnée et au professionnel, afin de favoriser la mise à distance dans les situations complexes.
- Poser des limites professionnelles ajustées et sécurisantes pour chacun.
- Reconnaître les effets du traumatisme transmis ou vicariant (usure, résonances, surcharge émotionnelle) et mettre en place des stratégies de protection.

Contenu

Accueil et soutien de victimes de traumatismes graves (torture, mariages forcés, excision, violences familiales, violences politiques, violences institutionnelles...).

La violence grave : rappels cliniques et conséquences médico-psychologiques.

Effets du traumatisme sur les relations, la confiance, l'attachement et la communication.

Approche systémique : familles de réfugiés, réfugiés en famille, travail avec les proches.

Raisons et usages de la torture, enjeux éthiques et politiques dans la relation d'aide.

Impact du traumatisme sur la relation d'aide : comportements « paradoxaux », ambivalence, retrait, agressivité.

Travailler la « bonne distance » : cadre, limites, partage du territoire, compatibilité entre rencontre humaine et contraintes institutionnelles.

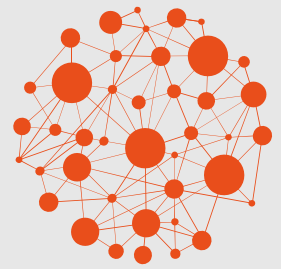
Transfert, contre-transfert, résonances, engagement professionnel et respect du cadre institutionnel.

Place des mots dans la rencontre : risques des discours maladroits, repères pour un langage contenant.

Empathie, authenticité professionnelle, possibilités de co-construction d'un espace sécurisé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques articulés à l'expérience de terrain des participants.
- Étude de situations concrètes, analyses de cas, travail à partir de difficultés rencontrées dans l'exercice professionnel.
- Temps d'échanges sur les conditions de travail, l'ambiance d'équipe, l'organisation des tâches et leurs impacts sur la prise en charge des situations traumatiques.
- Travail réflexif sur les valeurs, les priorités, les objectifs professionnels, les perceptions, émotions et modes de communication des participants.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Maison de l'Assomption, 17 rue de l'Assomption, 75016 PARIS / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Pierre Duterte

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Module standard

Visées professionnelles

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Intervenir de manière adaptée et sécurisée lors de crises de santé mentale (suicidaire, psychotique, attaque de panique) en appliquant les protocoles PSSM.
- Collaborer avec les réseaux de santé mentale (professionnels, associations, institutions) pour assurer un parcours de soin cohérent et efficace.
- Promouvoir une culture de prévention et de non-stigmatisation de la santé mentale dans leur environnement professionnel ou personnel.
- Intégrer les principes des Premiers Secours en Santé Mentale dans leur pratique quotidienne, qu'elle soit éducative, managériale ou sociale.
- Évaluer leurs propres limites et savoir mobiliser les ressources adaptées (professionnels, numéros d'urgence) en cas de besoin.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public à partir de 18 ans

PRÉREQUIS

Aucun.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

8 (minimum) à 16 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation combine apports théoriques, mises en pratique et interactions pour ancrer les compétences :

- Exposés interactifs : supports visuels (vidéos, diapositives) et études de cas concrets.
- Jeux de rôle : simulations de situations pour appliquer le plan AÉRER.
- Ateliers collaboratifs : travail en sous-groupes sur des scénarios et retours d'expérience.
- Outils pratiques : manuel PSSM, fiches et quiz pour valider les acquis.
- Évaluation continue : Post-test et questionnaire de satisfaction pour mesurer l'impact.

DATES DE FORMATION

Du 17 au 18 septembre 2026 à Cahors / Du 5 au 6 novembre 2026 à Toulouse
Du 7 au 8 décembre 2026 à Cahors / Du 14 au 15 décembre 2026 à Paris
Du 15 au 16 avril 2027 à Cahors / Du 24 au 25 juin 2027 à Cahors
Du 11 au 12 octobre 2027 à Cahors / Du 9 au 10 décembre 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 280€
Prise en charge OPCO ou employeur : 280€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

DEMI-JOURNÉE 1 : Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences). Interventions efficaces.

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

Premiers Secours en Santé Mentale : Cadre des premiers secours en santé mentale. Le plan d'action AERER.

Présentation de la dépression : Signes et symptômes. Interventions.

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

Rappel de la dépression. Action 1 pour la dépression. Crise suicidaire : Présentation - Assister.

Session 2.2 – Les troubles anxieux

Présentation des troubles anxieux : Signes et symptômes. Interventions.

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

Rappel des troubles anxieux. Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique : Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise). Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister. Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

PSSM pour les troubles anxieux (suite) présentation des troubles psychotiques. Signes et symptômes. Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

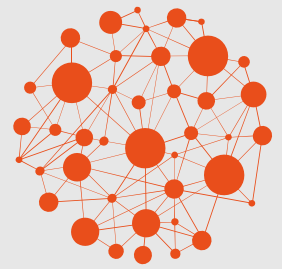
Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

Rappel des troubles psychotiques. Action 1 pour les troubles psychotiques. Crise psychotique sévère : Présentation - Assister. Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances : Signes, symptômes. Interventions. Action 1 pour l'utilisation de substances. Crise liée à l'utilisation de substances. Crise d'agressivité. Urgence médicale. PSSM pour l'utilisation des substances (suite).

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

La formation intègre une évaluation continue et multidimensionnelle pour garantir l'acquisition des compétences et l'amélioration des pratiques :

Évaluation des attentes et des pré-requis

Recueil des attentes : échange en début et en fin de formation pour vérifier et valider les attentes des stagiaires

Quiz initial : évaluation des connaissances préexistantes (corrigé et commenté en fin de stage pour mesurer la progression).

Évaluation formative en continu

Répétitions et rappels : exercices pratiques, mises en situation et retours immédiats pour ancrer les apprentissages
Feedback individualisé : corrections et conseils personnalisés lors des ateliers et jeux de rôle

Évaluation sommative

Quiz final : validation des acquis théoriques et pratiques (comparaison avec le quiz initial)
Mises en situation : simulation de crises pour évaluer l'application du plan d'action PSSM

Questionnaire post-formation de PSSM

France : recueil des retours sur la qualité pédagogique, l'organisation et l'impact perçu.

Questionnaire de satisfaction pour le Lab'ESCOSA remis aux stagiaires

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieux : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Emergence+, 2 rue Ernest Renan, 31200 TOULOUSE / Maison de l'Assomption, 17 rue de l'Assomption, 75016 PARIS / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Gabriel Maffre

Prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Comprendre, repérer et agir dans les organisations de travail

Visées professionnelles

Cette formation vise à permettre aux professionnels de comprendre les mécanismes des risques psychosociaux (RPS) et de développer une capacité d'analyse des situations de travail, afin de :

- Identifier les déterminants organisationnels de la souffrance au travail.
- Sortir d'une approche centrée uniquement sur l'individu.
- Contribuer à une dynamique collective de prévention.
- Favoriser des environnements de travail plus protecteurs et soutenables.

Elle s'inscrit dans un contexte d'augmentation des problématiques de santé mentale au travail (absentéisme, turn-over, désengagement) et répond aux obligations réglementaires en matière de prévention des risques professionnels.

DATES DE FORMATION

Du 17 au 18 décembre 2026 à Cahors
Du 12 au 13 avril 2027 à Cahors
Du 14 au 15 octobre 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel, tous secteurs confondus : salariés, encadrants, fonctions RH, représentants du personnel.

PRÉREQUIS

Aucun, si ce n'est venir à la formation en ayant réfléchi à des situations à partager avec le groupe nécessitant une action de prévention des RPS au sein de son organisation.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Définir les risques psychosociaux et leurs impacts sur la santé et le travail.
- Identifier les facteurs de RPS à partir du modèle Gollac.
- Distinguer stress, burn-out, fatigue professionnelle et autres formes d'épuisement.
- Repérer les signaux faibles de dégradation des conditions de travail.
- Analyser une situation de travail en intégrant les dimensions organisationnelles.
- Identifier les ressources individuelles, collectives et institutionnelles mobilisables.
- Adopter une posture d'écoute active et de repérage

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation participative et réflexive, centrée sur les situations professionnelles : Apports théoriques, études de cas issues du terrain, travaux en sous-groupes, restitutions collectives, analyse de situations professionnelles, mises en situation (jeux de rôle), échanges entre pairs, élaboration d'outils et de plans d'action.

Cette approche favorise l'appropriation des contenus et leur transfert en situation de travail.

Contenu

Comprendre et analyser les situations de travail

Définir les RPS et leurs facteurs : Définitions (INRS, ANACT), les six facteurs de risques psychosociaux (rapport Gollac), les causes des RPS (individuelles vs organisationnelles).

Les formes de souffrance au travail : Stress, burn-out, bore-out, fatigue émotionnelle, souffrance éthique et perte de sens.

Travail réel et travail empêché : Travail prescrit / réel / vécu, apports de la psychodynamique du travail et de la clinique de l'activité.

Repérer, prévenir et agir

Repérage des signaux faibles et identification des moments clés d'intervention.

Posture d'écoute et d'orientation

Construire une démarche de prévention : prévention primaire, secondaire, tertiaire

Acteurs et ressources : Rôles des acteurs internes et externes, orientation des situations à risque.

Élaboration d'un plan d'action individuel

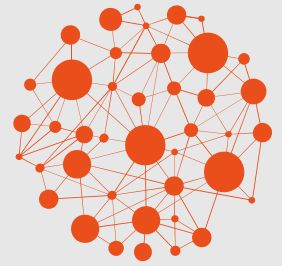
Le cadre

La confidentialité est respectée : aucune information n'est transmise à l'extérieur ni par l'intervenant, ni par les participants ; aucune information n'est transmise au commanditaire sans l'accord des participants. La confidentialité peut toutefois être levée lorsque le groupe fait remonter une situation grave, de maltraitance notamment.

Les participants s'engagent en amont de la formation à prendre connaissance du programme, notamment car il s'agit d'une démarche volontaire. Lorsque la participation à la formation est obligatoire, les participants sont libres de prendre part aux réflexions menées.

Une attention particulière est portée au respect de l'autre et de sa parole. Les visions du monde des participants font l'objet d'une écoute bienveillante.

L'intervenant a un devoir de neutralité vis-à-vis de l'institution et préserve son intégrité.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation, évaluation diagnostique (quiz)

Les acquis seront évalués en cours de formation (études de cas, mises en situation) et à l'issue de la formation (élaboration d'un plan d'action individuel).

La satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Gabriel Maffre

La Communication Non Violente (CNV)

Visées professionnelles

Dans un environnement professionnel en constante évolution, la qualité des relations humaines constitue un levier essentiel de coopération, d'efficacité et de bien-être au travail. Les ruptures de communication et de dialogue peuvent en effet entraîner incompréhensions, malentendus, voire agressivité.

La Communication Non Violente (CNV), développée par Marshall Rosenberg, est une approche concrète, un art du dialogue fondé sur l'empathie et l'authenticité.

Dans cette méthode, la communication prend le sens d'un langage qui exprime les convictions profondes de l'individu. L'objectif de la CNV n'est pas d'apprendre des procédés pour manipuler autrui, mais bien de sortir du carcan des habitudes acquises.

Cette formation propose aux participants de découvrir et d'expérimenter les principes fondamentaux de la CNV, afin d'améliorer la qualité de leurs relations professionnelles.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout professionnel, tous secteurs confondus

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

Du 29 au 30 septembre 2026 à Cahors

Du 2 au 3 décembre 2026 à Cahors

Du 31 mars au 1er avril 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€

Prise en charge OPCO ou employeur : 550€

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les fondamentaux de la Communication Non Violente.
- Maîtriser les quatre étapes de la CNV.
- Accueillir l'autre avec compréhension.
- Intégrer la CNV dans sa vie professionnelle pour prévenir et transformer les conflits.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Support de cours, vidéos et podcasts

Contenu

JOUR 1

Les fondamentaux de la Communication NonViolente (CNV)

L'approche de Marshall Rosenberg : les origines de la CNV.

Délimitation de la CNV en tant que processus qui vise à reconsidérer la façon de s'exprimer et d'écouter l'autre.

Le langage qui relie vs le langage qui coupe de la vie. Les obstacles à la connexion.

La CNV pour renouer avec nous-mêmes et avec les autres.

Mise en pratique : identifier ses propres habitudes de langage qui coupent la connexion avec autrui.

Les quatre étapes de la CNV (OSBD)

O : Observer sans évaluer, sans interpréter.

S : Identifier et exprimer les sentiments, ce que l'on ressent vraiment.

B : Les besoins qui sont à l'origine des sentiments. Assumer la responsabilité de ses sentiments.

D : Demander ce qui contribuerait à notre bien-être. Formuler une demande consciemment.

Mise en pratique : Appliquer le processus OSBD sur des situations vécues.

JOUR 2

Ecouter avec empathie

Clarification terminologique : empathie, sympathie, conseil.

Les fondements : être là, écouter les sentiments et les besoins d'autrui, paraphraser.

Les obstacles à l'empathie : les douleurs et les manques personnelles.

Le pouvoir de l'empathie : désamorcer les conflits, accepter un refus, redonner vie à une conversation.

Mise en pratique : écouter avec empathie (en binôme).

La CNV dans la vie professionnelle

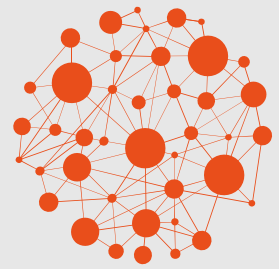
Donner son avis / Présenter une situation professionnelle avec la CNV.

Recevoir un « non » et le traduire. Dire « non » tout en préservant la relation.

Gérer les désaccords et les conflits avec la CNV.

Remercier et recevoir un remerciement avec la CNV.

Mise en pratique à partir de situations professionnelles vécues par les participants



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Varvara Ciobanu-Gout

Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé

Visées professionnelles

Cette formation a pour visée de coconstruire avec les professionnel·les travaillant au sein de structures du secteur social et médico-social une démarche d'accompagnement et des outils permettant la formalisation puis la mise en œuvre du projet personnalisé. Il s'agit de permettre l'appropriation par les professionnel·les et les résidents d'un outil réglementaire en menant une réflexion sur le sens du projet personnalisé. Elle peut ainsi contribuer à renforcer la qualité de l'accompagnement en répondant aux spécificités du public, dans un contexte où les temporalités de l'accompagnement s'avèrent de plus en plus restreintes et appellent, de manière substantielle, au développement d'un réseau partenarial pour répondre à la complexité des situations. Elle vise à outiller les professionnel·les, dans une perspective réflexive et éthique, autour des enjeux du projet personnalisé, qu'ils soient réglementaires ou en lien avec les facteurs personnels des personnes accompagnées et les facteurs structurels qui contraignent les projets.

Cette visée inscrit le projet d'accompagnement dans un parcours de vie et dans une perspective éthique qui respecte la dignité des personnes accueillies.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

4 jours (28 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnel·les de l'association concerné·es par l'élaboration du projet personnalisé des personnes accueillies

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Donner du sens au projet personnalisé au sein des structures du secteur social et médico-social.
- Elaborer une démarche commune et partagée permettant la mise en œuvre du projet personnalisé.
- Coconstruire un ou plusieurs outils permettant la mise en œuvre du projet personnalisé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Réflexions collectives.
- Apports de connaissances juridiques, techniques, pratiques, théoriques.
- Ateliers collectifs pour coconstruire des outils de travail.

Contenu

Séance 1 : Repères juridiques et réglementaires autour du projet personnalisé (7h)

Les principes fondamentaux de la loi de 2002-2 - Les obligations qui incombent aux établissements sociaux et médico-sociaux relevant de la loi de 2002-2 - Les conséquences potentielles de l'inexécution de la loi 2002-2 pour les établissements sociaux et médico-sociaux (à court, moyen et long terme) - Les outils de la loi 2002-2 - Le projet personnalisé : un droit ou une obligation ? - Articuler projet de séjour et projet personnalisé - Réalisation d'un diagnostic partagé sur la mise en œuvre du projet personnalisé

Séance 2 : Interrogations autour du sens du projet personnalisé en contexte contraint (7h)

Repères sémantiques autour du projet : Apports théoriques autour des différentes formes de projet - Projet personnalisé et approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir

Séance 3 : Valoriser les savoir-faire des personnes exilées par le récit de vie (3.5h)

Cet atelier a pour objectif de permettre aux travailleurs sociaux d'expérimenter des outils biographiques et narratifs qu'ils pourront ensuite mobiliser auprès de leurs bénéficiaires. L'enjeu est de favoriser la reconstruction identitaire après un parcours migratoire, de valoriser les savoirs et compétences préexistants, et de mettre en lumière la capacité d'agir dont les personnes ont déjà fait preuve dans leur pays d'origine, souvent sans appui professionnel. L'élaboration de récits, guidée par des outils issus des approches biographique et narrative, soutient cette reconstruction identitaire, renforce l'estime de soi et nourrit le sentiment de pouvoir agir.

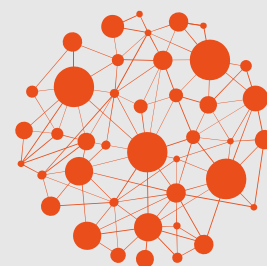
Présentation des approches biographiques/narratives : pourquoi sont-elles pertinentes dans le champ du travail social ?

Séance 4 : Le projet comme support à une posture de « passeur » ou de « facilitateur » (3.5h)

Consolider la posture du passeur en proposant, de manière structurée et institutionnalisée, un parcours permettant aux personnes accompagnées de développer leur autonomie.

Séance 5 : Co-construction d'une trame de projet personnalisé et d'outils (7h)

Présentation de trames de projet et d'outils mobilisés dans le secteur social et médico-social. En appui de l'ensemble des réflexions menées qui auront été synthétisées par l'intervenante : élaboration d'une trame de projet personnalisé opérationnelle avec une trame souple mais rigoureuse et d'outils (cartographie des besoins, cartographie des partenaires mobilisés, fiches de suivi, grilles d'évaluation, facilitation graphique, etc.).



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Questionnaire de **recueil des attentes** avant stage

Questionnaire d'**évaluation des connaissances** avant stage

Bilan qualitatif des réflexions menées au fil des séances

Production d'outils et de trame de projet personnalisé

Questionnaire d'**évaluation des connaissances** après stage

Questionnaire de **satisfaction** remis aux stagiaires et au commanditaire à l'issue de la formation

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenants

Marie Cassagnes, Khalid El Hilali et Varvara Ciobanu-Gout

Accueillir et écouter dans les pratiques d'accompagnement en travail social

Visées professionnelles

Cette formation propose aux professionnels du travail social et de l'accompagnement de renforcer leurs compétences d'écoute dans les pratiques d'accompagnement.

Elle permet de travailler le cadre de l'entretien, les techniques d'écoute active, la clarification des besoins et de la demande, ainsi que les questions d'orientation, de juste distance et de réflexivité professionnelle. À partir d'exercices, de mises en situation et d'analyses de pratiques, les participants construisent des repères transférables à différents contextes d'intervention sociale.

Il s'agit donc de permettre aux professionnels d'acquérir des repères théoriques, éthiques et pratiques pour accueillir la parole des personnes accompagnées dans un cadre sécurisant, ajusté et respectueux de leur rythme.

La formation vise à soutenir une posture d'écoute qui favorise l'expression, l'élaboration de la demande et l'identification de pistes d'accompagnement, sans se substituer au pouvoir d'agir des personnes.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Travailleurs sociaux, responsables de service, psychologues, professionnels de l'insertion ou de l'accompagnement social.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Accueillir la parole dans un cadre contenant, en explicitant le sens et les limites de la relation d'accompagnement.
- Mobiliser les techniques d'écoute active : reformulation, questionnement ouvert, validation du vécu, attention au non-verbal et aux silences.
- Identifier les besoins, attentes et priorités de la personne sans projeter leurs propres interprétations ou solutions.
- Repérer les situations de vulnérabilité, de danger ou d'urgence et savoir orienter ou transmettre dans le respect du cadre d'intervention.
- Soutenir une posture réflexive en repérant les effets émotionnels de l'écoute, les résonances subjectives et les points de vigilance éthiques.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et pratiques.

Échanges à partir des représentations et expériences des participants.

Exercices d'écoute et mises en situation.

Analyse de situations professionnelles.

Co-construction de repères transférables aux contextes d'accompagnement.

Contenu

Cadre général et enjeux de l'écoute en travail social : La formation s'ouvre par une mise en discussion des contextes d'exercice des participants et de la place de l'écoute dans les pratiques d'accompagnement. Elle permet de clarifier les fonctions de l'écoute dans le travail social : accueillir, comprendre, soutenir l'élaboration, évaluer une situation, orienter, sans confondre écoute, enquête, expertise ou décision.

Eprouver l'écoute active : A partir d'exercices et de situations issues du terrain, les participants analysent les attitudes qui entravent l'écoute : juger, rassurer trop vite, conseiller, interpréter, investiguer de manière inappropriée, parler à la place de l'autre ou déplacer l'échange vers ses propres préoccupations. Le travail porte également sur les attitudes favorables à l'écoute : disponibilité, accueil, reformulation, respect du rythme, attention au cadre, écoute des silences et reconnaissance de l'expérience de la personne.

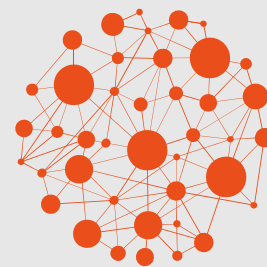
Des techniques d'écoute active à la posture d'écoute : Cette séquence approfondit les outils de base de l'écoute active dans les pratiques d'accompagnement : reformulation, communication non verbale, questionnement problématisant, clarification de la demande et co-construction des possibles. Elle permet aussi de travailler la posture professionnelle attendue en travail social : présence, congruence, empathie, authenticité, juste distance, non-jugement et respect de l'autodétermination.

Conduire un entretien : Les participants sont amenés à réfléchir au déroulé d'un entretien dans différents contextes du travail social : premier accueil, suivi éducatif, accompagnement social, soutien à la parentalité, insertion, protection de l'enfance, hébergement ou accès aux droits. Sont particulièrement travaillés : la présentation du cadre, la création d'un climat de confiance, le recueil d'éléments utiles sans transformer l'entretien en interrogatoire, la place des écrits professionnels et la manière de penser les suites de l'accompagnement avec la personne.

Vulnérabilités, urgence et orientation : La formation aborde aussi les situations où l'écoute confronte à des indices de danger, de maltraitance, de détresse psychique, de rupture ou de mise en risque. L'enjeu est d'aider les professionnels à repérer ce qui relève de leur mission, à identifier les ressources mobilisables et à articuler écoute, orientation, travail en réseau et transmission d'informations dans le respect du cadre légal et déontologique.

L'écoute de l'autre et l'écoute de soi

Enfin, un temps est consacré aux effets subjectifs de la relation d'accompagnement : résonances, fatigue, sentiment d'impuissance, surimplication. Cette partie vise à consolider des repères de protection professionnelle : analyse des pratiques, travail en équipe, supervision, espaces de régulation et repérage de ses propres limites.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

En amont de la formation : questionnaire de recueil des attentes et d'auto-positionnement en lien avec les objectifs pédagogiques.

Après la formation : tour de table sur les principaux acquis et points de vigilance ; questionnaire individuel « à chaud » sur l'atteinte des objectifs, l'utilité perçue et la transférabilité dans le contexte professionnel ; recueil de la satisfaction.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

La protection de l'enfance : son cadre, ses évolutions et ses acteurs

Visées professionnelles

Cette formation vise à permettre aux professionnels de mieux comprendre leur environnement institutionnel et les logiques qui structurent la protection de l'enfance.

Le droit y occupe une place fonctionnelle : il n'est pas une finalité, mais un outil de compréhension, d'analyse et de sécurisation des pratiques.

L'objectif est d'articuler cadre juridique, pratiques éducatives et réalités du terrain, afin de renforcer la capacité d'action des professionnels.

Elle permet de :

- Devenir force de proposition dans l'élaboration de réponses éducatives (civiles et pénales) adaptées aux situations complexes.
- Renforcer la sécurité des pratiques en clarifiant les rôles, les procédures et les responsabilités de chaque acteur.
- Optimiser la collaboration interprofessionnelle grâce à une compréhension partagée des missions de chacun et du parcours de l'enfant.

DATES DE FORMATION

Du 16 au 17 novembre 2026 à Cahors
Du 11 au 12 mars 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en poste dans les champs de la protection de l'enfance : Éducateurs spécialisés, assistants familiaux, chefs de service, travailleurs sociaux des conseils départementaux (référents ASE, CRIP), cadres et responsables d'établissements (MECS, foyers d'urgence)

PRÉREQUIS

Pas de prérequis juridique mais une expérience professionnelle dans le secteur

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les axes majeurs de la protection de l'enfance et leurs articulations (cadre administratif et Judiciaire).
- Identifier le cadre d'intervention adapté à chaque situation (signalement, mesure éducative, placement, etc.).
- Élaborer des propositions éducatives en adéquation avec les besoins de l'enfant et les contraintes légales.
- Sécuriser leurs pratiques : rédaction des écrits professionnels, respect des procédures.
- Contribuer à la construction de parcours sécurisés pour les enfants.
- Adopter une posture professionnelle éclairée, sécurisée et cohérente avec le cadre légal.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Pédagogie active : études de situation, retours d'expériences et réflexions collectives.

Contenu

Cadre légal de la protection de l'enfance

Textes supranationaux : Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

Focus Autorité parentale :

- L'établissement de l'Autorité parentale.
- Maintien, délégation, retrait partiel ou total.
- Protection de l'enfant et maintien des liens familiaux.

Lois de 2016 et 2022 : un changement de paradigme :

- Besoins fondamentaux de l'enfant.
- Sécurisation des parcours (PPE). Gouvernance territoriale.

Les différences entre signalements et informations préoccupantes.

Les acteurs de la protection de l'enfance

Cartographie des rôles :

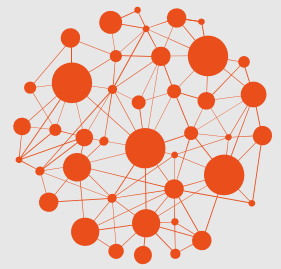
- Conseils départementaux.
- État : Justice.
- Associations habilitées.
- Articulation et complémentarité ASE / PJJ / santé / Éducation nationale.
- Coordination.

Prévention des ruptures de parcours.

- Articulation civil/pénal :
- Acteurs impliqués et possibilités d'échanges.
- Qui fait quoi ?
- Rendre compte.
- Post-pénal

Assistance éducative :

- Non-lieu en Assistance Educative.
- Mesure Judiciaire d'Investigation Educative/évaluation.
- Action Educative en Milieu Ouvert. Placement.
- Tiers digne de confiance.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Khalid El Hilali

Le traitement de l'enfance délinquante : son cadre, ses évolutions et ses acteurs

Visées professionnelles

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'appréhender plus finement leur environnement institutionnel dans le champ de la justice pénale des mineurs, ainsi que les logiques qui structurent l'intervention éducative auprès de jeunes sous-main de justice. Dans ce contexte, le droit n'est pas une finalité en soi, mais un outil de compréhension, d'analyse et de sécurisation des pratiques éducatives et partenariales. L'objectif est d'articuler cadre juridique, réponses éducatives et réalités du terrain, afin de renforcer la capacité d'action des professionnels. Elle permet de :

- Renforcer la sécurité des pratiques en clarifiant les rôles, les procédures et les responsabilités de chaque acteur impliqué dans le traitement de l'enfance délinquante (PJJ, ASE, magistrats, établissements).
- Optimiser la collaboration interprofessionnelle grâce à une compréhension partagée des missions de chacun, des temporalités pénales et du parcours du jeune dans le système judiciaire.
- Devenir force de proposition dans l'élaboration de réponses éducatives adaptées (mesures pénales, articulations civil/pénal, alternatives éducatives), en tenant compte des contraintes institutionnelles, des enjeux de protection et des besoins du jeune.

DATES DE FORMATION

Du 29 au 30 octobre 2026 à Cahors
Du 18 au 19 mars 2027 à Cahors

DURÉE INDICATIVE

2 jours (14 heures)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription individuelle : 450€
Prise en charge OPCO ou employeur : 550€
Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels confirmés ou débutants intervenant auprès de mineurs (PJJ, ASE, MECS, prévention spécialisée, structures d'hébergement, équipes éducatives, etc.).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis juridique n'est nécessaire car la formation s'adapte au niveau de connaissances des participants

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Se repérer dans le cadre d'intervention : comprendre les mesures, les temporalités judiciaires, les rôles des magistrats, et savoir positionner son action éducative dans ce cadre.
- Comprendre l'action éducative dans le champ pénal, ses spécificités, ses contraintes et ses marges de manœuvre.
- Identifier les articulations possibles entre le civil et le pénal, notamment dans les situations où les deux champs se superposent.
- Élaborer des propositions éducatives adaptées, argumentées et réalistes, pour éclairer la décision du magistrat et sécuriser les parcours des jeunes.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques.

Etudes de situation.

Travaux de groupe.

Contenu

Rappels historiques : de l'ordonnance du 2 février 1945 au Code de la Justice Pénale des Mineurs (CPJM).

Les grands principes de la justice pénale des mineurs :

- Primauté de l'éducatif.
- Individualisation de la réponse.
- Temporalité et réponse pénale.
- Place de la famille dans la prise en charge au pénal.

Les structures compétentes en matière pénale :

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).
- Les établissements habilités.

Les magistrats pour mineurs (rôles et attentes)

Focus sur :

- Les écrits professionnels..
- Les transmissions selon les temporalités judiciaires.
- Les informations partagées.

La procédure judiciaire pénale et ses étapes-clés :

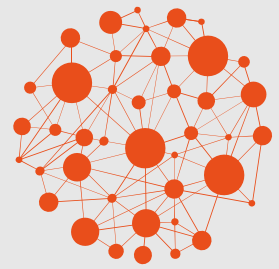
- Audition libre, garde à vue, déferrement...
- Convocation/présentation devant le juge des enfants, le Tribunal pour l'Enfant, ou le Juge d'instruction, le procureur de la république.

Les mesures exercées :

- Les mesures éducatives.
- Les mesures de sûreté.
- Les peines.
- Les alternatives aux poursuites.

La conduite de ces mesures :

- Place du professionnel dans l'accompagnement, continuité éducative, gestion des risques.
- Articulation entre l'établissement de placement et/ou l'ASE et la PJJ.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis et la satisfaction des participants seront évalués à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (inter et intra)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenant

Khalid El Hilali

Formation de formateurice

Kit de survie pédagogique

Visées professionnelles

Les formateurs et formatrices occasionnel·les sont d'abord des professionnel·les dans leur métier et leur domaine d'expertise : ce sont des consultant·es, des cadres ou des salarié·es qui maîtrisent les compétences qu'ils désirent transmettre aux apprenant·es. Mais les compétences techniques « métier » ne suffisent pas, il est nécessaire de développer également leurs compétences pédagogiques.

La finalité de la « formation de formateur·ice occasionnel·les » est de donner les outils indispensables pour préparer, concevoir, animer, vos formations, accompagner vos stagiaires et évaluer leurs acquis.

PERSONNES CONCERNÉES

Formateur et formatrice débutant·e ou occasionnel·le
Formateur et formatrice confirmé·e n'ayant jamais suivi de formation de formateurice et souhaitant se professionnaliser

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

6 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

3 jours (21 heures) : 2 jours + interssession productive + 1 jour

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les principes de l'apprentissage des adultes pour adapter sa posture.
- Concevoir une séquence de formation autour d'objectifs pédagogiques.
- Évaluer les apprentissages et l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Animer de façon participative, favoriser la qualité des échanges.
- Utiliser le vocabulaire professionnel de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques pour acquérir ou réviser le vocabulaire professionnel ainsi que les méthodes.
- Exercices d'application pour sur les modules de formations ou les cours des stagiaires.

Contenu

Jour 1 : Concevoir une séquence de formation

- Introduction d'une formation : création d'un environnement propice à l'apprentissage.
- Méthodologie de conception d'une séquence de formation.
- L'objectif pédagogique : véritable « colonne vertébrale » de la formation.
- Les étapes de construction d'un déroulé, différents niveaux d'objectifs.
- Appropriation de l'outil « conducteur de formation » choix des méthodes, techniques et activités pédagogiques adaptées aux objectifs, au public et aux contraintes.

Jour 2 : Evaluer les acquis

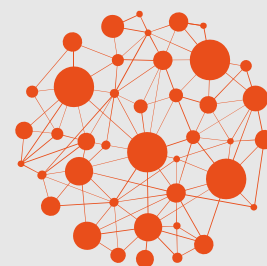
- Les conditions d'adhésion et de motivation, les besoins des adultes en formation : comment un adulte apprend ?
- Enjeux des évaluations, typologie et fonction.
- Méthodes et outils pour évaluer.

Jour 3 : Animer de façon participative

- Ancrage des acquis des jours 1 et 2.
- Principes de communication en formation.
- Techniques d'animation innovantes et interactives.
- Mise en situation individuelle d'animer une séquence et entraînement au feedback constructif.
- Conclusion et clôture de la formation.

OPTIONNEL : consolidation avant le 3e jour en présentiel - accompagnement individuel (7h)

Soutien pendant l'intersession pour intégrer la méthode, aide et tutorat pour créer son scénario pédagogique et/ou des outils d'évaluation et/ou pour préparer la séquence qui sera animée le 3e jour



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Avant la formation (2 à 3 semaines avant) : questionnaire de positionnement, éventuellement complété par un entretien semi-directif.

Pendant la formation : évaluations formatives : mises en situation, exercices, quizz, questionnaires à réponse courte en équipe.

En fin de formation : évaluation des acquis par bilan individuel accompagné. Remise d'une attestation individuelle de formation.

A distance de la formation : évaluation du transfert des acquis dans les pratiques sous forme de bilan en groupe ou bien de questionnaire en ligne. La formatrice reste disponible dans les six mois suivant la formation afin d'optimiser les impacts de la prestation.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel ou distanciel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Julie Patinet

Dispositif de formation par la recherche

L'accompagnement des personnes exilées : représentations sociales et transformations des pratiques professionnelles

Visées professionnelles

Les pratiques professionnelles des intervenants au contact des personnes exilées sont fortement contraintes par des injonctions politiques, réglementaires et budgétaires. Accaparés par la résolution de difficultés techniques et administratives, les professionnels ne trouvent pas toujours les espaces requis à une pratique plus réflexive. Par ailleurs, ils sont aussi aux prises avec leurs propres représentations sociales et professionnelles de ce que devrait être leurs pratiques professionnelles auprès de ce public.

Cette formation propose d'utiliser les outils d'étude des représentations sociales pour donner à voir ce qui oriente les pratiques professionnelles. Leur mise à jour, par étapes successives, pourrait participer à la transformation des pratiques et permettre la co-construction de nouveaux savoirs à propos de l'accompagnement des personnes exilées.

Ce type de démarche académique et participative, à l'intersection entre recherche et action, permet une attention toute singulière à ce qui se vit sur le terrain pour produire des connaissances scientifiques tout en nourrissant le terrain de connaissances plus théoriques qui viennent soutenir le processus réflexif.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels en relation avec le public des personnes en situation d'exil.

PRÉREQUIS

Aucun.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Coconstruire un espace de réflexion collective en interne sur les pratiques professionnelles.
- Verbaliser et mettre à jour les représentations sociales et professionnelles qui orientent les pratiques professionnelles auprès des personnes exilées.
- A travers les retours réflexifs réguliers sur ce qui se vit sur le terrain, développer la mise à distance des tensions individuelles et collectives.
- Repérer collectivement les marges de manœuvre existantes pour mettre en pratique un accompagnement éthique.
- Consolider la cohésion de l'équipe au sein de l'institution pour faire face aux difficultés du réel.

Contenu

Analyse de la demande : un ou plusieurs échanges approfondis avec les responsables de structures ou d'équipe permettront de repérer les éléments qui ont nécessité l'intervention. Leur analyse permettra ensuite une rencontre adaptée avec les acteurs de terrain. C'est à partir de cette demande que le nombre de journées d'intervention pourra être défini.

La représentation professionnelle de l'accompagnement des personnes exilées : après une présentation collective de la démarche, la formatrice-chercheuse conduira des entretiens individuels ou collectifs avec les participants de la formation.

La présentation et la mise en débat des résultats de l'analyse des entretiens individuels : restitution des résultats de l'analyse des entretiens (respect de l'anonymat).

Constitution de groupes de problématisation des situations professionnelles : après avoir défini avec les participants les axes d'action pour transformer les pratiques, les professionnels seront invités à mettre en œuvre ces expérimentations sociales puis à faire des retours réflexifs lors des séances de travail.

Apports théoriques dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation : des apports théoriques en sciences de l'éducation et de la formation soutiendront le processus réflexif.

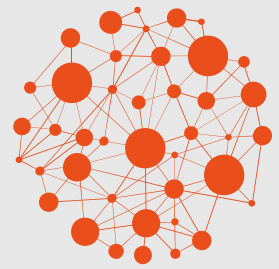
Méthodes et moyens pédagogiques

Entretiens individuels ou collectifs avec l'intervenante. Restitution investissante.

Groupes de problématisation des situations professionnelles.
Apports théoriques dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation.

La représentation professionnelle de l'accompagnement des migrants : les entretiens individuels ou collectifs, enregistrés vocalement, feront l'objet d'une analyse lexicométrique logiciel IRaMuTeQ pour mettre à jour la structure de la représentation professionnelle du travail auprès des personnes exilées au sein de l'institution (la confidentialité est garantie).

La présentation des résultats des entretiens : l'analyse des résultats permettra le repérage des thématiques qui préoccupent les professionnels de l'institution et constituera le support à la réflexion sur les pratiques professionnelles de façon adaptée au contexte institutionnel.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

La structure d'accueil s'inscrivant dans une dynamique d'innovation et d'évolution sociétale contribuera à une diffusion plus large des résultats de cette Recherche-Action : la formatrice-chercheuse pourra être amenée à communiquer sur les résultats de cette recherche dans le respect du code de déontologie de la recherche et des principes éthiques qui auront été discutés et contractualisés en amont. Ces communications pourront prendre la forme d'articles scientifiques ou à visée professionnelle, ou bien pourront concerner la participation à des colloques dans la sphère scientifique et professionnelle.

Le bilan du travail engagé : évaluation collective de la démarche menée.

Un rapport de la Recherche-Action pourra être rédigé au terme de ce travail pour laisser trace de cette collaboration et proposer de nouvelles pistes pour l'action.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

Dispositif de formation par la recherche

Faire vivre la participation : expérimenter, évaluer et valoriser des projets collectifs

Visées professionnelles

Cette form'action vise à renforcer les compétences professionnelles des travailleurs sociaux, en les utilisant pour concevoir, conduire et évaluer des projets collectifs véritablement participatifs.

Il s'agit de développer une posture et des méthodes favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, en les impliquant à chaque étape du projet : définition de la problématique, élaboration des actions, mise en œuvre, puis co-évaluation des processus et des résultats.

En articulant apports théoriques, expérimentations de terrain et évaluations intégrées, le dispositif tend à permettre aux professionnel·les de créer des conditions durables de participation et de valoriser les productions issues du croisement des savoirs académiques, professionnels et expérientiels, au service de l'autonomie et de l'engagement des personnes accompagnées.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels intervenant dans le champ du travail social

PRÉREQUIS

Aucun.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

4 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondements de la méthodologie de projet (conception, réalisation et évaluation).
- Donner du sens à la participation et au développement du pouvoir d'agir des personnes concernées.
- Créer les conditions d'une participation effective des personnes concernées à chacune des étapes du projet.
- Valoriser les productions et les processus ayant favorisé l'implication des professionnel·les et des personnes accompagnées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet collectif.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra journalier : 1180€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Contenu (indicatif)

Séance 1 : Se donner des repères théoriques, méthodologiques et éthiques pour mettre en œuvre la participation (2 journées, 14 heures).

Séance 2 : Initier la participation, un premier temps d'expérimentation (1 journée, 7 heures).

Séance 3 : Evaluation intégrée à chaud (1/2 journée, 3 heures 30, le lendemain de la séance 2).

Séance 4 : Consolider la participation, un deuxième temps d'expérimentation (1 journée, 7 heures).

Séance 5 : Evaluation intégrée à chaud (1/2 journée, 3 heures 30, le lendemain de la séance 4).

Séance 6 : Consolider la participation, un troisième temps d'expérimentation (1 journée, 7 heures).

Séance 7 : Evaluation intégrée à chaud (1/2 journée, 3 heures 30, le lendemain de la séance 6).

Séance 8 : Pérenniser la participation, un quatrième temps d'expérimentation (1 journée, 7 heures).

Séance 9 : Evaluation intégrée à chaud (1/2 journée, 3 heures 30, le lendemain de la séance 8).

Séance 10 : Valorisation des travaux menés (1 journée, 7 heures).

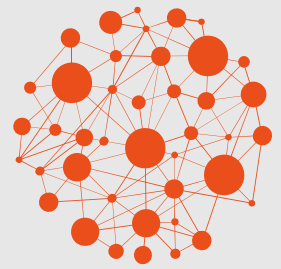
Séance 11 : Bilan de la démarche avec l'ensemble des parties prenantes (1/2 journée, 3 heures 30).

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques sur la démarche de projet, les enjeux de la participation et l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

L'intervenante adopte une posture d'accompagnement sans substituer au pouvoir d'agir des professionnel·les et personnes accompagnées :

- Dans le cadre du processus réflexif.
- Pour la mise en œuvre des expérimentations.
- Pour la valorisation des résultats des travaux menés.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Recueil des attentes individuelles à destination des professionnels transmis en amont de la formation

Questionnaires d'auto-évaluation à destination des professionnels transmis en amont et en aval de la formation

Evaluation intégrée du processus participatif

Qualité des **productions collectives**

Questionnaire de satisfaction à destination des professionnels, des jeunes et du commanditaire

Conditions matérielles

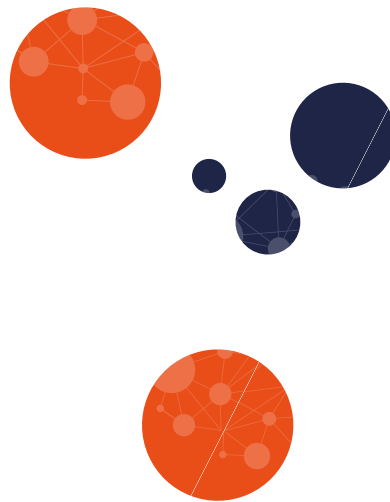
Formation réalisée en présentiel (intra)

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes



Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Aucune de nos formations n'est éligible au CPF (seule la VAE est éligible au CPF). Des prises en charge par votre OPCO restent toutefois possibles (le Lab'ESCOSA est certifié Qualiopi, depuis janvier 2025).

Toutes les informations concernant l'organisation, la visée professionnelle, les prérequis, les objectifs, la durée, les contenus, les délais d'accès, les tarifs, les contacts, les méthodes mobilisées et les modalités d'évaluation de votre stage sont visibles sur notre site internet dans la rubrique formation.

Pour contribuer à l'évolution des pratiques et des organisations, le Lab'ESCOSA propose également des formations « sur-mesure » ou des adaptations des formations prévues au catalogue : organisées dans votre structure, adaptées à vos besoins spécifiques, animées par des formateurs et consultants de haut niveau.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges entre le Lab'ESCOSA et le client.

Après validation des modalités pédagogiques, financières et logistique de la formation, une convention de formation ou un contrat de formation est transmise au client, avec un document permettant de transmettre au Lab'ESCOSA l'identité des stagiaires.

Une convocation est transmise quelques jours avant le début de la formation au commanditaire ou aux participants. Une feuille de présence est signée par les participants par demi-journée de formation. Une attestation de fin de formation est communiquée à l'issue des séances pour chaque participant (sous condition de participation effective).

Les pré-inscriptions

Les pré-inscriptions pour les formations s'effectuent en ligne sur notre site internet depuis les programmes de chaque formation. Nous restons également pleinement disponibles pour échanger avec vous par téléphone, mail ou visioconférence.

Accompagnement

*« Sa pratique exige des accompagnants émancipés, parlants et agissants,
réfléchissants et délibérants, capables d'agir de façon autonome et responsable.
D'où l'exigence d'une pratique fondée sur des principes,
autrement dit une praxis, une action sensée. »*

**Maela Paul, L'accompagnement :
une posture professionnelle spécifique, 2004**

Lab'
ESCOSA



L'analyse des pratiques professionnelles

Visées professionnelles

À partir de situations réelles et vécues par le professionnel, et grâce à un questionnement par un collectif de pairs, l'analyse des pratiques professionnelles (APP) permet au participant de problématiser ses situations professionnelles dans une perspective systémique pour explorer de potentielles pistes d'intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode de travail repose sur une dynamique participative qui favorise l'implication de ses membres avec : des questions de clarification, d'explicitation et d'interpellation, des évaluations subjectives (ressentis, émotions, etc.), la construction du contexte et le repérage du système pertinent (les acteurs, leurs relations et leurs enjeux), le repérage de ce qui fait tension, de ce qui fait problème ici et maintenant, la verbalisation des objectifs par l'exposant, en lien avec ce qui est prioritaire pour lui, l'exploration des tentatives de résolution déjà mises en œuvre, la mobilisation de savoirs théoriques/pratiques pour éclairer les situations et ouvrir des perspectives de résolution, des questionnements éthiques et déontologiques

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra horaire : 135€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation
Tous les professionnels du champ social et médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

3 (minimum) à 15 (maximum)

Cette formation peut être réalisée dans une dynamique interinstitutionnelle.

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

La dimension collective et réflexive d'un groupe d'analyse de pratiques professionnelles offre un temps privilégié de prise de recul pour :

- diminuer le sentiment d'isolement et de désarroi voire d'impuissance face à certaines situations complexes.
- renforcer sa capacité d'analyse de situations problématiques, condition sine qua non pour prendre du recul et poursuivre son processus de professionnalisation.
- conscientiser son positionnement professionnel et renforcer son identité professionnelle.
- appréhender ses marges de manœuvre à l'épreuve du réel et diversifier ses modalités d'intervention.
- favoriser une dynamique de groupe porteuse qui renforce le travail en équipe et participe à la construction d'une culture commune.

Ces objectifs pourront être redéfinis au regard des enjeux institutionnels et des dynamiques d'équipe à la suite d'un entretien préalable avec le commanditaire pour recueillir les attentes.

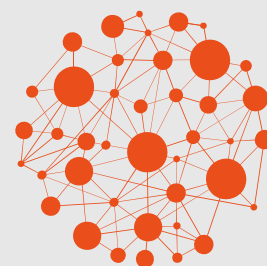
Contenu

Les référents théoriques :

- Approche systémique et paradigme de la complexité.
- Psychologie sociale : représentations sociales, catégorisations sociales, processus de stigmatisation, stéréotypes.
- Histoire du travail social, mémoires collectives.
- Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.
- Connaissances du secteur social et médico-social : politiques publiques (dont droit des étrangers) et politiques sociales ; institutions, dispositifs et pratiques d'intervention dans le champ social et médico-social.

Le déroulé des séances : Le dispositif mis en place tend à faciliter l'analyse et la compréhension individuelle et collective des situations professionnelles présentées. Pour les participants, cette démarche demande une implication active. Ainsi, à partir de partages de vécus, d'expériences et d'actions menées, les participants sont amenés à repenser la complexité des situations exposées, à réfléchir ensemble à la pertinence des réponses proposées et à formuler de nouvelles hypothèses de travail.

L'intervenante veille à organiser et à conduire les séances de manière à structurer les étapes du processus réflexif tout en favorisant la libre expression des participants. Chaque séance débute par une présentation des situations sur lesquelles les participants souhaitent réfléchir. Après avoir retenu les situations prioritaires, chacune d'entre-elles fait l'objet d'une réflexion en groupe, permettant d'en distinguer les éléments et d'en clarifier la compréhension première. Les participants sont invités, au fil des séances, à apprendre à questionner. S'ensuit une phase d'élaboration collective, permettant à chaque situation d'être appréhendée dans sa globalité pour mettre en lien les éléments recueillis. Cette forme de synthèse provisoire est mise au service de l'exposant afin de l'aider à mieux comprendre et à mieux se situer vis-à-vis de la situation exposée. Le processus d'analyse tend à accompagner la problématisation des situations professionnelles pour repérer les problèmes concrets sur lesquels il semble possible d'agir. Lorsque cela est possible, le groupe soutient l'exposant dans la recherche de solutions au problème identifié. L'humilité guide la recherche de solutions. La séance se clôture par une phase de décontextualisation qui tend à permettre de transposer à d'autres situations professionnelles les réflexions menées.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Un **questionnaire d'auto-évaluation** est transmis à l'ensemble des participants en amont de la formation, accompagné d'un questionnaire de recueil des attentes individuelles.

Un **document est remis à l'issue de la formation au commanditaire** après validation du contenu par les participants reprenant les thématiques traitées par le groupe, les exercices réalisés, les méthodes employées, les difficultés rencontrées, les évolutions observées par l'intervenante et, si nécessaire, des préconisations.

Un **questionnaire d'auto-évaluation et un questionnaire de satisfaction** sont transmis aux participants à l'issue de la formation pour mesurer l'évolution de leurs compétences ainsi que leur niveau de satisfaction. Les résultats de l'analyse des questionnaires sont communiqués dans le document remis au commanditaire en veillant à la préservation de l'intégrité des participants et de l'institution.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel

Lieu : au sein des structures

Secteurs d'intervention : Occitanie, Rennes, Vannes, Laval, Nantes, Paris (si deux séances sur la journée)

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenantes

Marie Cassagnes ou Fabiana Spoletini

La régulation des équipes

Visées professionnelles

À partir de situations vécues par les professionnel·les qui altèrent aujourd'hui la qualité des relations au sein des équipes, il s'agit, avec une perspective systémique, de permettre aux professionnel·les d'analyser ce vécu, d'en décrypter les mécanismes pour finalement rétablir un dialogue constructif et des relations de travail apaisées.

Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode de travail repose sur une dynamique participative qui favorise l'implication de ses membres avec : des questions de clarification, d'explicitation et d'interpellation ; des évaluations subjectives (ressentis, émotions, etc.) ; la construction du contexte et le repérage du système pertinent (les acteurs, leurs relations et leurs enjeux) ; le repérage de ce qui fait tension, de ce qui fait problème ici et maintenant ; la verbalisation des objectifs par l'exposant, en lien avec ce qui est prioritaire pour lui ; l'exploration des tentatives de résolution déjà mises en œuvre ; la mobilisation de savoirs théoriques/pratiques pour éclairer les situations et ouvrir des perspectives de résolution ; des questionnements éthiques et déontologiques.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif intra horaire (1 intervenante) : 135€
Tarif intra horaire (2 intervenantes) : 265€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation
Tous les professionnels du champ social et médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

3 (minimum) à 15 (maximum)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

- Intervenir en prévention secondaire (démarche curative des situations vécues) et primaire (démarche de prévention pour l'avenir) sur les risques psychosociaux pour l'ensemble des professionnels concernés.
- Renforcer les compétences des professionnels en matière de communication, de coopération pluridisciplinaire et de gestion des situations de tension, afin de mener à bien les missions confiées tout en contribuant à la prévention des risques psychosociaux.
- Développer la capacité des équipes à analyser de manière réflexive leurs pratiques et leurs interactions, à co-construire des règles de fonctionnement partagées et à ajuster collectivement l'organisation du travail, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

Des objectifs plus opérationnels seront construits avec le commanditaire et/ou les participants en écho à leurs besoins

Contenu

Approche systémique : Cette approche permet d'analyser les interactions entre les individus, les équipes et l'organisation, en identifiant les « boucles de communication » et les « tentatives de solution » qui, au lieu de résoudre le problème, peuvent parfois l'alimenter ou le maintenir.

Elle invite à considérer :

- Le contexte dans lequel se déroulent les interactions.
- Le système pertinent : qui sont les acteurs impliqués, quelles sont leurs relations et leurs enjeux.
- Les visions du monde de chacun : comment chaque professionnel perçoit et interprète la situation.
- Les tentatives de solution déjà mises en œuvre et leurs effets (parfois contre-productifs).

Problématisation des situations professionnelles

(Paul, 2022) : Cette démarche vise à accompagner les professionnels à passer d'une « situation-problème » (subie, conflictuelle) à une « situation problématisée » (analysée, comprise, transformable).

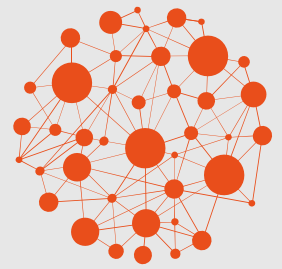
Il s'agit de :

- Identifier ce qui fait vraiment problème pour les acteurs ici et maintenant.
- Déconstruire les évidences et les interprétations premières.
- Ouvrir des perspectives de changement en construisant de nouvelles intelligibilités de la situation.

Le dispositif mis en place tend à faciliter l'analyse et la compréhension individuelle et collective de la situation professionnelle vécue et des antécédents de l'établissement qui font aujourd'hui difficultés.

Pour les participants, cette démarche demande une implication active. Ainsi, à partir de la verbalisation des différents récits des situations, les participants sont amenés à analyser les situations d'un point de vue systémique, à les problématiser pour appréhender en quoi elles posent problème ici et maintenant, et à penser collectivement le changement.

L'intervenante veille à organiser et conduire les séances de manière à structurer les étapes du processus réflexif tout en favorisant la libre expression des participants.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Avant la régulation : Un questionnaire d'auto-évaluation est transmis à l'ensemble des participantes en amont de la formation, centré sur : le climat de travail et les relations professionnelles ; la communication et la transmission d'information ; la compréhension des rôles et des missions de chacun ; des éléments discutés avec le commanditaire en amont de l'intervention.

Un questionnaire de recueil des attentes individuelles est également transmis.

Pendant la régulation : L'intervenante analyse à l'issue de chaque séance les dynamiques relationnelles et groupales à l'œuvre et adapte ses interventions in situ. Ces analyses et évaluations peuvent faire l'objet d'échanges réguliers avec la Direction dans le strict respect du cadre éthique et déontologique de cette formation-action.

A l'issue de la régulation : Un document de synthèse (rapport intermédiaire) est remis au commanditaire après validation du contenu par les participants, reprenant : Les réflexions traitées par le groupe ; les exercices réalisés ; les méthodes employées ; les difficultés rencontrées ; les évolutions observées par l'intervenante ; des préconisations pour poursuivre la dynamique engagée.

Un questionnaire d'auto-évaluation et un questionnaire de satisfaction sont transmis aux participants à l'issue de la formation-action.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenantes

Marie Cassagnes et / ou Klervi Briquet

Supervision Individuelle dans une Approche Systémique et stratégique École de Palo Alto

Visées professionnelles

Développer les compétences d'analyse systémique et d'intervention stratégique des professionnels du secteur social et médico-social pour optimiser leur efficacité relationnelle, prévenir l'épuisement professionnel et améliorer leurs pratiques d'accompagnement.

Méthodes et moyens pédagogiques

Échanges pratiques : Discussions basées sur les situations réelles apportées par le participant. Analyse des expériences professionnelles, avec mise en lumière des points d'ajustement ou d'amélioration dans la pratique.

Assistance pédagogique : Un suivi personnalisé sera proposé pour chaque participant. Des échanges entre les séances peuvent être organisés par e-mail ou messagerie pour répondre aux questions et soutenir l'intégration des outils théoriques et pratiques.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra ou à titre individuel

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande
Durée conseillée : 10 heures par an (10 séances de 1 heure)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif horaire :90€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire ou le professionnel supervisé.

PERSONNES CONCERNÉES

Cadres et travailleurs sociaux du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Accompagnement individuel

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Le cadre

Il s'agit d'une démarche personnelle et volontaire de participation. L'intervenante respecte le fonctionnement et le rythme du professionnel supervisé. Une attention particulière est portée au respect de l'autre et de sa parole. Les visions du monde du professionnel supervisé font l'objet d'une écoute bienveillante.

L'intervenante a un devoir de neutralité vis-à-vis de l'institution qui emploie le professionnel supervisé et préserve son intégrité.

La confidentialité est respectée : aucune information n'est transmise à l'extérieure ou au commanditaire par l'intervenante. La confidentialité peut toutefois être levée lorsque le professionnel supervisé fait remonter une situation grave, de maltraitance notamment.

Les séances sont menées avec une gestion rigoureuse du temps. La ponctualité est requise aussi bien pour l'intervenante que pour le professionnel supervisé. L'assiduité est favorisée par une programmation des séances adaptée aux contraintes de chacun. La planification des séances respecte un rythme adapté aux besoins et aux contraintes budgétaires du professionnel supervisé.

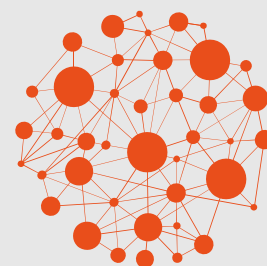
Objectifs pédagogiques

Analyser les éléments d'une situation professionnelle en prenant en compte les acteurs, les contraintes personnelles et institutionnelles, ainsi que la stratégie réellement en jeu.

- Construire son propre mode d'intervention en lien avec son environnement, en tenant compte de la spécificité de sa fonction et de ses objectifs professionnels.
- Respecter un cadre éthique strict, avec des règles de confidentialité et d'assiduité.
- Acquérir des techniques d'intervention adaptées au contexte professionnel et institutionnel.
- Analyser les situations complexes selon une grille de lecture systémique (interactions, patterns, tentatives de solution dysfonctionnelles)
- Identifier et modifier les tentatives de solution qui maintiennent les difficultés professionnelles.
- Développer des stratégies d'intervention indirectes adaptées aux contextes institutionnels.
- Utiliser les outils d'évaluation systémique (échelle PRS, objectifs SMART).
- Prévenir les risques psychosociaux par une approche processuelle des difficultés relationnelles.
- Renforcer la posture professionnelle face aux situations de blocage.

Contenu

- Apports théoriques : Présentation des concepts clés de la supervision systémique et stratégique, introduction à des outils pratiques adaptés aux situations analysées.
- Questionnement stratégique : Questions alternatives pour explorer perceptions et réactions.
- Analyse des tentatives de solution : Identification des actions dysfonctionnelles.
- Reformulation systémique : Recadrage selon logique interactionnelle.
- Prescription de tâches : Expérimentations entre séances.
- Méthode réflexive : Analyse critique pour enrichir la pratique.
- Suivi personnalisé : Échanges intersessions par messagerie ou par téléphone.



DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Évaluation formative (continue) :

Questionnaires PRS (Problem Rating Scale), évalue l'évolution du problème principal sur échelle 0-10, ORS (Outcome Rating Scale), mesure le bien-être général du supervisé et SRS (Session Rating Scale), évalue la qualité de la relation et de la séance. Journal de bord des expérimentations, documentant l'application des stratégies expérimentées.

Analyse réflexive des changements observés dans les situations apportées.

GHQ-12 (questionnaire de santé mentale) en début et fin de parcours

Évaluation sommative (fin de parcours) : Étude de cas analysée selon la grille systémique.

Entretien de bilan avec le superviseur sur l'évolution des compétences. Questionnaire de satisfaction et d'impact perçu sur les pratiques professionnelles

Suivi post-formation : Un bilan final sera réalisé après les 10 séances, avec une analyse des résultats obtenus et une discussion sur les actions à mettre en place à moyen et long terme pour maintenir et développer la pratique supervisée.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel ou en distanciel

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / visioconférence

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Christelle Barthez

Supervision individuelle ou collective selon l'accompagnement à la problématisation des situations professionnelles

Visées professionnelles

La supervision est une activité de formation qui vise à accompagner les professionnels qui accompagnent (parfois d'autres professionnels, notamment en analyse des pratiques).

Elle est centrée sur le développement de la pratique du professionnel de l'accompagnement et de son évolution. Elle impacte le développement de la personne sans en être la finalité.

La supervision n'est donc pas du coaching : le professionnel accompagne des personnes afin qu'elles développent leur potentiel professionnel et leur savoir-faire. La supervision n'est pas du développement personnel ou de la psychothérapie qui désigne l'accompagnement, par un individu spécifiquement formé, des personnes souffrant de problèmes psychologiques.

La supervision s'adresse à des professionnels en activité. Elle s'appuie sur des situations concrètes rencontrées dans l'exercice de leur activité. Elle offre la possibilité de réfléchir son fonctionnement professionnel afin d'en approfondir et améliorer la pratique.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels ou bénévoles intervenant auprès de publics en difficultés et/ou accompagnant des professionnels ou étudiants dans le cadre de formation, d'analyse des pratiques/régulation ou de Validation des Acquis de l'Expérience

PRÉREQUIS

Aucun, si ce n'est être en activité pour pouvoir analyser des situations

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Accompagnement individuel

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Le cadre

Il s'agit d'une démarche personnelle et volontaire de participation. L'intervenante respecte le fonctionnement et le rythme du professionnel supervisé. Une attention particulière est portée au respect de l'autre et de sa parole. Les visions du monde du professionnel supervisé font l'objet d'une écoute bienveillante.

L'intervenante a un devoir de neutralité vis-à-vis de l'institution qui emploie le professionnel supervisé et préserve son intégrité.

La confidentialité est respectée : aucune information n'est transmise à l'extérieure ou au commanditaire par l'intervenante. La confidentialité peut toutefois être levée lorsque le professionnel supervisé fait remonter une situation grave, de maltraitance notamment.

Les séances sont menées avec une gestion rigoureuse du temps. La ponctualité est requise aussi bien pour l'intervenante que pour le professionnel supervisé. L'assiduité est favorisée par une programmation des séances adaptée aux contraintes de chacun. La planification des séances respecte un rythme adapté aux besoins et aux contraintes budgétaires du professionnel supervisé.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement en intra ou à titre individuel

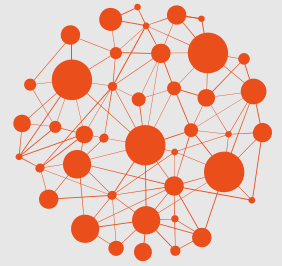
DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande
Durée conseillée : 10 heures par an (10 séances de 1 heure)

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarif horaire (séance individuelle) :150€
Tarif horaire (séance collective) :30€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire ou le professionnel supervisé.



Objectifs pédagogiques

- Ajuster son geste professionnel (modalités de travail, compétences, processus, déontologie, éthique et dilemmes récurrents). L'amélioration des compétences professionnelles favorise l'intégration de l'expérience et l'assimilation des apports pratiques et théoriques.
- Conscientiser les situations vécues ou les défis à venir. Le renforcement de la conscience de soi, de ses actes, de ses responsabilités, de son engagement, et de sa capacité à créer la relation, la sécurité dans cette relation, aide à développer la lucidité et la prise de distance afin de mieux gérer les situations complexes.
- Inclure les questions d'identité et de développement de la personne en situation professionnelle. Le développement professionnel et personnel se caractérise par l'acquisition de compétences psychosociales en amenant le supervisé à s'interroger sur ses attitudes, ses paroles, ses perceptions, ses émotions et ses actions (travail réflexif) et à accueillir les questions concernant, entre autres, la légitimité.
- Conscientiser et renforcer la compréhension d'une éthique interactionnelle.

Contenu

Séance 1 : Poser le cadre de la démarche formative. S'assurer de l'accueil des conditions. Recueillir les objectifs personnels et professionnels du/des professionnel(s). Identifier les éléments théoriques mobilisables, les domaines dans lesquels le/les supervisé(s) souhaite(nt) développer ses/leurs compétences et aptitudes, ses/leurs lieux de questionnement récurrent.

Séances 2 à 9 : Exploration de cas pratiques « situés », présentés par le/les participant(s). Problématisation des situations en prenant en compte les acteurs, le contexte, les enjeux. Conscientisation des éléments personnels récurrents, retour sur les premiers résultats, ajustements nécessaires.

Séance 10 : Bilan et perspectives d'évolution.

L'organisation des séances est donnée à titre indicatif et pourra être ajustée aux besoins du professionnel ou du groupe supervisé.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques - Échanges pratiques.
- Méthode réflexive - Accompagnement pédagogique.
- Plateforme de visioconférence sécurisée (Zoom) - Outils de suivi.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Évaluation première : Entretien individuel avant la première séance pour recueillir les besoins et attentes du/des participant(s) et/ou du commanditaire.

Évaluation continue : À chaque séance, l'intervenante évaluera les acquisitions du/des supervisé(s) sur la base des réflexions et retours formulés pendant l'intersession. Un suivi de l'évolution de la supervision sera réalisé par rapport aux objectifs fixés en début de parcours.

Évaluation finale : Une évaluation finale de la progression du/des supervisé(s) sera réalisée en fin de parcours, à travers un entretien de bilan et une analyse des situations supervisées tout au long des séances, avec une analyse des résultats obtenus et une discussion sur les actions à mettre en place à moyen et long terme pour maintenir et développer la pratique supervisée.

Questionnaire de satisfaction remis au(x) participant(s) et au commanditaire (s'il y a lieu) à l'issue de la formation.

Conditions matérielles

Séances individuelles ou collectives : Les séances se dérouleront via une plateforme de visioconférence sécurisée ou en présentiel (en fonction des demandes)

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / visioconférence

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenante

Marie Cassagnes

Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

La démarche VAE

La loi de modernisation sociale de janvier 2002 a ouvert une nouvelle voie d'obtention d'un diplôme ou d'un titre : la Validation des Acquis de son Expérience, dite VAE.

Aussi, depuis 2002, toute personne pouvant justifier de trois années d'expérience professionnelle ou bénévole, peut postuler à une certification.

La loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi puis le décret d'application du 27 décembre 2023 ont considérablement assoupli le dispositif :

- Il n'est aujourd'hui plus nécessaire de justifier d'un certain nombre d'années d'expériences, il faut simplement justifier d'une activité en rapport avec le contenu de la certification visée.
- Les expériences des proches aidants peuvent être prises en compte.
- Il est possible d'envisager de ne valider que certains blocs de compétences et pas seulement l'ensemble de la certification.

DATES DE FORMATION

Formation réalisée uniquement dans le cadre d'un accompagnement individuel

DURÉE INDICATIVE

Entre 12 et 30 heures.
Moyenne conseillée : 24 heures.
Nous fixerons ensemble les dates de rendez-vous individuel

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dossier de faisabilité (employeur/OPCO/CPF) : 300€
Dossier de faisabilité (autofinancement) : 90€
Taux horaire accompagnement (employeur/OPCO) : 80€
Taux horaire accompagnement (autofinancement) : 65€
Frais de jury (éducation nationale) : 300€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

Avoir une expérience significative sur le terrain en lien avec la certification/le diplôme visée.

Etre inscrit sur France VAE et avoir initié votre parcours.

Pour les salariés du public et les indépendants avoir reçu la recevabilité.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Accompagnement individuel

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

L'accompagnement VAE se réalise exclusivement à distance grâce à des entretiens individuels en visioconférence qui répondent à plusieurs objectifs pédagogiques :

- Réaliser un diagnostic et une étude de faisabilité afin d'être recevable à la VAE : accompagnement à la constitution du dossier de faisabilité.
- Accompagner le candidat à la rédaction du dossier de validation afin de lui permettre d'obtenir en totalité ou en partie le diplôme visé par la recevabilité : étude du contenu du référentiel (sous forme de carte mentale), verbalisation et analyse de vos expériences et compétences, développement de vos compétences grâce à des compléments formatifs sous forme d'apports de connaissances, accompagnement à la rédaction de votre dossier de validation.
- Préparer l'entretien oral devant le jury : aide à la préparation de la présentation orale du contenu du dossier de validation, préparation aux éventuelles questions du jury, soutenance blanche.
- Faire le bilan de l'accompagnement : réalisation d'un entretien post-jury.

Les étapes de la VAE

La faisabilité : Un premier entretien d'une heure maximum est réalisé en visioconférence pour établir la faisabilité du projet et la demande de recevabilité.

Le dossier de validation : Pour constituer votre dossier de validation, nous programmerons en visioconférence des séances de travail de 1 à 3 heures maximum et établirons ensemble un planning prévisionnel. Il vous sera nécessaire de fournir un travail personnel entre les séances d'accompagnement.

L'oral du jury de validation : Votre dossier de validation est présenté au jury lors d'un oral.

L'entretien post-jury : Après l'oral devant le jury, nous analysons ensemble les conclusions du jury pour coconstruire la suite de votre parcours.

Méthodes et moyens pédagogiques

Un espace de travail collaboratif en ligne sur Dropbox vous permet d'accéder à de nombreuses ressources pédagogiques et de partager vos travaux avec votre accompagnateur. Des objectifs pédagogiques seront fixés avec vous pour chaque séance et nous privilégierons des méthodes actives qui vous permettront d'être pleinement acteur de votre parcours VAE.

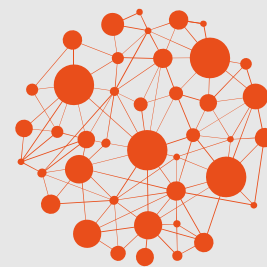
Les diplômes que nous accompagnons

Action sociale : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) ; Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) ; Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) ; Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) ; Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (DECESF) ; Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ; TP intervenant éducatif petite enfance ; CQP coordinateur de vie scolaire.

Mécanique construction réparation : CAP maintenance des véhicules Bac pro maintenance des véhicules ; BTS maintenance des véhicules ; TP mécanicien automobile ; TP mécanicien de maintenance automobile ; TP technicien électromécanicien automobile.

Développement professionnel et personnel : TP Formateur professionnel d'adultes ; CQP éducateur de vie scolaire.

Ingénierie formation pédagogie : Conseiller emploi et accompagnement professionnel ; TP conseiller en insertion professionnelle ; Responsable projets et ingénierie en formation ; Formateur animateur ; Chargé d'accompagnement collectif et individuel en insertion.



SUIVI DU CANDIDAT ET DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Un livret de suivi du candidat, reprenant les objectifs de la démarche VAE, nous permettra de garder traces des points travaillés lors des rendez-vous individuels, des difficultés rencontrées mais aussi des objectifs pédagogiques atteints.

La lecture régulière de vos travaux d'écriture ainsi que les échanges lors des rendez-vous individuels permettront à votre accompagnatrice d'évaluer vos progressions au regard des attendus du référentiel.

Un questionnaire de satisfaction vous est transmis à l'issue de l'accompagnement.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel et/ou distanciel

Lieu : Tiers-lieu Le Boada, 69 rue des Cadourques, 46000 CAHORS (à 10 minutes à pied de la gare de Cahors) / Tiers-lieu la Toulousaine, 133 avenue des Arènes Romaines, 31300 Toulouse

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Accompagnement éligible à un financement OPCO, Transition pro, France travail et CPF.



Intervenants

Marie Cassagnes, Julien Cassagnes et Gabriel Maffre

Accompagner la mise en place d'instance éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux

Principes de la démarche

Nous accompagnons les organisations du champ social et médico-social qui souhaitent structurer une démarche éthique pérenne (comité / instance / espace de réflexion éthique), en articulation avec leurs valeurs, leur projet institutionnel et les exigences réglementaires actuelles (HAS, référentiels qualité, participation des personnes concernées).

Notre intervention s'inscrit dans la recherche-action participative, qui croise savoirs expérientiels, savoirs professionnels et apports de la recherche en sciences de l'éducation et de la formation avec pour principes : la co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (gouvernance, direction, cadres intermédiaires, professionnels, personnes accompagnées, partenaires, éventuellement autorités de tutelle) ; l'inscription de la démarche dans un temps long : diagnostic, expérimentation, formalisation, suivi et évaluation, pour favoriser une culture du questionnement éthique ; l'articulation entre réflexion éthique, conditions de travail, qualité de l'accompagnement et stratégie de bientraitance dans l'organisation ; le respect d'un cadre déontologique : volontariat, confidentialité, anonymisation des données, intégrité scientifique, prise en compte des facteurs de résistance et de vulnérabilité au sein des équipes.

DATES D'INTERVENTION

Intervention réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarifs accessibles sur devis.

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

Gouvernance, Direction et salariés du secteur social et médico-social souhaitant s'impliquer dans la mise en oeuvre d'une instance éthique au sein de leur établissement.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Intervention réalisable à l'échelle de l'établissement.

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Un dispositif modulable

Cette méthodologie se veut modulable : chaque structure peut activer tout ou partie des étapes, en fonction de son Histoire, de ses contraintes, de ses ressources et de son niveau de maturité sur les questions éthiques. Nous intervenons ainsi en ajustant :

- l'ampleur du diagnostic (rapide ou approfondi).
- la durée de la recherche-action (quelques mois à plusieurs années).
- le niveau d'accompagnement de l'instance éthique (conseil ponctuel, co-animation, suivi et évaluation).

En fonction des besoins spécifiques de chaque organisation (taille, secteurs d'activité, enjeux territoriaux, objets de recherche, etc.), d'autres membres de l'écosystème du Lab'ESCOSA peuvent être associés à la démarche.

Ils pourront ainsi apporter des compétences complémentaires (ingénierie de formation, expertise thématique, analyse de données, animation de démarches participatives, etc.) afin d'ajuster le dispositif au plus près des réalités de terrain et de renforcer la qualité du travail mené avec les équipes.

Les grandes étapes de l'intervention

Clarifier les enjeux et le périmètre de l'éthique : Temps de cadrage avec la direction et, selon les contextes, la gouvernance. Travail sur les représentations de l'éthique, ses liens avec le droit, la déontologie, la morale, la bientraitance et les valeurs de l'organisation. Définition des objectifs de la démarche.

Livrable possible : note de cadrage partagée.

Réaliser un diagnostic partagé : Analyse documentaire ciblée. Entretiens et/ou focus groups avec la direction, les cadres, les professionnels de terrain, les personnes accompagnées ou les partenaires. Repérage des facteurs facilitateurs et des résistances : culture de la discussion, climat social, circulation de la parole, conditions de travail, pratiques de participation déjà existantes.

Livrables possibles : restitution orale en équipe de direction et/ou cadre ; rapport synthétique de diagnostic et pistes de travail.

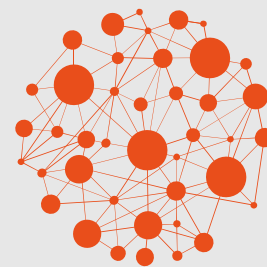
Impulser le questionnement éthique par la recherche-action :

Constitution d'un comité de pilotage (COPIL) représentatif des différents acteurs. Co-définition d'une problématique de recherche en lien avec des thématiques de travail à partir des tensions vécues. Animation de groupes de réflexion éthique ou d'espaces de travail thématiques, co-animés avec des membres du COPIL, pour expérimenter concrètement la démarche éthique dans le quotidien professionnel. Capitalisation progressive des réflexions : repères d'intervention, points de vigilance, questions à garder ouvertes.

Livrables possibles : synthèse intermédiaire de la recherche-action, supports de restitution aux équipes, premiers repères pour la future instance.

Co-construction de l'instance éthique : À partir de l'expérience de la recherche-action, nous vous accompagnons pour définir : Les finalités de l'instance : soutien à la décision, espace de délibération sur des situations singulières, réflexion sur des questions organisationnelles ou politiques, diffusion d'une culture de bientraitance, etc. ; sa forme : comité interne, instance inter-établissements, espace territorial, articulation avec les autres instances existantes ; sa composition : gouvernance, direction, professionnels, personnes accompagnées / usagers, partenaires, personnes qualifiées, en veillant à la mixité des profils et à une taille opérationnelle ; son fonctionnement : critères de recevabilité des situations, modalités de saisine, règles d'animation, fréquence des réunions, place des personnes concernées, articulation avec la décision institutionnelle ; les « traces » : avis, recommandations, supports de formation endogène, journées d'étude, outils ressources, en évitant toute dérive prescriptive ou disciplinaire.

Livrable possible : document de référence (charte de l'instance, note de fonctionnement, lettre de mission).



METTRE EN OEUVRE, SUIVRE ET ÉVALUER L'INSTANCE

Accompagnement des premières séances de l'instance éthique (co-animation, appui à la préparation des dossiers, soutien à la dynamique de groupe et à la posture réflexive).

Conception d'outils de suivi quantitatif et qualitatif : situations traitées, profils des participants, effets perçus sur la qualité de l'accompagnement, la coopération, la décision, la QVT.

Appui à l'intégration des travaux de l'instance dans la vie de l'organisation (plan de formation, projet d'établissement / associatif, communication interne et externe, évaluations qualité).

Livrables possibles : synthèse annuelle ou bilan d'étape, recommandations pour l'ajustement du dispositif.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenants : Marie Cassagnes et Alain Teylouni - En partenariat avec Christophe Dansac et Cécile Vachée

Accompagner la prévention des Risques Psychosociaux (RPS) dans le champ du travail social

Principes de la démarche

Nous accompagnons les équipes et directions du secteur social et médico-social dans la mise en place de démarches de prévention des RPS centrées sur le travail réel, la qualité de vie et des conditions de travail et la santé mentale des professionnels. Notre approche s'inscrit dans les fondamentaux de la prévention tels que définis par l'INRS, tout en les articulant aux spécificités du travail social pour : se centrer d'abord sur le travail, son organisation et ses contradictions, plutôt que sur les seules « fragilités individuelles » ; agir en prévention primaire en priorité : combattre les risques à la source, en transformant l'organisation du travail et les modes de management, puis compléter par des actions secondaires et tertiaires ; adopter une approche systémique articulant trois niveaux indissociables : conditions de travail, dynamiques collectives de discussion et de reconnaissance, compétences émotionnelles et relationnelles. ; construire une démarche participative, impliquant direction, encadrement, professionnels, représentants du personnel, éventuellement personnes accompagnées et partenaires.

Inscrire la prévention dans la durée, comme un processus d'amélioration continue et non comme une intervention ponctuelle.

DATES D'INTERVENTION

Intervention réalisée uniquement en intra

DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarifs accessibles sur devis.

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

Gouvernance, Direction et salariés du secteur social et médico-social souhaitant s'impliquer dans la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des Risques Psychosociaux

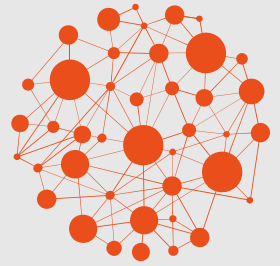
EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Intervention réalisable à l'échelle de l'établissement.

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Une méthodologie adaptable à chaque organisation

La démarche est conçue comme modulable : chaque structure peut activer tout ou partie des étapes, en fonction de sa taille, de ses ressources, de son histoire et de son niveau de maturité sur les RPS et la QVCT. En fonction des besoins spécifiques (établissement isolé, association multi-sites, réseau ou territoire), nous ajustons l'ampleur du diagnostic, la durée de l'accompagnement, le niveau d'implication auprès des instances et la combinaison des outils (EDD, GAPP, accompagnement managérial, etc.). En articulant la démarche de prévention des RPS avec les dispositifs déjà en place (projet d'établissement, QVCT, dialogue social, réflexion éthique, analyse de la pratique, management de proximité, etc.), il devient possible de faire de la santé au travail un véritable fil rouge de l'organisation. Cette articulation permet de dépasser les réponses individualisantes pour construire une prévention réellement systémique, au service de la santé des professionnels et de la qualité de l'accompagnement des personnes. En outre, d'autres membres de l'écosystème du Lab'ESCOSA peuvent être associés à la démarche pour apporter des compétences complémentaires (ingénierie de formation, expertise thématique, animation de démarches participatives, analyse des données, appui managérial), afin d'adapter finement l'accompagnement aux réalités de votre organisation.



Les grandes étapes de l'intervention

Cadrer la démarche de prévention : Temps de cadrage avec la direction et, selon les contextes, la gouvernance et les instances représentatives.

Clarification des enjeux : santé mentale, absentéisme, turnover, qualité de l'accompagnement, attractivité des métiers, tensions éthiques liées au travail empêché. Rappel des repères réglementaires et des principes généraux de prévention.

Livrable possible : note de cadrage (objectifs, périmètre, parties prenantes, calendrier, articulation avec les instances existantes).

Préparer la démarche et mobiliser les acteurs : Mise en place d'une instance de pilotage à dimension paritaire associant direction, encadrement, représentants du personnel, préventeurs, RH, etc.

Définition des règles de fonctionnement : confidentialité, non jugement, centration sur le travail, protection de la parole, engagement de la direction à considérer les résultats du travail coproduit. Sensibilisation des acteurs clés aux RPS, à la QVCT, au cadre légal et, le cas échéant aux spécificités du social et du médicosocial.

Livrables possibles : charte de la démarche, lettre de mission du pilote/co-pilote, validation de la méthodologie.

Analyser le travail réel et la situation RPS : Analyse d'indicateurs et de données existantes : absentéisme, accidents, turn-over, alertes, mouvements RH, enquêtes internes, etc. Recueil qualitatif centré sur le travail réel : entretiens individuels et collectifs, observations, analyse de situations de « travail empêché » et de dilemmes éthiques. Appui sur les facteurs de risques décrits par le rapport Gollac pour structurer le diagnostic.

Livrables possibles : diagnostic partagé des RPS et de la QVCT, mettant en lumière les déterminants organisationnels, managériaux et contextuels.

Co-construire un plan d'actions : Priorisation des situations et facteurs de risques à traiter, avec le COPIL et les équipes. Élaboration d'un plan d'actions combinant : actions de prévention primaire (organisation du travail, effectifs, régulation de la charge, clarification des rôles, espaces de discussion, transformation managériale), actions de prévention secondaire (formation aux compétences psychosociales, dispositifs d'expression et de régulation émotionnelle), actions de prévention tertiaire (soutien aux personnes en souffrance, dispositifs d'alerte, cellules d'écoute, médiation). Intégration des actions retenues dans le DUERP et articulation avec les démarches en cours (QVT/QVCT, évaluation qualité, projets d'établissement, etc.).

Livrable possible : plan d'actions RPS/QVCT opérationnel avec responsables, échéances, indicateurs de suivi.

METTRE EN OEUVRE, SUIVRE ET PÉRENNISER LA DÉMARCHE

Accompagnement des équipes et des encadrants dans la mise en œuvre du plan d'actions (outillage, appui méthodologique, ajustement en situation).

Accompagnement (ou orientation) à la mise en place d'espaces de discussion sur le travail (EDD), de groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAPP), de temps de régulation collective et de dispositifs de care management.

Suivi et évaluation de la démarche : indicateurs de santé au travail, retours d'expérience des équipes, ajustement du plan d'actions, révision régulière du DUERP.

Livrables possibles : bilans intermédiaires, rapport d'évaluation, recommandations pour la pérennisation des dispositifs.

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.

Intervenants

Gabriel Maffre et Marie Cassagnes

L'ingénierie sociale

Principes de la démarche

Le Lab'ESCOSA propose une prestation d'ingénierie sociale destinée aux établissements et services sociaux et médico-sociaux qui souhaitent interroger et faire évoluer leurs pratiques professionnelles, leur cadre d'intervention et leurs outils, dans une démarche participative et contextualisée.

Notre intervention articule expertise en travail social, méthodologie de recherche et accompagnement des équipes pour soutenir des transformations concrètes, appropriées par les acteurs de terrain.

Nos missions d'ingénierie sociale peuvent poursuivre plusieurs finalités : clarifier et sécuriser le cadre d'intervention (juridique, institutionnel, territorial, professionnel) ; co-construire des repères de pratiques et des outils partagés avec les équipes ; mettre en dialogue les différents niveaux d'intervention (direction, cadres, équipes, partenaires) dans une approche systémique ; soutenir le développement du pouvoir d'agir des professionnels et des organisations ; l'enjeu est de produire un cadre de travail à la fois conforme aux exigences réglementaires et ajusté aux réalités du terrain.

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉREQUIS

Cette offre s'adresse aux structures engagées dans l'accompagnement de publics vulnérables, quels que soient leur statut et leur taille : établissements sociaux et médico-sociaux, services de prévention, dispositifs territoriaux, associations, collectivités, etc. Elle est particulièrement adaptée lorsque les équipes expriment des besoins de clarification du cadre d'intervention, d'harmonisation des pratiques, de réflexion sur les écrits professionnels ou de renforcement du travail partenarial.

EFFECTIF DE RÉFÉRENCE

Intervention réalisable à l'échelle de l'établissement.

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription.

Une expertise croisant recherche et terrain

La prestation d'ingénierie sociale du Lab'ESCOSA est portée par nos consultants-chercheurs en sciences humaines et sociales, spécialistes des politiques sociales, des pratiques professionnelles et des démarches participatives.

Elle mobilise des références théoriques en travail social, en ingénierie sociale et en évaluation, articulées à une solide expérience de terrain et d'accompagnement d'équipes pluridisciplinaires.

DATES D'INTERVENTION

Intervention réalisée uniquement en intra

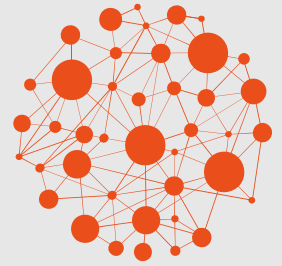
DURÉE INDICATIVE

A définir en fonction de l'analyse de la demande

TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Tarifs accessibles sur devis.

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.



Les grandes étapes de l'intervention

Clarification de la commande et du cadre d'intervention

- Analyse de la demande, des enjeux et du contexte.
- Identification des objectifs, du périmètre d'intervention et des livrables attendus.
- Repérage des textes de référence (cadre législatif et réglementaire, projets d'établissement, conventions, dispositifs partenariaux, etc.).

Enquête de terrain et recueil des pratiques effectives

- Entretiens individuels ou collectifs avec les professionnels et, selon les projets, avec d'autres parties prenantes.
- Organisation de focus groups pour faire émerger les représentations, les pratiques et les tensions vécues par les équipes.
- Analyse qualitative des données recueillies dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Diagnostic partagé

- Restitution des principaux résultats aux équipes et à la direction dans une logique de « restitution investigante ».
- Mise en discussion collective des analyses pour construire un diagnostic partagé, repérer les points d'appui et les zones de fragilité.

Co-construction d'axes de travail, d'outils et de repères de pratiques

- Animation de groupes de réflexion autour des thématiques identifiées (cadre d'intervention, articulation des missions, écrits professionnels, travail en réseau, etc.).
 - Élaboration collective d'outils opérationnels (protocoles, grilles de suivi, supports d'écrits, référentiels de pratiques...).
 - Formalisation de repères partagés pour guider les pratiques en contexte.
- Livrable possible : plan d'actions RPS/QVCT opérationnel avec responsables, échéances, indicateurs de suivi.

ÉVALUATION INTÉGRÉE ET VALORISATION DES RÉSULTATS

Analyse des effets de la démarche sur les pratiques, la coopération entre acteurs et l'appropriation du cadre d'intervention.

Organisation d'un temps bilan pour interroger ce que la démarche a produit pour les personnes, les équipes et l'organisation.

Remise d'un rapport final articulant cadre réglementaire, diagnostic, recommandations et outils co-produits.

Livrables possibles : Selon les besoins et la commande, la mission peut aboutir à différents livrables, par exemple :
Un référentiel du cadre d'intervention (repères de pratiques, principes d'action, articulations entre métiers).
Des protocoles opérationnels et des outils de suivi (co-référencement, travail en réseau, écrits professionnels, etc.).
Un rapport d'analyse et de recommandations pour la direction et les partenaires.
Ces productions sont construites avec les équipes pour favoriser leur appropriation et leur mise en œuvre effective.

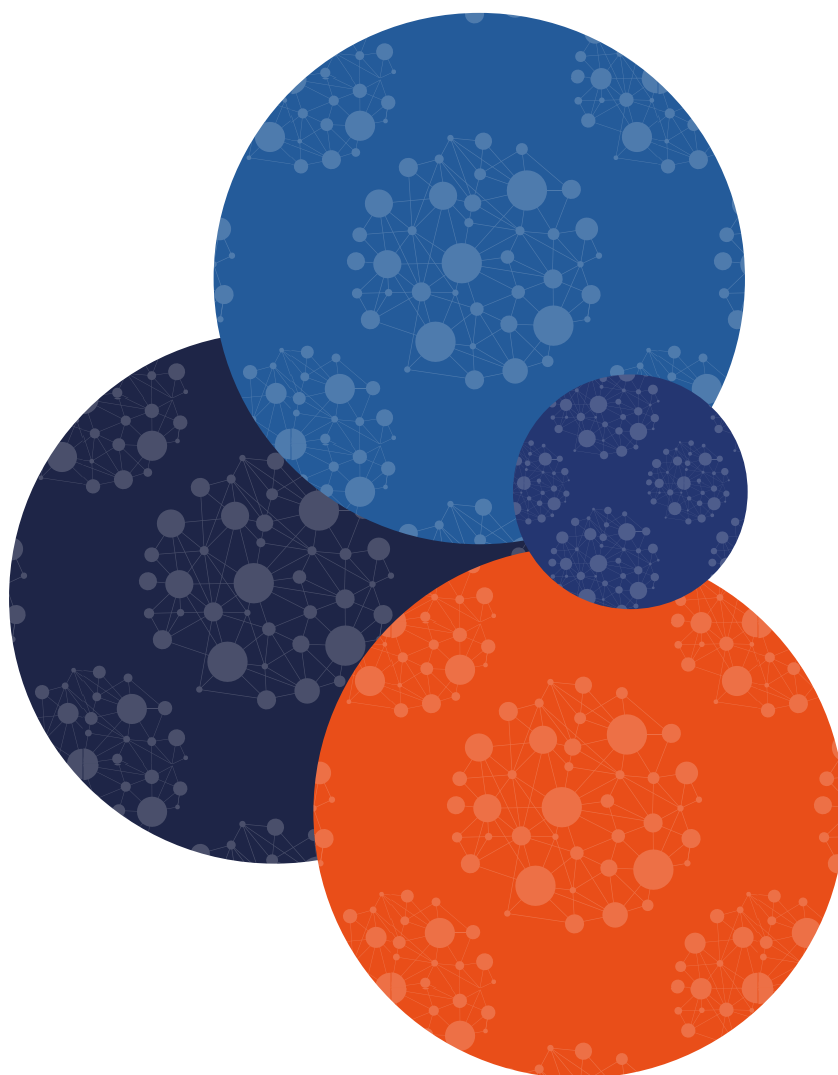
Conditions matérielles

Chaque mission fait l'objet : d'une étude préalable de la demande et d'un cadrage partagé avec le commanditaire, d'un devis détaillé précisant le calendrier, le nombre de jours d'intervention, les modalités de co-construction et les livrables attendus.

Formation réalisée en présentiel

Lieu : au sein des structures

Pour toute question d'ordre logistique (hébergement, repas, transport), nous restons à votre disposition pour vous fournir tout renseignement utile.



Recherche

« Nous choisissons ici de suivre l'autre voie tracée par Jonas, celle qui affirme que désormais un lien très proche entre la réflexion éthique et le savoir de la science est devenu nécessaire. »

**Michel Fabre, Un avenir problématique
– Education et responsabilité d'après Hans Jonas, 2021**

Lab'
ESCOSA



Analyse de la demande et formalisation d'une commande

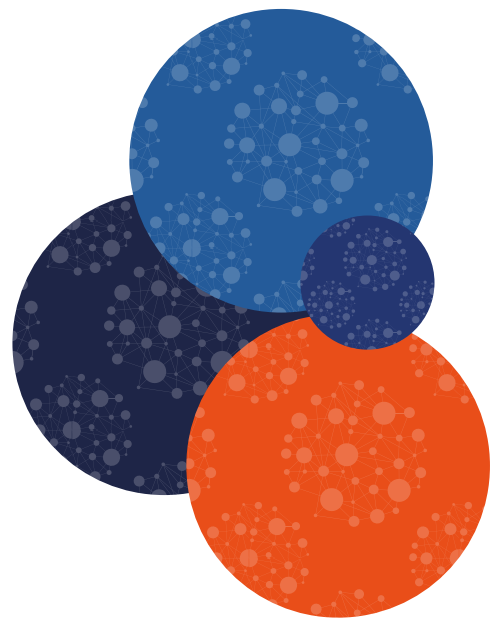
Principes

Cette étape vise à clarifier la demande initiale, les attentes explicites et parfois implicites du commanditaire, ainsi que le contexte institutionnel et territorial dans lequel s'inscrit le projet.

Elle permet de distinguer demande, besoin et enjeux de transformation, en travaillant les malentendus possibles et les contraintes (cadre réglementaire, temporalités, ressources).

Le travail se fait de manière partenariale afin de co-définir le périmètre de la recherche, les publics concernés et les modalités de participation.

L'étape se conclut par une commande formalisée qui fait office de cadre de référence partagé pour la suite de la démarche.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Analyse de la demande et formalisation d'une commande :
non facturé

Coconstruction d'une question de départ (tarif horaire) :
130€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

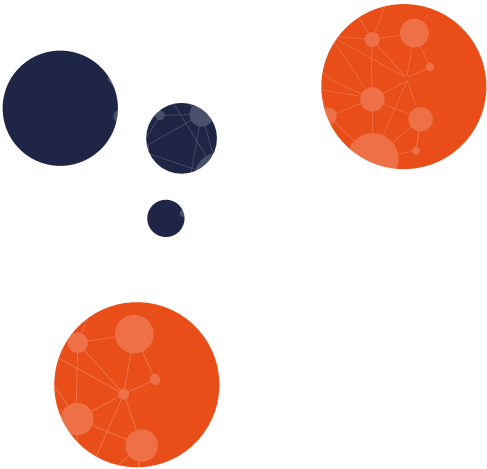
Démarrer le processus de problématisation

Principes

Il s'agit ici de transformer la commande en véritable question de départ ancrée dans les situations vécues par les acteurs. Cette question constitue le départ de la recherche-action, et se poursuit avec la problématisation qui articule état de l'art, retours d'expérience des professionnel·les et savoirs d'usage des personnes concernées. Il s'agit de faire émerger ce qui, dans la situation, pose problème et mérite que l'on s'engage dans un travail de recherche.

Cette étape permet de passer d'énoncés généraux (« ça ne marche pas », « le public ne participe pas ») à des questions construites, situées et discutables.

Elle ouvre la voie à un cadre d'analyse partagé qui posera les bases de l'ingénierie de la démarche de recherche.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Réalisation d'un état de l'art :2000€

Livrable (synthèse des éléments de l'état de l'art permettant de nourrir le travail de réflexion :2000€

Restitution et mise en discussion :2000€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Observer, collecter et décrire des phénomènes sociaux

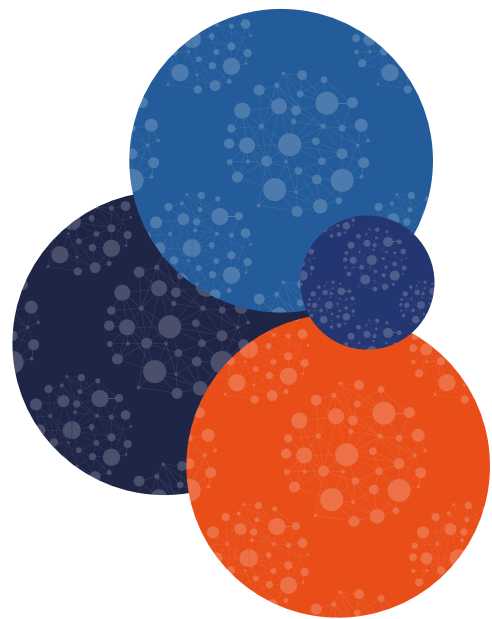
Principes

Cette étape consiste à concevoir puis mettre en œuvre des outils de recueil adaptés (entretiens, focus groups, questionnaires, observations, récits de vie, etc.), idéalement co-élaborés avec les acteurs concernés.

Le recueil vise à documenter finement les pratiques, les représentations et les effets des dispositifs, dans une logique de participation des usagers et des professionnel·les.

Une attention est portée à l'accessibilité des formats, aux conditions de confiance et à la diversité des points de vue, afin de ne pas invisibiliser les publics les plus éloignés de la parole institutionnelle.

Les matériaux produits constituent la base empirique du travail d'analyse ultérieur.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Elaboration d'un outil de recueil de données :	500€
Co-élaboration d'un outil de recueil de données (tarif horaire) :	130€
Recueil de données - entretiens ou focus group (tarif horaire) :	45€
Transcriptions (tarif par heure d'entretien ou de focus group) :	105€
Analyse des données - lexicométrique et/ou qualitative (tarif par heure d'entretien ou de focus group) :	145€
Co-analyse des données - lexicométrique et/ou qualitative (tarif horaire) :	130€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Elaborer un diagnostic partagé à travers une co-analyse des données recueillies

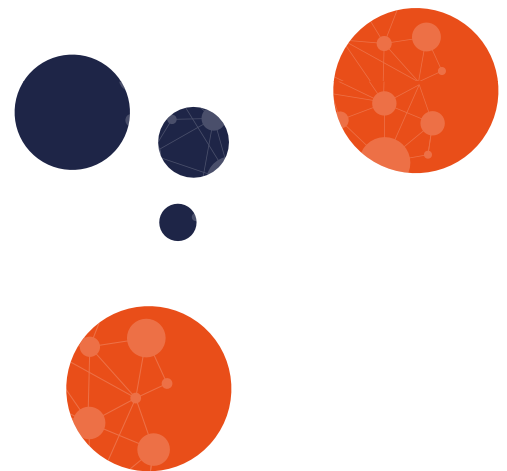
Principes

À partir des données collectées, cette étape vise à produire un diagnostic argumenté en mobilisant des outils d'analyse qualitative et/ou lexicométrique.

La spécificité de la démarche tient à la co-analyse : les interprétations ne sont pas réservées aux expert-es mais discutées avec les équipes et, autant que possible, avec les personnes concernées.

Ce travail permet de faire émerger des régularités, des tensions, des points d'appui et des zones d'ombre, en les mettant en relation avec les cadres théoriques identifiés lors de la problématisation.

Il débouche sur un diagnostic partagé qui servira de support à la conception de pistes d'intervention.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Restitution globale de l'analyse des données et mise en discussion (tarif horaire) :130€

Livrable (rapport de recherche intermédiaire synthétisant les résultats de l'analyse des données et reprenant, potentiellement, la synthèse de l'état de l'art) :1000€

Co-construction de la question de recherche (tarif horaire) : 130€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Coconstruire puis mettre en oeuvre un projet d'intervention sociale

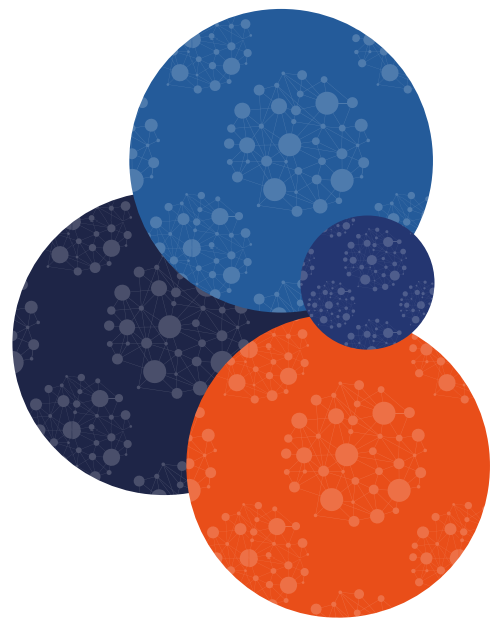
Principes

À partir du diagnostic partagé, cette étape permet de coconstruire des axes de transformation et des hypothèses d'action avec les différents acteurs du dispositif.

Elle combine temps de réflexion collective, formalisation d'objectifs opérationnels et accompagnement à l'expérimentation de nouvelles pratiques, outils ou organisations.

Dans une logique de recherche-action, l'intervention est pensée comme réversible et ajustable : les effets des premières expérimentations nourrissent en retour l'analyse et le projet.

L'enjeu est de produire des changements concrets, appropriés par les équipes et soutenant le pouvoir d'agir des personnes concernées.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Co-construction des axes de réflexion (tarif horaire) : .130€

Mise en place de séances de réflexion(forfait journalier) : 900€

Accompagnement aux expérimentations sociales (tarif horaire) :130€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Conduire une évaluation intégrée

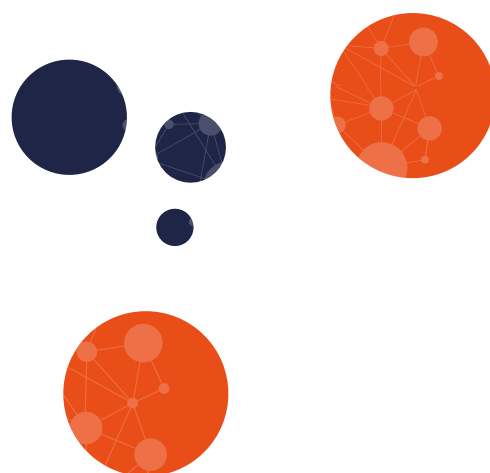
Principes

Cette étape vise à analyser, de manière participative, les processus et les effets de la démarche de recherche-intervention elle-même.

Elle s'intéresse à la fois aux dynamiques collectives (niveaux et effets de la participation, évolution des coopérations, apprentissages) et aux résultats pour les publics, les professionnel·les et l'organisation.

L'évaluation intégrée se déroule tout au long du projet mais donne lieu, en fin de cycle, à un bilan partagé avec les équipes et le commanditaire.

Elle permet de tirer des enseignements transférables et de consolider la culture de l'évaluation dans les structures accompagnées.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Evaluation des processus collectif (niveaux et effets de la participation) :	1000€
Co-évaluation des processus collectif - niveaux et effets de la participation (tarif horaire) :	130€
Evaluation des résultats de la recherche-action :	2000€
Co-évaluation des résultats de la recherche-action (tarif horaire) :	130€
Production de livrables (rapport de recherche final, référentiel, etc.) :	1000€
Bilan collectif de la démarche (tarif horaire) :	130€
Bilan de la démarche avec le commanditaire (tarif horaire) :	130€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Valoriser les résultats de la recherche

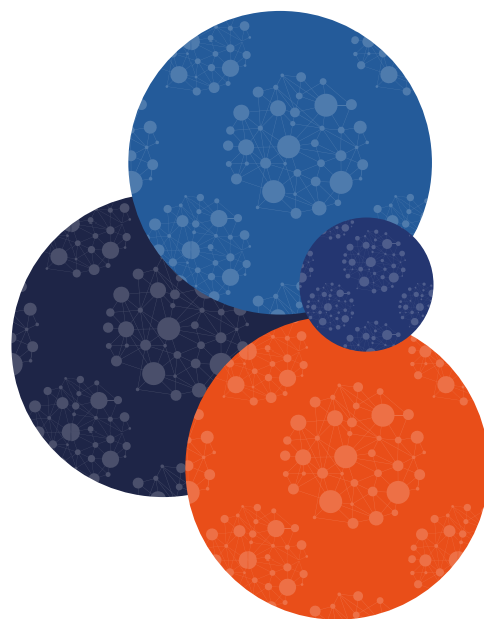
Principes

Dernière étape du processus, la valorisation organise la diffusion et la mise en circulation des connaissances produites.

Elle peut prendre la forme d'articles scientifiques ou de vulgarisation, de communications dans des colloques, de conférences, mais aussi de supports plus opérationnels (référentiels, guides, synthèses pour les équipes).

L'objectif est de rendre les résultats accessibles à différents publics, de contribuer aux débats professionnels et scientifiques et d'alimenter les politiques publiques.

La valorisation permet aussi de reconnaître le travail de co-production réalisé avec les partenaires et les personnes concernées en les associant aux signatures et aux prises de parole publiques.



TARIFS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Corédaction d'articles de recherche/de vulgarisation scientifique (tarif horaire) :130€
 Rédaction d'articles de recherche/de vulgarisation scientifique : **non facturé**
 Participation à des colloques/séminaires/événements publics : **non facturé mais frais pris en charge par le commanditaire**
 Conférence donnée à l'occasion d'un événement public (tarif par demi-journée) :600€

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés
 Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire.

Enseignement

*« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul,
les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »*

Paulo Freire, Pédagogie des opprimés, 1968

Lab'
ESCOSA



Accompagner les personnes en situation d'exil

Contenu pédagogique

Cet enseignement propose d'interroger ce que les trajectoires d'exil viennent déplacer dans les pratiques professionnelles : représentations de l'étranger, rapports aux frontières, aux normes et aux dispositifs de protection.

À partir de situations issues du travail social (MNA, demandeur-euses d'asile, personnes déboutées, familles exilées), il s'agit d'outiller les étudiant-es pour analyser les enjeux de pouvoir, de vulnérabilité et de résistance qui traversent les parcours migratoires.

Les cours articulent tous apports théoriques (sociologie de l'exil, représentations sociales, droit des étrangers) et études de cas, en mobilisant des supports variés (textes, récits, matériaux de recherche).

Un accent particulier est mis sur le développement du pouvoir d'agir des personnes exilées et sur la construction d'interventions éthiques face aux tensions des politiques migratoires.



Le partenariat dans le travail social

Contenu pédagogique

Cet enseignement vise à clarifier ce que recouvrent, dans le champ du travail social, les notions de partenariat, réseau, coordination et coopération, souvent utilisées indifféremment.

Il explore le partenariat à l'échelle des politiques sociales (réformes, dispositifs, gouvernance), des organisations (conventions, accords, outils de suivi) et des pratiques professionnelles (co-intervention, travail en équipe pluridisciplinaire, articulation avec le secteur associatif et les usager-es).

À partir de situations concrètes, les étudiant-es apprennent à identifier les enjeux de pouvoir, de légitimité et de communication dans les relations partenariales, ainsi que les conditions d'un partenariat réellement co-construit.



Le praticien réflexif

Contenu pédagogique

Cet enseignement invite les étudiant-es à penser leur travail au prisme de la complexité des situations éducatives : pluralité des acteurs, des normes, des contextes et des temporalités, mais aussi tensions entre attentes institutionnelles, demandes des personnes et engagements personnels.

Il propose de développer une éthique de la relation fondée sur l'observation et l'écoute : lecture des dossiers, observation clinique, recueil de la parole et attention aux mouvements transférentiels deviennent des supports de réflexion plutôt que de simples outils techniques.

À partir de situations professionnelles choisies par les étudiant-es, le module travaille la problématisation : apprendre à questionner, à articuler besoin, demande, désir et pouvoir d'agir, et à mobiliser des cadres d'analyse comme le DPA-PC ou le modèle d'intelligibilité des situations éducatives.

Il s'agit enfin de construire une pratique réflexive durable, en outillant la mise au travail des représentations sociales (de soi, des autres, des publics, des institutions) et en reliant, dans une perspective de praxis, expérience, concepts et écriture professionnelle.



L'accompagnement des étudiants

Contenu pédagogique

Nous accompagnons les étudiant-es dans leurs apprentissages universitaires et la production d'écrits professionnels et de recherche (dossiers, mémoires, écrits réflexifs) à travers notamment les différentes fonctions de l'écriture en travail social : rendre compte, analyser, argumenter, défendre une position éthique, produire des savoirs à partir de l'expérience.

À partir des écrits des étudiant-es, il est possible d'organiser des ateliers collectifs ou des accompagnements individuels sur la problématisation, la construction d'un plan, l'usage des références théoriques et la posture d'auteur-e.

L'objectif est de faire de l'écriture non pas un simple exercice scolaire, mais un espace de réflexivité et d'émancipation, au service de la professionnalisation.



Les politiques sociales

Contenu pédagogique

Il s'agit, avec les cours sur les politiques sociales, d'acquérir des repères solides pour comprendre la construction, les finalités et les transformations des politiques sociales dans lesquelles s'inscrit le travail social.

Y sont abordées les grandes évolutions législatives et institutionnelles, les principaux champs de l'action publique sociale, ainsi que les articulations entre État, collectivités territoriales, associations et établissements dans la mise en œuvre des dispositifs.

Une attention particulière est portée aux effets concrets des politiques sociales sur les pratiques professionnelles, sur les publics accompagnés et sur les formes de partenariat, de coordination et de régulation à l'œuvre sur les territoires.

Les différentes thématiques traitées visent ainsi à permettre aux étudiant·es de lire les enjeux sociaux contemporains à partir des cadres politiques, juridiques et organisationnels qui structurent l'intervention sociale, afin de développer une compréhension à la fois critique, située et opérationnelle des dispositifs.



Recueil et analyse des données

Contenu pédagogique

Ces modules dans l'enseignement supérieur initient les étudiant-es aux principales étapes d'une démarche de recherche en sciences humaines et sociales, du recueil de données à leur analyse.

Y sont traités des approches qualitatives et des approches quantitatives ainsi que la démarche de recherche expérimentale.

Nous proposons également une initiation à l'utilisation du logiciel IRaMuTeQ pour l'analyse lexicométrique de corpus textuels : préparation des données, choix des analyses (nuages de mots, classifications hiérarchique descendante, analyse factorielle des correspondances), analyse et interprétation des données.

Enfin, une initiation à Zotero accompagne les étudiant-es dans la gestion de leurs références bibliographiques : collecte, organisation et citation des sources, afin de sécuriser et professionnaliser la dimension documentaire de leurs travaux.

L'ensemble de ces cours vise à outiller les futur-es professionnel-le-s pour qu'ils puissent articuler rigueur méthodologique, ancrage dans les terrains et production de connaissances partageables.



Se professionnaliser

Contenu pédagogique

Ces modules d'enseignement accompagnent la construction identitaire et professionnelle des futur-es travailleur-euses sociales, en articulant savoirs théoriques, expériences de stage et projets personnels.

Il s'agit de s'intéresser aux trajectoires de professionnalisation et aux socialisations multiples (écoles, terrains, collectifs).

À travers des temps de bilan, d'analyse d'expérience et de projection, les étudiant-es sont amené-es à clarifier leurs valeurs, leurs repères éthiques et axiologiques pour construire une identité professionnelle.

Les différents modules visent à soutenir le développement du pouvoir d'agir professionnel, la capacité à coopérer et à s'inscrire dans des dynamiques de formation tout au long de la vie.



Charte éthique

« Non, l'éthique ne dit justement pas toujours ce que l'on doit faire, sinon c'est une morale. Elle est situationnelle et permet de fonder un choix - indépendamment de la loi morale, en évaluant au mieux le juste, au pire le préférable. »

Philippe Merlier, Philosophie et éthique en travail social, 2020.



L'analyse de la demande et la coconstruction de la commande

Toutes nos interventions font l'objet d'une analyse approfondie de vos besoins.

Nous vous accompagnons dans la formulation de votre demande et co-construisons avec vous les éléments précis de la commande.

Nous nous engageons à nous en tenir à l'axe de travail visé et à vous interpellier si nous devons nous en éloigner.

Nous demandons aux organisations de transmettre les éléments explicites de la commande à l'ensemble des parties prenantes (gouvernance, direction et professionnels de terrain).

La confidentialité

Nous nous engageons à ne pas divulguer, sans votre autorisation, à l'extérieur de l'organisation les informations auxquelles nous pourrions avoir accès en dehors des cas explicitement permis par la levée du secret professionnel.

Nous veillons, au sein des organisations, à ne partager que les informations strictement utiles au bon déroulement des interventions.

La préservation de l'intégrité

Nous nous engageons à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux des connaissances transmises.

Nous garantissons la préservation de l'intégrité des participants et de l'organisation, plus particulièrement s'agissant des missions dites "sensibles".

Nous pouvons être amenés, notamment lors des temps de restitution, à privilégier l'absence des membres de la direction ou de la gouvernance pour soutenir la libération de la parole. Ces situations nous engagent ensuite dans un travail de traduction pour restituer un contenu adapté aux enjeux organisationnels.

Une implication consentie

Nous ne vous contraindrons pas à participer activement à nos interventions, y compris lorsque votre organisation vous l'impose.

Nous ajustons nos interventions à votre niveau d'implication et réalisons régulièrement une évaluation intégrée des dynamiques individuelle et collective qui impactent le processus réflexif.



Les systèmes relationnels

Nous veillons à maintenir un cadre relationnel bienveillant et non-jugeant, soutenu par une écoute active de vos besoins et demandes.

Vous vous engagez à nous communiquer toutes difficultés ou inquiétudes qui pourraient impacter le cadre relationnel posé au début de l'intervention.

Nous nous engageons à rechercher avec vous des réponses adaptées pour maintenir ou rétablir un cadre relationnel bienveillant qui soutient votre autonomie décisionnelle.

La place des organisations

Nos interventions concernent l'ensemble des acteurs engagés dans la vie des organisations. Elles impliquent non seulement les professionnels des établissements et services, mais également les instances de gouvernance qui portent les orientations et le projet institutionnel.

Elles visent à soutenir la construction d'espaces dialogiques entre gouvernance, direction et professionnels de terrain. Ce dialogue constitue une condition essentielle pour favoriser une coopération réelle et une co-construction des réponses.

Une éthique du non savoir

Nous soutenons une réflexivité constante et une attention aux situations singulières qui relèvent d'une éthique de la justesse et du non-savoir. Vous vous engagez, à nos côtés, à rechercher la justesse dans vos interventions, plutôt que l'application de normes ou de solutions préétablies.

Nous nous engageons, ensemble, à accepter les limites du savoir disponible. Vous vous engagez, ainsi que votre institution, à reconnaître que l'accompagnement s'inscrit dans un contexte d'incertitude irréductible.

Analyser plutôt que prescrire

Nous soutenons la réflexion collective qui prend appui sur les situations concrètes rencontrées dans les pratiques. En ce sens, l'analyse du travail réel constitue un point d'entrée essentiel pour comprendre les tensions et dilemmes rencontrés dans les pratiques professionnelles.

Nos interventions cherchent à soutenir la capacité des professionnels et des organisations à analyser leurs pratiques, à prendre du recul sur les situations rencontrées et à faire évoluer les modes d'intervention.



La co-production du savoir

Si nos interventions permettent d'éclairer les pratiques, nous reconnaissons que l'analyse des situations de travail nourrit en retour la production de connaissances.

Lors de nos interventions, nous reconnaissons la valeur intangible des savoirs professionnels et expérientiels et les articulons avec les savoirs académiques.

Les savoirs co-produits font l'objet d'une propriété intellectuelle partagée. Aussi, nous nous engageons ensemble, à l'occasion des actions de valorisation, à systématiquement mentionner la contribution des différentes parties prenantes au processus de recherche.

L'utilité sociale

Nous nous engageons à diffuser les savoirs coproduits dans la perspective de les inscrire dans une réflexion territoriale ou sociétale.

Nous privilégions des modalités partagées de valorisation des travaux menés en considérant qu'il s'agit d'un nouvel espace de réflexion pour les professionnels engagés dans les travaux de recherche.

L'exigence d'auto-réflexivité

Nous nous engageons à mettre en œuvre des dispositifs nous permettant de mener de manière constante une réflexion sur nos propres pratiques de recherche, d'accompagnement, de formation et d'enseignement.

Notre écosystème constitue un espace de partage et d'échange propice aux questionnements permanents sur nos postures d'intervention.

« Ce qui caractérise l'homme capable, c'est sa capacité de se raconter pour mieux se comprendre »

Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, 1990

Nos différents lieux de formation



TIERS-LIEU LE BOADA

69 rue des Cadourques,
46000 Cahors



MAISON DE L'ASSOMPTION

17 rue de l'Assomption,
75016 Paris



EMERGENCE PLUS

2 rue Ernest Renan,
31200 Toulouse



labescosa.org

*Pour une pratique éthique, réflexive,
sensible et ajustée aux situations vécues.*